Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Bretagne, Morbihan (56)
Vannes (56 260)

6-8 rue de la Tannerie

Sous la reponsabilité de

Karine Prêtre

Inrap Grand Ouest
Juin 2016

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Bretagne, Morbihan (56)
Vannes (56 260)

6-8 rue de la Tannerie

sous la responsabilité de

Karine Prêtre

avec les contributions de

Julien Boislève
Élise Fécamp
Erwan Leclercq
Jean-François Nauleau
Jean-Marc Richard
Laure Simon

avec la collaboration de

Philippe Cocherel
Yodrik Franel
Julien Villevieille

Code Inrap D111978
Code INSEE 56260
Arrêté de prescription N°2015-233
Arrêté de désignation N°2016-048

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné Cedex
Tél. 02 23 36 00 40 ; grand-ouest@inrap.fr

Juin 2016

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6 **Fiche signalétique de l'opération**
7 **Mots-clefs des thesaurus**
8 **Intervenants**
9 **Notice scientifique**
11 **Etat du site**
12 **Localisation de l'opération**
14 **Arrêté de prescription**
19 **Attestation**
20 **Projet scientifique d'intervention**
23 **Convention**
33 **Arrêté de désignation**

II. Résultats

36 **1. Présentation de l'opération archéologique**
36 **1.1 Circonstances de l'intervention et modalités d'intervention**
36 **1.2 Méthode**
38 **1.3 Contexte géographique et historique**

42 **2. résultats du diagnostic**
42 **2.1 Observations d'ordre général**
45 **2.1 La stratigraphie générale**
47 **2.2 La tranchée n°1 (TRD1)**
49 2.2.1 Un espace de circulation
55 2.2.2 Des niveaux de démolition
56 **2.3 La tranchée n°2 (TRD2)**
56 2.3.1 Les premiers vestiges ?
59 2.3.2 Un lieu de passage couvert, une galerie ?
62 2.3.3 Espaces extérieurs
64 **2.4. La tranchée n°3 (TRD3)**
66 2.4.1 Une surface de travail
67 2.4.2 Des creusements postérieurs

68 **2.5 La tranchée n°4 (TRD4)**
70 2.5.1 Une carrière ?
72 2.5.2 Du bâti
73 **2.6 La tranchée n°5 (TRD5)**
73 2.6.1 L'unité construite 1
77 2.6.2 L'unité construite 2
78 2.6.3 Le fossé FO1134
79 **2.7 Le mobilier céramique et petit mobilier**
80 **2.8 Les matériaux de construction en terre cuite (Jean-François Nauleau)**
80 2.8.1 Les matériaux de construction en terre cuite
81 2.8.2 Les matériaux de décoration
81 2.8.3 Un crochet métallique
83 **2.9. Deux fragments enduits peints (Julien Boislève)**

85 **3. Essai d'interprétation et de synthèse**
85 **3.1 Essai d'interprétation**
88 **3.2. Informations d'ordre technique**

89 **4. Conclusion**

91 **Bibliographie**

92 **Liste des figures**
93 **Liste des clichés**

III. Inventaires techniques

96 **1 - Inventaire des tranchées de diagnostic**
97 **2 - Catalogue des unités stratigraphiques**
125 **3 - Catalogue des faits**
133 **4 - Catalogue des photos**
152 **5 - Inventaire des photos**
162 **6 - Inventaire du mobilier céramique**
166 **7 - Inventaire des matériaux de construction**
168 **8 - Inventaire du mobilier métallique**
169 **9 - Inventaire du mobilier en verre**
170 **10 - Inventaire de la faune**
171 **11 - Inventaire du mobilier divers**
172 **12 - Inventaire des documents graphiques**
174 **13 - Inventaire des documents écrits**
175 **14 - Inventaire des documents numériques**

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique de l'opération

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan (56)

Commune
Vannes

Adresse ou lieu-dit
6-8 rue de la Tannerie

Codes

Code INSEE
56260

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X : 1355.957
Y : 1268.375
Z moyen : 16,20m NGF

Références cadastrales

Commune
Vannes

Année
2016

Section
BO

Parcelle(s)
355, 203, 374, 381, 401

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Code du Patrimoine :
Articles R.523.30, 522.1 et 523.22
Arrêté 2015-075 du 17 avril 2015
Zone 6 du zonage archéologique Vannes

Propriétaire du terrain

CEFIM-PIBS,
2 allée Nicolas Leblanc
56000 Vannes

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-233 du 17/08/2015

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
2016-048 du 18/01/2016

Code Inrap
D 111978

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

CEFIM-PIBS, représenté par
Mr. B. Tranvaux
2 allée Nicolas Leblanc
56000 Vannes

Nature de l'aménagement

Construction de logements privatifs, appartements et maisons individuelles

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Karine Prêtre,
Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 Rue du Bignon, CS67737
35577 Cesson-Sévigné Cedex
et
Centre archéologique Inrap
4 Rue du Tertre
44477 Carquefou Cedex

Dates d'intervention sur le terrain

Diagnostic
du 8 au 26 février 2016

Post-fouille
du 9 mai au 13 juin 2016

Emprise du projet

Surface à diagnostiquer
2529 m², réel accessible 1496,70 m²

Surface décapée
254,10 m² (soit 17% de la surface accessible)

Lieu de dépôt provisoire du mobilier

Centre archéologique Inrap de Rennes

Lieu de dépôt de la documentation

SRA de Bretagne, Rennes

Références bibliographiques du rapport

Prêtre dir. 2016 : Prêtre (K.), Boislève (J.), Fécamp (É.), Leclercq (E.), Nauleau (J.-F.), Richard (J.-M.), Simon (L.) - Vannes 6-8 rue de la Tannerie, rapport de diagnostic archéologique, Rennes, SRA Bretagne, 2016, 178 p.

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
  - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Protohistoire**
  - ☐ Âge du Bronze
    - ☐ *Ancien*
    - ☐ *Moyen*
    - ☐ *Final*
  - ☐ Âge du Fer
    - ☐ *Hallstatt (premier Âge du Fer)*
    - ☐ *La Tène (second Âge du Fer)*
- ■ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - ■ République romaine
  - ■ Empire romain
    - ■ *Haut-Empire (jusqu'en 284)*
    - ■ *Bas-Empire (de 285 à 476)*
- ■ **Époque médiévale**
  - ☐ Haut Moyen Âge
  - ■ Moyen Âge
  - ■ Bas Moyen Âge
- ■ **Temps modernes**
- ☐ **Époque contemporaine**
  - ☐ Ère industrielle
- ☐ **Époque indéterminée**

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ■ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ■ Voirie
- ■ Fondation empierrée
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ■ Structure urbaine
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Foyer
- ■ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Fossé indéterminé
- ■ Fossé parcellaire
- ☐ Drain
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ■ Trou de poteau
- ■ Carrière d'extraction de granite
- ☐ Four à chaux

Mobilier

	nb	
☐		Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■		Céramique
☐		Restes
☐		Végétaux
■		Faune
☐		Flore
■		Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
☐		Parure
☐		Ossement humain
☐		Scorie de fer
■		Monnaie
■		Verre
☐		Mosaïque
■		Enduit peint
☐		Sculpture
☐		Inscription
■		Terre cuite

Etudes annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ■ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ■ Terre cuite architecturale
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ■ Matériau de construction
- ■ Étude des enduits peints

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieure de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Karine Prêtre, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie (jusqu'a fin 2015)	Prescription et contrôle scientifique
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie par intérim	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau, SRA	Ingénieure de recherche	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant de l'Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Responsable de la logistique	Commande et suivi de la logistique
Laurent Aubry, Inrap	Responsable DICT	Réalisation des DICT
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire des collections	Gestion du mobilier

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Karine Prêtre, Inrap	Assistante d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Philippe Cocherel, Inrap	Technicien	Travaux de terrain et enregistrement des données
Yodrik Franel, Inrap	Technicien	Travaux de terrain et enregistrement des données
Erwan Leclercq, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Karine Prêtre, Inrap	Assistante d'étude et d'opération Responsable scientifique	Réalisation et coordination du rapport
Julien Boislève, Inrap	Toichographologue	Étude des enduits peints
Elise Fécamp, Inrap	Technicienne	Réalisation des figures et mise en page du rapport (DAO-PAO)
Erwan Leclercq, Inrap	Topographe	Traitement des relevés topographiques
Jean-François Nauleau, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Étude des matériaux de construction
Jean-Marc Richard, Inrap	Infographe	Réalisation des figures et mise en page du rapport (DAO-PAO))
Laure Simon, Inrap	Céramologue	Étude du mobilier céramique et du petit mobilier
Julien Villevieille	Technicien	Lavage et préconditionnement du mobilier archéologique

Notice scientifique

Situé dans l'agglomération antique de Vannes, Darioritum, un projet de construction de trente cinq logements comprenant un immeuble et quelques maisons individuelles, sur une surface de 2529 m², a déterminé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'exploration a justifié l'ouverture de cinq fenêtres qui ont livré une importante densité de vestiges présents sur l'intégralité de la surface sondée. Tous sont attribués à la période antique. L'état de conservation des vestiges est très bon et paraît, pour l'instant, se développer en deux grandes phases d'occupation.

La première séquence d'occupation est datée de la période augusto-tibérienne. Elle a été sensiblement perçue par la mise au jour de structures en creux, de solins et d'une sablière basse qui s'ouvrent à la surface d'un paléosol conservé, surmontant le substrat granitique. L'organisation de cette occupation à ce stade des recherches ne peut être perçue sans le biais d'un décapage extensif. La seconde séquence du site s'apparente à une période d'abandon matérialisée par le développement d'une couche de terre végétale antique. De nombreux fragments de charbons ont été observés dans ces couches de terre et peuvent témoigner d'un défrichement des terrains en vue d'une réoccupation de l'espace.

Cette réoccupation correspond alors à la deuxième phase du site. Il se traduit tout d'abord par une préparation des terrains : nivellement des surfaces, apport massif de remblais, système de terrasse permettant de rattraper le pendage du versant. Une vaste campagne de construction s'organise selon une trame orthonormée (nord-est/sud-ouest). On observe une densification de l'occupation qui semble débuter après 60 de notre ère et perdure jusqu'à la moitié du IIe s. Cette phase bâtie est identifiée par la mise en place d'un espace de circulation qui divise la surface entre au moins deux îlots. Cela s'observe par la présence d'une galerie supposée, large de 4.50 m, avec un niveau de sol associé. De l'autre côté du mur occidental, l'espace est caractérisé comme une parcelle aménagée en cour, agrémentée d'un puits. Cet ensemble pourrait appartenir à l'espace extérieur de la domus reconnue et fouillée dans la parcelle attenante. Deux axes de circulation (ruelle, chemin ?) ont également été mis au jour sur de petites surfaces, et témoignent d'une fréquentation relativement importante, comme le soulignent les différents niveaux de roulement et recharges observés. La présence d'un grand bâtiment est également supposée. La découverte d'un bac à chaux sur le niveau de sol chaulé de ce bâtiment pourrait indiquer le caractère artisanal de celui-ci. Cette observation nous amène à nous questionner sur la nature de cette occupation antique. Les parcelles diagnostiquées se situent à quelques mètres au sud du forum de l'agglomération de Darioritum. La construction d'un aussi vaste monument s'est nécessairement accompagnée de la mise en place d'espaces

de chantier, de zones de travail, ou encore de stockages qui ont dû impactés l'environnement immédiat du futur forum. Nous sommes peut-être en présence de bâtiments, d'espaces directement liés à la construction de cet imposant monument public.

Le troisième temps du site est marqué par une importante phase de démolition et de récupération datée de la fin IIe/ début IIIe siècle. Les couches de démolition montrent un tri important des matériaux. Cette observation est récurrente sur les sites du Haut-Empire à Vannes. Les matériaux de construction sont récupérés sur les édifices de l'ancienne agglomération du Haut-Empire afin de construire l'enceinte du castrum, établie sur la colline de la Garenne.

Aucun indice du Bas-Empire et de l'époque médiévale n'a été mis en évidence. Les parcelles ne semblent pas connaître d'autre aménagement. Une couche importante de terre végétale a préservé les vestiges archéologiques, vraisemblablement grâce à une mise en culture des terrains comme le confirme le cadastre napoléonien (jardins maraîchers). On soulignera la découverte de larges fossés qui peuvent correspondre également à cette exploitation maraichère.

L'ensemble des observations de ce diagnostic montre un espace densément occupé et stratifié. La superficie disponible de la parcelle et sa localisation dans un contexte urbain antique sont exceptionnelles et offrent de nombreuses perspectives de recherche particulièrement enrichissantes dans le cadre d'une fouille.

Etat du site

Les terrassements ont été réalisés jusqu'au niveau d'apparition des vestiges, soit sur une profondeur comprise entre 0,55 m et 1.25 m selon les endroits. L'état de conservation peut être qualifié de bon voire très bon.

À l'issue de l'opération, les parcelles ont été remises en état. Une toile de bidime a été disposée sur les vestiges sensibles (**Cliché 1**). Puis, une couche de terre a été étalée sur la surface des tranchées avant la mise en place de filets orange (**Cliché 2**). Ce signalement permettra d'attirer l'attention lors d'un futur décapage. Les tranchées ont été ensuite intégralement rebouchées avec la terre issue des terrassements. En raison d'une demande de l'aménageur, les pavés et plaques de bitume ont été laissés en tas.

Cliché 1 : Protection des vestiges avant rebouchage, exemple de la tranchée de diagnostic TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 2 : Signalement de l'atteinte du toit des vestiges, exemple de la tranchée de diagnostic TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

Localisation de l'opération

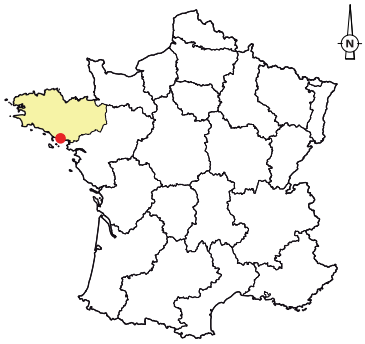

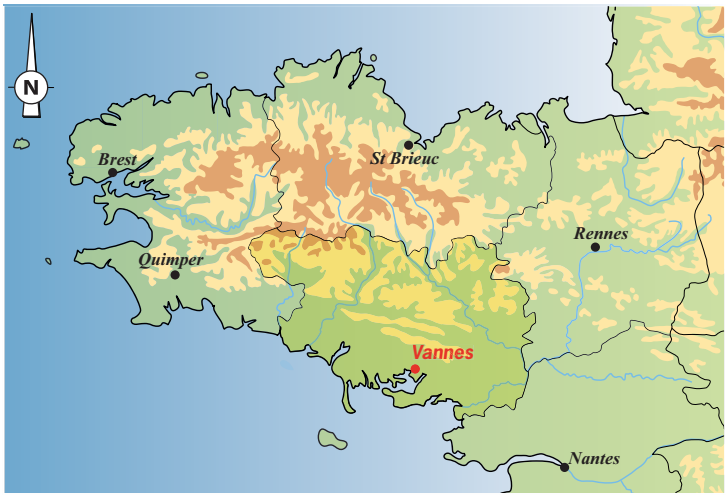

Bretagne
Morbihan
Vannes
6-8 rue de la Tannerie

Section et parcelles :

BO- 355, 203,
374, 381,401

Coord. Lambert93 CC48

x : 1355597
y : 1268375
z : 16,20 m NGF env.

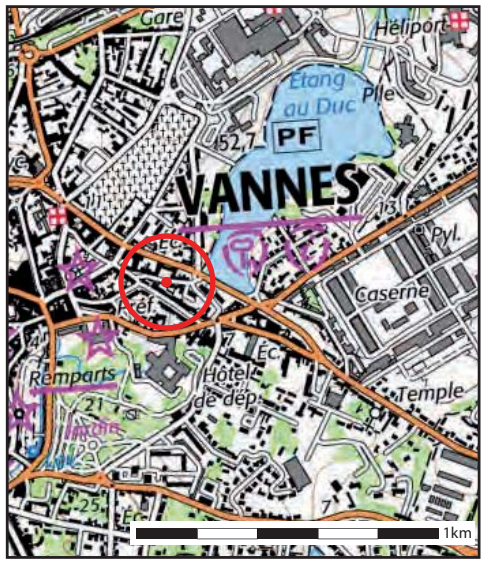

issue 1/25 000 © IGN 2015

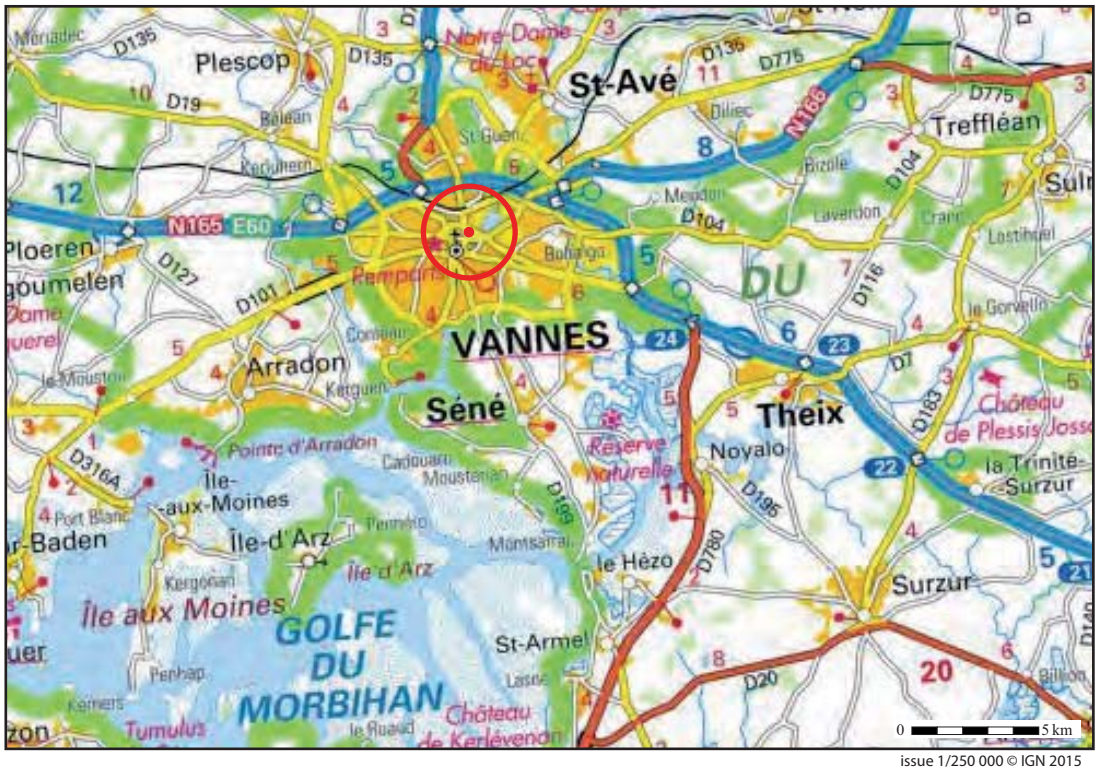

issue 1/250 000 © IGN 2015

Fig.1 : Vannes, 6-8 rue de la Tannerie - Localisation du diagnostic sur fonds de cartes IGN au 250 000e et 25 000e (© Géoportail, IGN - DAO : É. Fécamp).

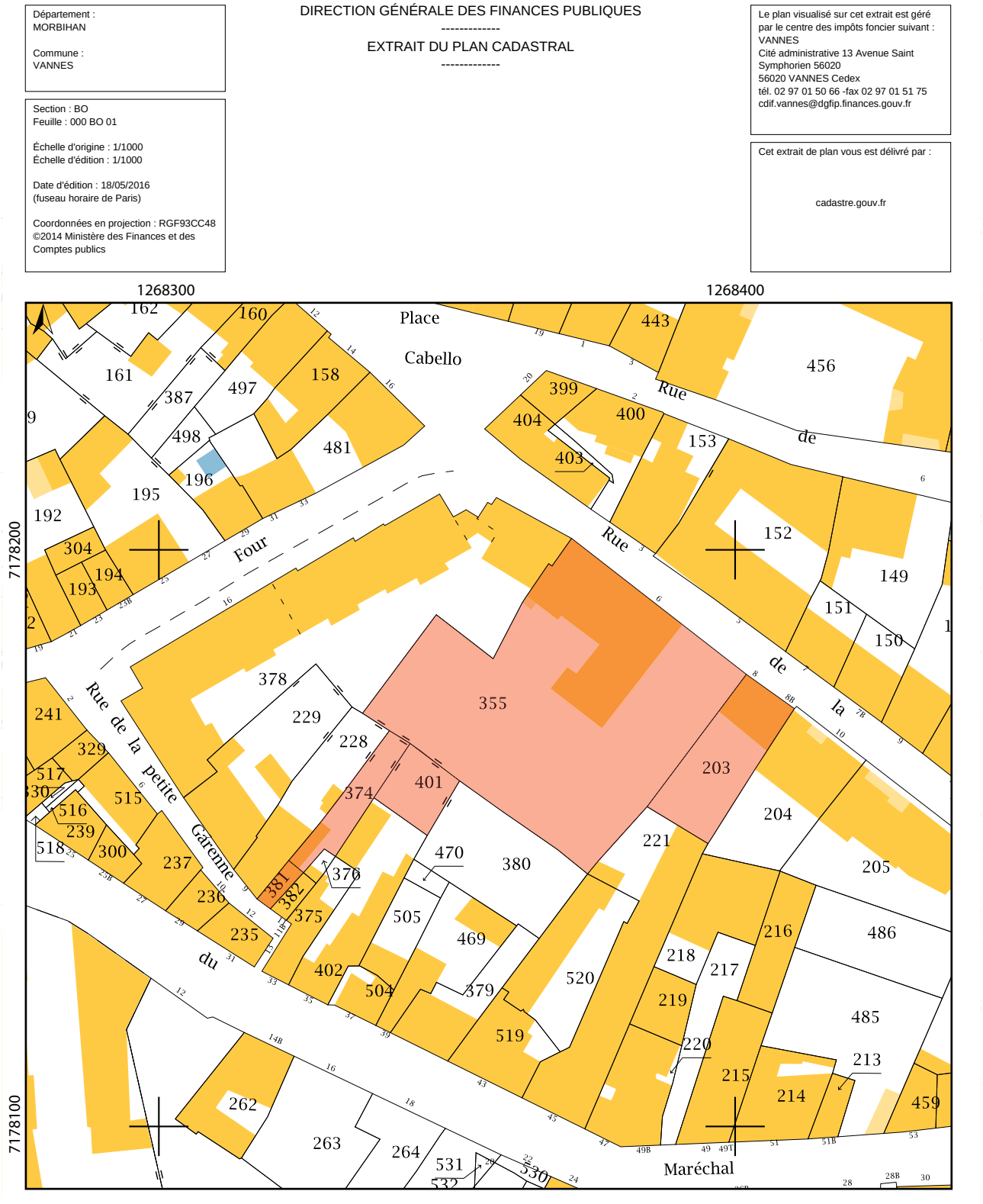

Fig.2 : Vannes, 6-8 rue de la Tannerie - Localisation du diagnostic sur le cadastre actuel (© Cadastre.gouv - DAO : É. Fécamp).

Arrêté de prescription

REÇU LE
21 AOUT 2015
I.N.R.A.P. GO

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D111 978

PRÉFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 17 août 2015

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84.59.00
nne-marie.fourteau@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Vannes (56)
Ref : arrêté n° 2015-233
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

CEFIM
2 allée Nicolas Leblanc
56000 Vannes.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CIRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D111978

REÇU LE
21 AOUT 2015
I.N.R.A.P. C

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2015-233 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU, la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressée par la CEFIM-PIBS, 2 allée Nicolas Leblanc 56000 Vannes (56), pour un terrain situé 6-8 rue de la Tannerie à Vannes, reçue le 28 juillet 2015 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en particulier des vestiges de la ville antique

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Bretagne
Département :	Morbihan
Commune :	Vannes
Lieu-dit :	6-8 rue de la Tannerie
Cadastre :	section : BO parcelles : 355, 203, 374, 381, 401

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la CEFIM, 2 allée Nicolas Leblanc, 56000 Vannes et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 17 août 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

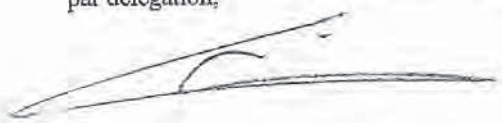

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : CEFIM
INRAP

copie à : mairie de Vannes
Préfecture du Morbihan

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2015-233

région :	Bretagne
département :	Morbihan
commune :	Vannes
lieu-dit :	6-8 rue de la Tannerie
cadastre : section : BO	parcelles : 355, 203, 374, 381, 401
pétitionnaire: CEFIM	

Emprise du diagnostic archéologique : 2529 m²

Contexte archéologique :

La demande volontaire de réalisation de diagnostic concerne un terrain situé dans une zone archéologique très sensible correspondant à la partie sud de l'agglomération antique de Vannes occupée durant le Haut Empire. Les parcelles voisines de l'îlot concerné ont livré des informations sur l'occupation antique du secteur, à l'occasion d'interventions archéologiques.
Côté ouest, un sauvetage réalisé en 1981 et 1982 (sauvetage rue du Four par Patrick André et Alain Triste) dans la parcelle n° BO 378, a mis au jour un ensemble bâti (entrepôt?) occupé au début du 1er siècle ap. J.C et ayant livré un riche mobilier. A son abandon, le bâtiment servira de lieu d'inhumation (10 sépultures délimitées par des pierres).
A l'est du projet, parcelle 205, (10 rue de la Tannerie, fouille préventive 1993, Gaétan Le Cloirec) une fouille préventive a permis d'étudier l'évolution urbaine de ce secteur occupé dès le 1er siècle ap. J.C.
(voirie nord sud, aménagement de terrasses, bâtiments) se poursuivant aux 3è-4ème siècle ap. JC avec de nouveaux aménagements (abandon de la voie, nouvelle construction en pierre avec planchers et bâtiments en bois). Des traces d'occupations médiévales peut-être à vocation artisanale (Haut Moyen-Age ? et 13è-14ème s) sont aussi signalées dans ce secteur.
Au sud, parcelle 380, une opération de sondages réalisée en 2009 (Alain Triste et Sébastien Daré) après d'importants terrassements privés, a permis de reconnaître un ensemble de fosses et un angle de mur, associés à du mobilier archéologique datable de la première moitié du 1er siècle ap. JC.
Enfin l'actuelle rue de la Tannerie reprendrait l'axe d'une importante voie antique.

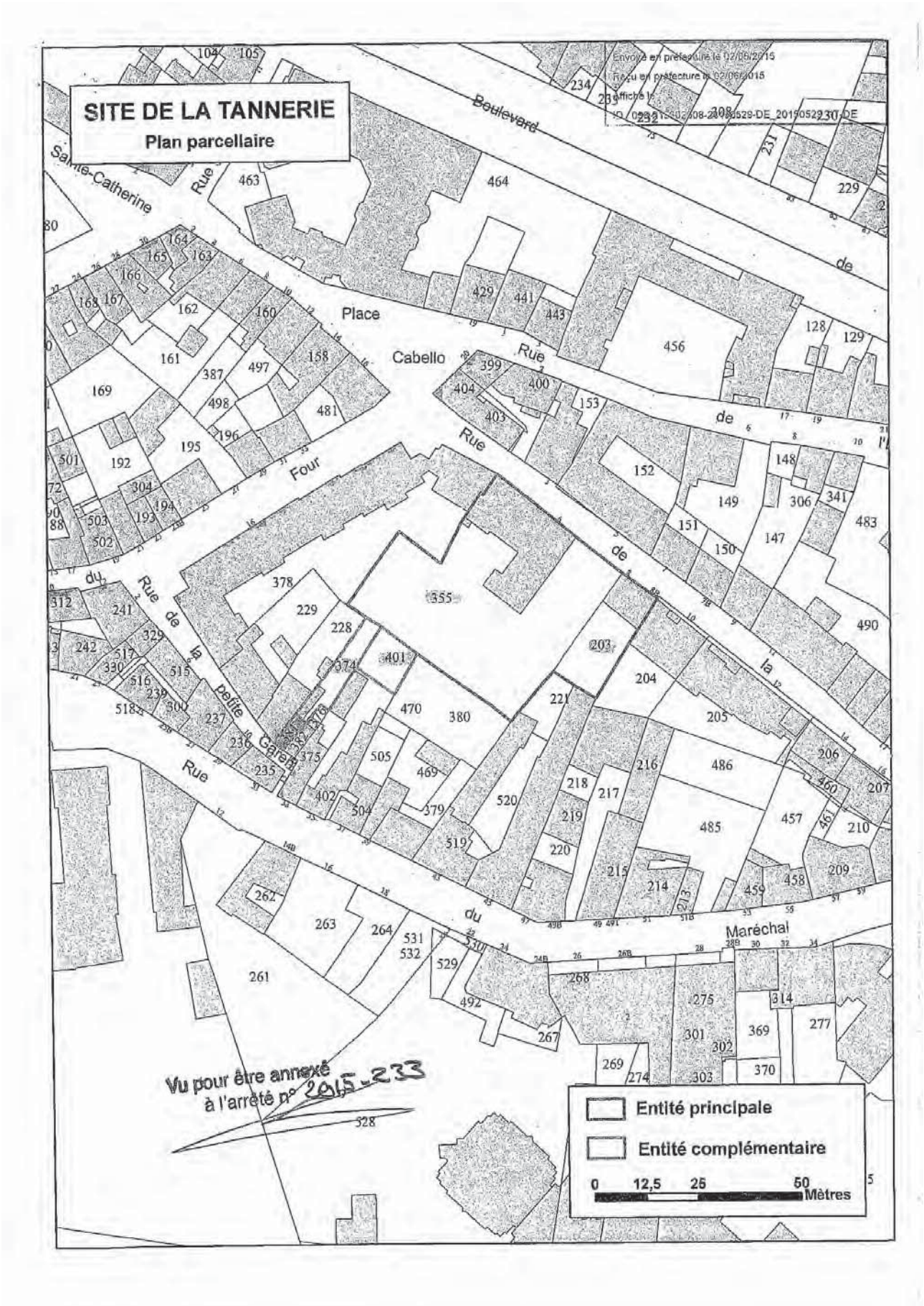
SITE DE LA TANNERIE
Plan parcellaire
Envoyé en préfecture le 02/06/2015
Reçu en préfecture le 02/06/2015
Affiché le
ID : 056231502308-20150529-DE_20150529230-DE
Boulevard
Sainte-Catherine
Rue
Place
Cabello
Four
Rue de la petite Garenne
Rue du Maréchal
Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2015-233
Entité principale
Entité complémentaire
0 12,5 25 50 Mètres

Attestation

ATTESTATION

Je soussigné(e) Mr Féneon Christophe
Demeurant SCCV Le Domaine de Boismoreau 2 allée Nicolas Leblanc 56000 VANNES
propriétaire du terrain sis à 6 à 8 rue de la tannerie - 56000 VANNES
cadastré section BO n° 203/355/374/381/401

autorise l'INRAP à pénétrer sur lesdits terrains et à procéder à l'opération d'archéologie préventive, dans le cadre du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 2015-233 du préfet de la région de Bretagne
en date du 17/08/2015

Pour valoir ce que de droit,
(faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Fait à Vannes, le 27 novembre 2015.

Signature :

SCCV LE DOMAINE DE BOISMOREAU
2 Allée Nicolas Leblanc
56000 VANNES
Capital de 1000 €
RCS Vannes 814 171 945

Projet scientifique d'intervention

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref : MB/TA/2015/2428

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «VANNES (56), 6-8 RUE DE LA TANNERIE »

Opération : D111978 – 2015-233

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 01/12/15

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 21 août 2015 portant sur le diagnostic dénommé « VANNES (56), 6-8 RUE DE LA TANNERIE » sur la commune de Vannes dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 18 novembre 2015.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D111978
VANNES (56), 6-8 RUE DE LA TANNERIE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Bretagne**	Département	**Morbihan**
Commune	**Vannes**		
Lieu-dit	**6-8 RUE DE LA TANNERIE**		
Cadastre	**Vannes : BO 355, 203, 374, 381, 401**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**2015-233**	**21-08-2015**	**2529 m²**	**18/11/2015**	**01/12/15**
Modification					

Contexte actuel	**Urbain**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Stratifié**		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2015-233**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- ***Responsable d'opération pressenti :***

Karine Prêtre

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- ***Tranche Ferme***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	5 jours
Technicien	12 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Mini-pelle	4 jours	2 jours

- ***Tranche Provisionnelle***

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	7 jours
Technicien	14 jours	3 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (céramologue)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Mini-pelle	2 jours	1 jour

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
13 jours	12 jours	08/02/16

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
Michel-Alain Baillieu

Convention

COURRIER REÇU LE
404
27 JAN. 2016
INRAP

CONVENTION AVEC UN AMENAGEUR
RELATIVE A LA REALISATION DU DIAGNOSTIC D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE
dénommé « VANNES (56), 6-8 RUE DE LA TANNERIE»
n° 2015 – D 111978

Entre

L'Institut national de recherches archéologiques préventives
établissement public national à caractère administratif créé par l'article L.523-1 du code du patrimoine
et dont le statut est précisé aux articles R.545-24 et suivants du même code
dont le siège est 7, rue de Madrid – CS 50008 - 75008 PARIS CEDEX 08
représenté par son directeur général, Monsieur Pierre Dubreuil

ci-dessous dénommé l'Inrap ou l'opérateur, d'une part

Et

La société CEFIM
représentée par la société Le Domaine de Boismoreau
Société au capital de 1 000,00 euros
immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VANNES sous le numéro 814 171 245
dont le siège social est : 2 allée Nicolas Leblanc – 56000 VANNES
représentée par son directeur, Monsieur Christophe FENEON
ayant tous pouvoirs à l'effet de signer les présentes

ci-dessous dénommé(e) l'aménageur, d'autre part

Vu le livre V du code du patrimoine, et notamment ses article L.523-7, R. 523-24 à R. 523-38, R. 523-60 à R. 523-68 et R. 545-24 et suivants

Vu l'arrêté du préfet de la région Bretagne du 17/08/15 prescrivant le présent diagnostic d'archéologie préventive et qui précise, en particulier, la qualification du responsable scientifique de l'opération, notifié à l'aménageur et aux opérateurs potentiels dont l'Inrap le 21/08/15

Vu la décision du préfet de région Bretagne du 18/11/15 attribuant le présent diagnostic d'archéologie préventive à l'Inrap en qualité d'opérateur compétent, notifié à l'Inrap et à l'aménageur

Vu la décision du préfet de région Bretagne du 10/12/15 approuvant le projet d'intervention

PREAMBULE

Par les dispositions susvisées du code du patrimoine, l'Institut national de recherches archéologiques préventives a reçu mission de réaliser les opérations d'archéologie préventive prescrites par l'Etat. A ce titre, il est opérateur.
L'Inrap assure l'exploitation scientifique de ces opérations et la diffusion de leurs résultats. Il concourt à l'enseignement, à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie et exerce toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement à l'accomplissement de ses missions et, notamment, par l'exploitation des droits directs et dérivés des résultats issus de ses activités.

En application de ces principes, l'Inrap, attributaire du diagnostic, doit intervenir préalablement à l'exécution des travaux projetés par l'aménageur pour réaliser l'opération d'archéologie préventive prescrite. Il établit le projet scientifique d'intervention.

Il est précisé que l'aménageur doit être entendu comme la personne qui projette d'exécuter les travaux, conformément à l'article R.523-3 du code du patrimoine.

L'opération de diagnostic est réalisée pour le compte de l'aménageur, à l'occasion de son projet d'aménagement. Elle est un préalable nécessaire.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - OBJET

La présente convention a pour objet de définir les modalités de réalisation par l'Institut national de recherches archéologiques préventives de l'opération de diagnostic décrite à l'article 3 ci-dessous, ainsi que l'ensemble des droits et obligations respectifs des deux parties dans le cadre de cette opération.

En tant qu'opérateur, l'Inrap assure la réalisation de l'opération dans le cadre du titre II du livre V du code du patrimoine. Il en établit le projet d'intervention et la réalise, conformément aux prescriptions de l'Etat. Il transmet la présente convention au préfet de région.

ARTICLE 2 - CONDITIONS ET DELAIS DE MISE A DISPOSITION DU TERRAIN PAR L'AMENAGEUR POUR LA REALISATION DE L'OPERATION

Article 2-1 - Conditions de mise à disposition du terrain

Article 2-1-1 - Conditions de libération matérielle et juridique

En application des dispositions du code du patrimoine relatives à l'archéologie préventive susvisées, l'aménageur est tenu de remettre le terrain à l'Inrap dans des conditions permettant d'effectuer l'opération. A cette fin, il met gracieusement à disposition le terrain constituant l'emprise du diagnostic et ses abords immédiats libérés de toutes contraintes d'accès et d'occupation sur les plans pratiques et juridiques. L'absence de toute contrainte consiste, sauf accord différent des parties, à libérer le terrain et ses abords immédiats de tous matériels, matériaux, stocks de terre, arbres, équipements et petites constructions et plus généralement tous éléments pouvant entraver le déroulement normal des opérations ou mettre en péril la sécurité du personnel.

Pendant toute la durée de l'opération, l'Inrap a la libre disposition du terrain constituant l'emprise du diagnostic. L'aménageur s'engage à ne pas intervenir sur le terrain pour les besoins de son propre aménagement sauf accord différent des parties et sous réserve des dispositions particulières précisées ci-après.

Article 2-1-2 - Conditions tenant à la connaissance des réseaux

En application de la règlementation relative à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, il appartient à l'aménageur de fournir obligatoirement à l'Inrap les demandes de travaux avec les réponses des différents exploitants de réseau concernés au plus tard le 15 janvier 2016.

L'aménageur fait procéder à ses frais aux piquetages des réseaux existants et les maintient en bon état.

Il prend en charge les investigations complémentaires, par des prestataires, si la localisation est classée trop imprécise (Réseau classé B ou C).

Article 2-1-3 - Conditions particulières

1) Conditions particulières liées aux caractéristiques du terrain :

- l'aménageur s'engage à ce que le terrain et les voies d'accès soient librement utilisables par l'Inrap
- l'aménageur doit marquer au sol l'emprise de son terrain pour le délimiter clairement
- l'éventuelle dépollution du site
- démolition et évacuation de bâtiments existants, et évacuation des produits de démolition
- abattage d'arbres, étant précisé que leur "dessouchage" est strictement interdit avant l'intervention de l'Inrap
- "exondage" de zones inondables

Dans l'hypothèse où en cours de réalisation de l'opération, des caractéristiques du terrain, non transmis à l'Inrap se révélaient, l'aménageur assumera le coût des interventions nécessaires et les parties en tireront toutes conséquences, notamment concernant les délais de réalisation de l'opération.

2) Conditions d'intervention de l'aménageur pendant la mise à disposition du terrain :

Il est expressément convenu qu'il n'existe aucune condition particulière justifiant d'autoriser l'aménageur à intervenir pendant la durée de l'opération archéologique.

Article 2-2 - Délai de mise à disposition du terrain et procès verbal de mise à disposition du terrain

L'aménageur s'engage à mettre le terrain à la disposition de l'Inrap dans des conditions permettant d'effectuer l'opération archéologique, telles qu'elles sont précisées à l'article 2, au plus tard le **8 février 2016**. Tout report devra être précisé par avenant.

La carence de l'aménageur dans l'établissement des demandes de travaux en application de la règlementation sur la connaissance des réseaux provoquant un dépassement de la date ci-dessus entrainera le versement des pénalités de retard prévues à l'article 8.

Au moment de l'occupation du terrain, l'Inrap dresse un procès verbal de mise à disposition du terrain constituant l'emprise du diagnostic, de façon contradictoire en présence d'un représentant de l'aménageur, en deux exemplaires originaux dont l'un sera remis à l'aménageur. Ce procès verbal a un double objet :

- il constate le respect du délai et la possibilité pour l'Inrap d'occuper le terrain constituant l'emprise du diagnostic qui, en conséquence, est placé sous sa garde et sa responsabilité
- il constate le respect de l'ensemble des conditions de mise à disposition de ce terrain prévues au présent article.

Dans le cas où l'aménageur est dans l'impossibilité de se faire représenter sur les lieux, il en prévient l'Inrap au moins une semaine avant, et l'établissement peut, en accord avec l'aménageur, adresser le

procès verbal de mise à disposition du terrain à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception, à charge pour l'aménageur de le retourner signé à la direction interrégionale.

En cas de désaccord entre l'Inrap et l'aménageur sur ce procès-verbal ou en cas de refus de l'aménageur de le signer, l'Inrap se réserve la possibilité de faire constater par huissier, à ses frais, l'état du terrain. L'Inrap adressera ce constat d'huissier à l'aménageur dont les parties conviennent qu'il vaudra procès-verbal de début de chantier.

L'accès au terrain et son occupation sont maintenus et garantis par l'aménageur pendant toute la durée de l'opération archéologique à partir de la mise à disposition du terrain constatée par le procès verbal prévu ci-dessus et jusqu'à l'établissement du procès verbal de fin de chantier mentionné à l'article 7-1 ci-dessous.

Toute gêne ou immobilisation des équipes de l'Inrap en début de chantier notamment pour des motifs d'inaccessibilité du terrain entraînera un report automatique du calendrier de réalisation de l'opération prévu à l'article 4 ci-dessous, lequel sera constaté dans le procès verbal de mise à disposition ; la date de ce report de mise à disposition du terrain sera fixée d'un commun accord entre les parties. Dans cette hypothèse, les pénalités de retard prévues à l'article 8 seront dues par l'aménageur. Dans la mesure où cela interviendrait en cours de chantier, l'Inrap le signalera par courrier en recommandé avec accusé de réception à l'aménageur. Le report de calendrier se réalisera également de façon automatique.

Article 2-3 - Situation juridique de l'aménageur au regard du terrain

L'aménageur garantit à l'Inrap être titulaire du droit de propriété du terrain constituant l'emprise de l'opération prescrite.

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DE L'OPERATION

Article 3-1 - Nature de l'opération

L'opération d'archéologie préventive objet de la présente convention est constituée des travaux de diagnostic (phase de terrain et phase d'étude aux fins d'élaboration du rapport de diagnostic) décrits dans le projet scientifique d'intervention en annexe 1.

Article 3-2 - Localisation de l'opération

La localisation de l'emprise du diagnostic –qui est définie par l'arrêté de prescription- est présentée en annexe 2 avec le plan correspondant qui a été fourni ou validé par le service de l'Etat ayant prescrit le diagnostic.

ARTICLE 4 - DELAIS DE REALISATION DU DIAGNOSTIC ET DE REMISE DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC

D'un commun accord, l'Inrap et l'aménageur conviennent du calendrier défini ci-après. En application de l'article R.523-60 du code du patrimoine, l'Inrap fera connaître aux services de l'Etat (service régional de l'archéologie) les dates de début et de fin du diagnostic au moins cinq jours ouvrables avant le début de l'opération.

Toute gêne ou immobilisation des équipes de l'Inrap en cours de chantier, y compris dans le cas de découverte fortuite de réseaux, entraînera un report automatique du calendrier de réalisation de l'opération. L'Inrap signalera l'évènement, par tous moyens doublé d'un courrier en recommandé avec accusé de réception à l'aménageur.

Il est précisé que dans le cas évoqué de découverte fortuite de réseaux, l'aménageur prendra en charge les investigations complémentaires et nécessaires ; les délais d'intervention de l'Inrap seront automatiquement augmentés du délai de celles-ci.
Aucune pénalité de retard de ce fait ne pourra être réclamée à l'Inrap.

Article 4-1 - Date de début de l'opération

D'un commun accord entre les parties, la date de début de l'opération est le **8 février 2016.**

Cette date est subordonnée :
- d'une part, à la mise à disposition des terrains dans les conditions définies à l'article 2 ci-dessus permettant à l'Inrap de se livrer à l'opération de diagnostic prescrite,
- d'autre part, à la désignation du responsable scientifique de l'opération par l'Etat
- et enfin, à la signature de la présente convention.

Article 4-2 - Durée de réalisation et date d'achèvement de l'opération

La réalisation de l'opération de diagnostic sera d'une durée de 13 jours ouvrés pour s'achever sur le terrain au plus tard le **18 mars 2016** compte tenu de la date fixée à l'article 2-2. Cette date pourra notamment être modifiée dans les cas et aux conditions prévus à l'article 4-4 ci-dessous.

Lorsqu'il cesse d'occuper le terrain, l'Inrap dresse un procès verbal de fin de chantier dans les conditions précisées à l'article 7-1 de la présente convention.

Article 4-3 - Date de remise du rapport de diagnostic

D'un commun accord, les parties conviennent que la date de remise du rapport de diagnostic par l'Inrap au préfet de région est fixée au **13 mai 2016** au plus tard compte tenu de la date fixée à l'article 2-2.

Le préfet de région portera ce rapport à la connaissance de l'aménageur et du propriétaire du terrain.

Article 4-4 - Conditions de modification du calendrier de l'opération archéologique en raison de circonstances particulières

En cas de circonstances particulières affectant la conduite du chantier, notamment en ce qui concerne le calendrier de l'opération, l'Inrap ou l'aménageur organise dans les meilleurs délais une réunion entre les parties concernées pour convenir des nouvelles modalités de l'opération et de leurs conséquences, lesquelles seront définies obligatoirement par avenant.

Les circonstances particulières pouvant affecter le calendrier de l'opération sont celles qui affectent la conduite normale du chantier, telles que notamment :
- les contraintes techniques liées à la nature du sous-sol
- et les circonstances suivantes : intempéries, pollution du terrain, aléas imprévisibles et, de manière générale, en cas de force majeure, lesquelles rendent inexigibles les pénalités de retard.

Il est précisé que les intempéries (nature et période) doivent s'entendre au sens des articles L.5424-6 à L. 5424-9 du code du travail

ARTICLE 5 - PREPARATION ET REALISATION DE L'OPERATION (PHASE DE TERRAIN)

Article 5-1 - Travaux et prestations réalisés par ou pour le compte de l'Inrap

Article 5-1-1 - Principe

L'Inrap effectue les seuls travaux et prestations indispensables à la réalisation de l'opération archéologique dans le cadre du titre II du livre V du code du patrimoine susvisé, directement ou indirectement par l'intermédiaire de prestataires / entreprises qu'il choisit et contrôle conformément à la réglementation applicable à la commande publique ou dans le cadre de collaboration scientifique avec d'éventuels d'organismes partenaires.

Il fait son affaire de toute démarche administrative liée à l'exercice de ses travaux et prestations, notamment les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT).

Article 5-1-2 - Installations nécessaires à l'INRAP et signalisation de l'opération

L'Inrap ainsi que ses prestataires / entreprises ou partenaires peuvent installer sur le chantier tout cantonnement utile à la réalisation de l'opération.

L'Inrap peut installer tout panneau de chantier destiné à signaler au public son intervention sur le site.

Article 5-1-3 - Hygiène et sécurité des personnels

Dans le respect de la loi du 31 décembre 1993, l'Inrap réalisant des travaux à risques particuliers, l'aménageur en tant que maître d'ouvrage au titre de ses travaux d'aménagement doit désigner un coordonnateur-sécurité-protection-santé (SPS) (sauf dérogation où le coordonnateur SPS peut être remplacé par le Maître d'œuvre).
L'aménageur s'engage à fournir à l'Inrap le Plan Général de Coordination (PGC) avant la date de démarrage de l'opération afin de pouvoir réaliser le PPSPS.
Dans le cas où l'aménageur est entreprise utilisatrice et que le chantier ne peut être isolé de l'activité du site, un plan de prévention sera établit entre l'aménageur et l'Inrap.

Article 5-2 - Engagements de l'aménageur

Il est préalablement rappelé que, conformément à l'article R. 523-32 du code du patrimoine, la convention ne peut avoir pour effet la prise en charge, par l'Inrap, de travaux ou d'aménagements du chantier qu'impliquait, en tout état de cause, la réalisation du projet de l'aménageur.

Outre les travaux et aménagements qu'impliquait la réalisation de son propre projet, l'aménageur s'engage à :

- faire son affaire de toutes les questions liées à l'occupation temporaire des terrains, de leurs abords et de leurs voies d'accès
- fournir à l'Inrap tous renseignements utiles relatifs aux ouvrages privés situés dans ou sous l'emprise des terrains fouillés (canalisations,…) et à leurs exploitants
- fournir à l'Inrap copie des analyses de sol et des éventuels rapports de pollutions
- fournir à l'Inrap les certificats d'urbanisme délivrés, le cas échéant, à l'aménageur
- assurer, par tous moyens nécessaires, la mise en sécurité du site, notamment : clôture du chantier avec un portail d'accès,
- fournir à l'Inrap le projet d'aménagement, le plan topographique et un plan cadastral
- fournir à l'Inrap le plan des distances de sécurité à respecter vis-à-vis des bâtiments existants en élévation

- fournir à l'Inrap un état parcellaire indiquant les numéros de parcelle, les nom et adresse des propriétaires
- fournir à l'Inrap copie de l'étude géotechnique

Article 5-3 - Engagements de l'Inrap en matière d'environnement et de développement durable

L'Inrap intègre le développement durable et la préservation de l'environnement à sa démarche scientifique et administrative. A cette fin, il définit et met en œuvre des mesures de protection dans le cadre de la réalisation des opérations de diagnostic d'archéologie préventive.

Article 5-4 - Conditions de restitution du terrain à l'issue de l'opération

A l'issue de l'opération, l'Inrap procède à un rebouchage sommaire. Tous travaux ou études relatifs à la capacité du sol en place au regard de la construction projetée sont à la charge de l'aménageur.

ARTICLE 6 - REPRESENTATION DE L'INRAP ET DE L'AMENAGEUR SUR LE TERRAIN - CONCERTATION

Les personnes habilitées à représenter l'Inrap auprès de l'aménageur, notamment pour la signature des procès verbaux mentionnés ci-dessus, sont :
- Monsieur Claude LE POTIER, directeur de l'interrégion Grand Ouest de l'Inrap ou la personne ayant reçu délégation à cette fin

Les personnes habilitées à représenter l'aménageur auprès de l'Inrap, notamment pour la signature des procès verbaux mentionnés ci-dessus, sont :
- Monsieur Christophe FENEON, directeur ou la personne ayant reçu délégation à cette fin.

ARTICLE 7 – FIN DE L'OPERATION

Article 7-1 – Procès verbal de fin de chantier

Lorsqu'il cesse d'occuper le terrain constituant l'emprise du diagnostic, l'Inrap dresse un procès verbal de fin de chantier, de façon contradictoire en présence d'un représentant de l'aménageur, en deux exemplaires originaux dont l'un est remis à l'aménageur.

Ce procès-verbal a un triple objet :
- il constate la cessation de l'occupation par l'Inrap et fixe en conséquence la date à partir de laquelle l'Inrap ne peut plus être considéré comme responsable de la garde et de la surveillance du terrain constituant l'emprise du diagnostic et à partir de laquelle l'aménageur recouvre l'usage de ce terrain ;
- il constate également l'accomplissement des obligations prévues par la présente convention et le cas échéant les apports consentis par l'aménageur ;
- il mentionne, le cas échéant, les réserves formulées par l'aménageur, sans pour autant que celles-ci fassent obstacles au transfert de garde. Dans ce cas, un nouveau procès verbal constatera la levée de ces réserves.

A défaut pour l'aménageur de se faire représenter sur les lieux, l'Inrap peut, en accord avec l'aménageur, adresser le procès verbal de fin de chantier à ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception à charge pour l'aménageur de le retourner signé à la direction interrégionale dans les meilleurs délais.

En cas de désaccord entre l'Inrap et l'aménageur sur ce procès-verbal ou en cas de refus de l'aménageur de le signer, l'Inrap se réserve la possibilité de faire constater par huissier, à ses frais, l'état du terrain. L'Inrap adressera ce constat d'huissier à l'aménageur dont les parties conviennent qu'il vaudra procès-verbal de fin de chantier.

Article 7-2 – Contrainte archéologique

Le procès-verbal de fin de chantier ne vaut pas libération du terrain ni autorisation de réalisation des travaux projetés par l'aménageur.

Il appartient au préfet de région, qui en informera directement l'aménageur, de déterminer les suites à donner au présent diagnostic dans les conditions prévues par l'article R. 523-19 du code du patrimoine.

ARTICLE 8 – CONSEQUENCES POUR LES PARTIE DE DEPASSEMENT DES DELAIS FIXES PAR LA CONVENTION – PENALITES DE RETARD

Article 8-1 – Domaine d'application des pénalités de retard

En application de l'article R. 523-31-4° du code du patrimoine, le dispositif de pénalités de retard s'applique :
- en cas de dépassement par l'aménageur des délais fixés à l'article 2-2 ci-dessus ;
- en cas de dépassement par l'Inrap des délais fixés aux articles 4-2 et 4-3 ci-dessus

Aucune pénalité de retard ne peut être réclamée pour tout autre retard qui ne serait pas imputable à la partie concernée et notamment en cas de circonstances particulières telles que définies par l'article 4-4 ci-dessus.

Article 8-2 – Montant, calcul et paiement des pénalités de retard

La pénalité due par l'aménageur sera de 10 € par jour ouvré de retard au-delà de la date de mise à disposition du terrain prévue à l'article 2-2. Le nombre de jours à prendre en compte sera celui découlant de la date effective de mise à disposition du terrain constatée sur le procès verbal correspondant.

Les pénalités seront déclenchées après mise en demeure de l'Inrap.

La pénalité due par l'Inrap sera de 10 € par jour ouvré de retard au-delà des délais prévus aux articles 4-2 et 4-3 (délais de réalisation de l'opération et date de remise du rapport de diagnostic). Le nombre de jours à prendre en compte sera celui découlant de la date effective de fin de l'opération sur le terrain constatée sur le procès verbal de fin de chantier ou de la date de remise du rapport de diagnostic par l'Inrap au préfet de région.

Les pénalités seront déclenchées après mise en demeure de l'aménageur.

ARTICLE 9 – COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUE - VALORISATION

Aux fins d'exercice de ses missions de service public d'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et de diffusion de leurs résultats, de concours à la diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie, l'Inrap exerce toutes les activités qui se rattachent directement ou indirectement à l'accomplissement de ses missions et exploite les droits directs et dérivés des résultats qui en sont issus. Il est titulaire des droits d'auteur afférents aux œuvres créées dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public. Il diffuse les résultats scientifiques de ses opérations selon les modalités qu'il juge appropriées.

Article 9-1 – Réalisation de prises de vue photographique et de tournages

1) Dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public, et dans la mesure où lui seul peut autoriser l'entrée sur les chantiers archéologiques placés sous sa responsabilité et dans le cadre de la garde des objets mobiliers provenant de l'opération archéologique qui lui est confiée, l'Inrap peut librement :

- réaliser lui-même, directement ou par l'intermédiaire de prestataires, des prises de vues photographiques et des tournages, quels qu'en soient les procédés et les supports, et exploiter les images ainsi obtenues quelle qu'en soit la destination ;
- autoriser des tiers à réaliser eux-mêmes, directement ou par l'intermédiaire de prestataires, des prises de vues photographiques et des tournages et à exploiter ces images, nonobstant les autres autorisations éventuellement nécessaires – en particulier en ce qui concerne la propriété des objets mobiliers et vestiges immobiliers photographiés ou filmés – dont ces tiers devront faire leur affaire auprès des ayants droit (services de l'Etat, propriétaire du terrain,...).

2) La réalisation de prises de vues photographiques ou de tournages par l'aménageur sur le présent chantier archéologique, est soumis à l'accord préalable du responsable scientifique de l'opération à l'Inrap pour la définition des meilleures conditions de ces prises de vues ou tournages, eu égard au respect des règles de sécurité inhérentes au chantier et au plan de prévention établi entre l'Inrap et l'équipe de tournage, aux caractéristiques scientifiques et au planning de l'opération. Cette démarche vaut quels que soient les procédés, les supports et la destination des images, et nonobstant les autres autorisations éventuellement nécessaires – en particulier en ce qui concerne le droit à l'image des archéologues présents sur le site, la propriété des objets mobiliers et vestiges immobiliers photographiés ou filmés – dont l'aménageur devra faire son affaire.

Article 9-2 – Actions de communication locale autour du chantier

Lorsque l'implantation et la nature de l'opération archéologique le justifient, l'Inrap mettra en place un dispositif d'information sur cette opération, son objet et ses modalités, auquel l'aménageur pourra éventuellement s'associer.

Article 9-3 – Actions de valorisation ou de communication autour de l'opération

L'Inrap et l'aménageur pourront convenir de coopérer à toute action de communication ou de valorisation de la présente opération et de ses résultats, notamment par convention particulière à laquelle d'autres partenaires pourront être associés. Cette convention définira la nature et les modalités de réalisation de l'action que les parties souhaitent conduire, ainsi que les modalités de son financement.

ARTICLE 10 – COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Pour toute contestation pouvant naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de la présente convention, attribution de compétence est donnée au tribunal administratif de Rennes après épuisement des voies de règlement amiable.

ARTICLE 11 – PIECES CONSTITUTIVES DE LA CONVENTION

La convention comprend le présent document et les annexes suivantes :
- annexe 1 : Projet scientifique d'intervention
- annexe 2 : Plan du terrain constituant l'emprise du diagnostic
- annexe 3 : Attestation d'accord du propriétaire du (des) terrain(s) (ou acte valant autorisation du propriétaire du terrain)

Fait en deux exemplaires originaux
A CESSON SEVIGNE
Le - 1 FEV. 2016

Pour l'Institut national de recherches archéologiques préventives,
Par délégation de signature, le directeur de l'interrégion Grand Ouest
Monsieur Claude LE POTIER

par délégation
l'Adjoint Administrateur
Arnaud DUMAS

A Vannes
Le 21/11/16

Pour la société Le Domaine de Boismoreau,

Le directeur
Monsieur Christophe FENEON

Arrêté de désignation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COURRIER REÇU LE 476 29 JAN. 2016 INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2016-048
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2015-233

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2015-233 du 17 août 2015 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Vannes, 6-8 rue de la Tannerie (56) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1er : Madame Karine PRETRE - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2015-233 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Vannes.

Fait à Rennes, le 18 janvier 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie par intérim

destinataires : INRAP
K. Prêtre

II. Résultats

1. Présentation de l'opération archéologique

1.1 Circonstances de l'intervention et modalités d'intervention

L'intervention archéologique a été mise en place en raison d'un projet de réaménagement sur une surface de plus de 2500 m², réalisé par la société Cefim. Ce projet de construction comprend les parcelles n°355, 203, 374, 381 et 401 de la section BO. Trente cinq logements sont prévus grâce à la réalisation d'un immeuble de trois étages plus un rez-de-chaussée et de quelques maisons sur des surfaces allant de 100 à 200 m².

Les parcelles concernées par le projet d'aménagement sont situées dans la zone 6 des zones présomption de prescriptions archéologiques suite à l'arrêté n°2015-075 du 17 avril 2015. Depuis 1990, la ville a mis en place en concertation avec les services de l'Etat, un périmètre d'archéologie sensible. Ce zonage a été intégré au plan local d'urbanisme en 2005. Il couvre le quartier Saint-Patern, l'*intra muros* et une partie du quartier Calmont. A proximité directe des parcelles, plusieurs découvertes archéologiques ont été répertoriées. Les aménagements étaient donc susceptibles d'affecter des vestiges archéologiques. C'est pourquoi un arrêté de prescription de diagnostic archéologique – n°2015-233 – a été émis par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. En conséquence, un cahier des charges scientifique a été établi par **Anne-Marie Fourteau**, ingénieure de Recherches au SRA de Bretagne afin de mettre en évidence et de caractériser la nature et l'étendue de vestiges éventuels.

L'intervention a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) sous la responsabilité de **Karine Prêtre**. Une convention entre l'aménageur et l'INRAP a définit précisément les modalités de réalisation du diagnostic, ainsi que l'ensemble des droits et obligations des deux parties. L'intervention s'est déroulée du 08 au 26 février 2016 avec une équipe de trois archéologues, **Philippe Cocherel, Yodrik Franel** et **Karine Prêtre**. Les relevés topographiques des tranchées ont été réalisés par **Erwan Leclercq**, topographe à l'INRAP. Ils sont géo référencés en coordonnées Lambert 93 zone 7 CC48.

1.2 Méthode

La phase de terrain a débuté le lundi 08 février 2016. Les terrassements ont été pratiqués sur quatre jours à l'aide d'une pelle à pneu de 13T munie d'un godet lisse de 2 m de large. L'essentiel du décapage mécanique a consisté à l'enlèvement du niveau de terre de jardin et de remblais.

Dans le cas présent, en raison de maisons individuelles occupées et comprises dans le projet, la surface accessible de l'opération a été réduite, avec l'accord de l'agent prescripteur, aux parcelles BO355 et BO303, représentant 2200m². La présence de la Maison des Associations et d'une maison individuelle réduit encore le terrain à explorer à 1496,70 m². Le diagnostic archéologique a donc été principalement réalisé sur le parking de la Maison des Associations et dans un jardin d'une maison désaffectée (**Clichés 3, 4 et 5**).

3

4

5

Cliché 3 : Parcelle 355 section BO avant intervention, vue depuis le nord-est (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 4 : Parcelle 355 section BO avant intervention, vue depuis le sud-ouest (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 5 : Parcelle 203 section BO avant intervention (© K. Prêtre, Inrap).

Le fort pendage naturel du terrain, la présence de fondations bétonnées, de réseaux encore en activité, la localisation de la base vie ainsi que les zones de dépôt de terre ont particulièrement contraints l'implantation des tranchées, ce qui n'a pas permis de moduler les recherches en fonctions de résultats (*cf. infra*).

Cinq tranchées ont ainsi été effectuées. En fonction des investigations, des sondages mécaniques et manuels ont été stratégiquement mis en place, notamment pour vider les perturbations récentes afin de pouvoir observer la stratigraphie en endommageant le moins possibles les structures archéologiques. Chaque tranchée de diagnostic a fait l'objet de relevés de coupes, d'enregistrement photographique et d'enregistrement des unités stratigraphiques. L'ensemble a été topographié afin d'obtenir des plans de fouille et de repositionner les découvertes dans leur contexte.

Les données issues de cette fouille ont été enregistrées sous le logiciel Syslat 4 (**Py 2012**), serveur de Lattes sous le code VANRDT01. C'est

un système qui présente l'avantage d'utiliser une seule et unique liste d'unités stratigraphiques qui se divisent en US positives, US négatives et US construites. Elles peuvent également représenter un fait archéologique, lorsqu'elles sont précédées de deux lettres (ex : MR1001 = mur 1001) ou encore un ensemble lorsqu'elles sont précédées de trois lettres (ex : VOI1002 = voie 1002)
Les codes utilisés sur le site de « 6-8 rue de la Tannerie » Vannes sont :

Faits
FO : fossé
FS : fosse
MR : mur
SA : sablière
SL : sol
PT : puits
TR : tranchée

Ensemble
TRD : tranchée de diagnostic
VOI : espace de circulation (chemin, voie, ruelle…)

La rédaction du rapport de diagnostic a été réalisée et coordonnée par **Karine Prêtre** (sauf mention contraire). L'étude céramique a été menée par **Laure Simon**, avec la collaboration de **Richard Delage** et **Paul-André Bésombe**. Leur contribution a été en grande partie intégrée aux résultats par tranchée à afin de rendre la lecture plus agréable et de ne pas dissocier la description des vestiges à leur contextes chronologiques. L'étude des matériaux de construction a été réalisée par **Jean-François Nauleau** et l'étude des fragments d'enduits peints par **Julien Boislève**. Enfin, l'infographie a été réalisée par **Elise Fécamp** et **Jean-Marc Richard**.

L'ensemble de la documentation est détaillée et consultable en troisième section de ce rapport sous forme de catalogue des unités stratigraphiques, des faits et des photographies. (*cf*. annexes p.97 à p.151)

Concernant le mobilier archéologique, il a été lavé et conditionné en respectant le cahier des charges établi par le SRA Bretagne. Un inventaire synthétique de l'ensemble du mobilier prélevé est disponible également dans la troisième section de ce rapport.

1.3 Contexte géographique et historique

Environnement géographique et géologique
La commune de Vannes est établie en bout d'estuaire dans le golfe du Morbihan. C'est un cadre naturel particulier où le relief est composé de trois collines granitiques : le Méné (point culminant 23 m) Boismoreau (point culminant 17 m) et la Garenne (point culminant 27 m). Les parcelles concernées par l'opération archéologique se situent sur le versant sud-est de la colline de Boimoreau. Le terrain présente une topographie en pente :

-sur la rue de la Tannerie, du nord-est au nord-ouest : + 2.80 m environ
-de la rue de la Tannerie jusqu'à la rue de la petite Garenne : -2.50 m environ.

Le contexte géologique est dénommé $M^1_{p:}$ anatexites (migmatites para et orthodérivées) : anatexites du Golfe du Morbihan (322+/- 5 Ma) : anatexites paradérivées : paragneiss migmatitiques rubanés, métaxites (**Fig.3**). Le substratum rencontré sur le terrain est qualifié de granite gneissique.

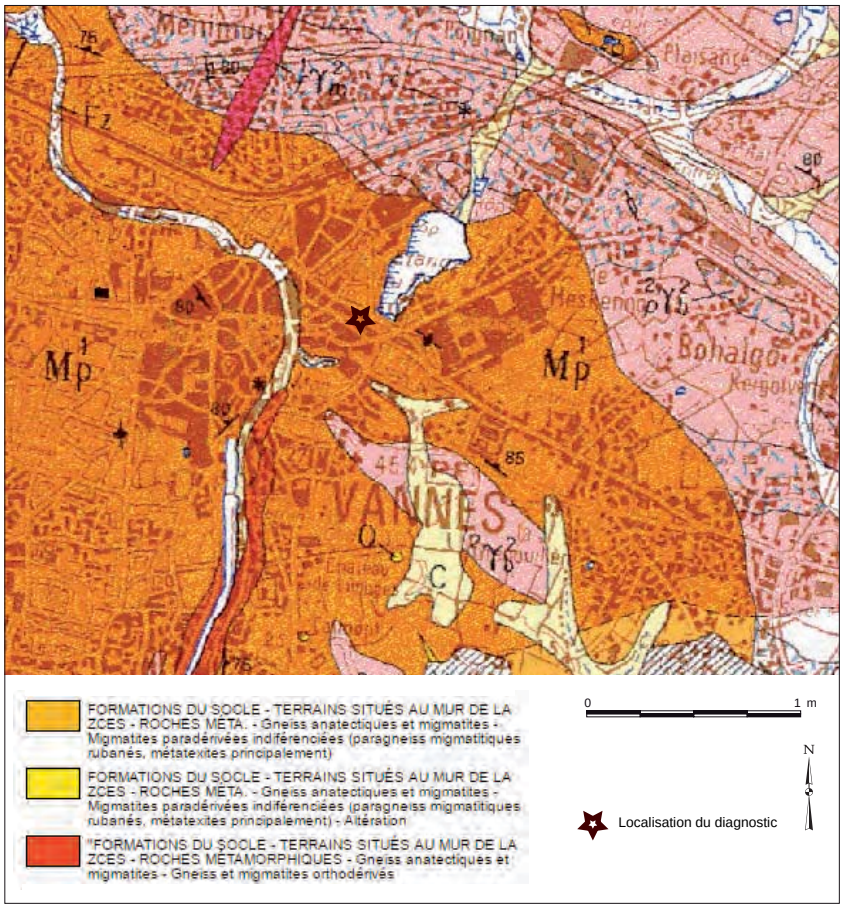

Fig.3 : Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique
(© Infoterre,BRGM - DAO : J.M. Richard).

Environnement archéologique

Les parcelles prescrites sont établies à l'époque antique dans un quartier de l'agglomération de *Darioritum,* territoire des Vénètes. La commune de Vannes est un des sites majeurs du Morbihan, chef-lieu de la Cité des Vénètes (**Fig.4**). Les connaissances acquises de l'agglomération antique de Vannes ont permis de reconstituer les grandes lignes de son développement. Cette agglomération se développe sur la colline de Boismoreau sous le règne d'Auguste, par des habitats de terre et de bois sur solin. Le véritable essor de l'urbanisation de la ville est daté du règne de Tibère avec une grande phase d'urbanisation au milieu du IIe siècle. Dans l'état actuel des connaissances, on estime sa superficie de 40 à 50 hectares. Quelques édifices remarquables y ont été exhumés : *forum* et théâtre (?), thermes, divers édifices publics, *domus*… Cette ville ouverte est abandonnée durant la seconde moitié du IIIe siècle au profit de la colline du Méné où est édifié le *castrum* antique à la fin du IIIe siècle. La colline du Boismoreau connait une réoccupation partielle

durant le IVe siècle, en particulier aux abords de l'actuelle église Saint-Patern. Enfin, La colline de la Garenne, très remaniée au Moyen Age, n'a livré à ce jour aucun vestige antique (Galliou et *alii*, 2009).

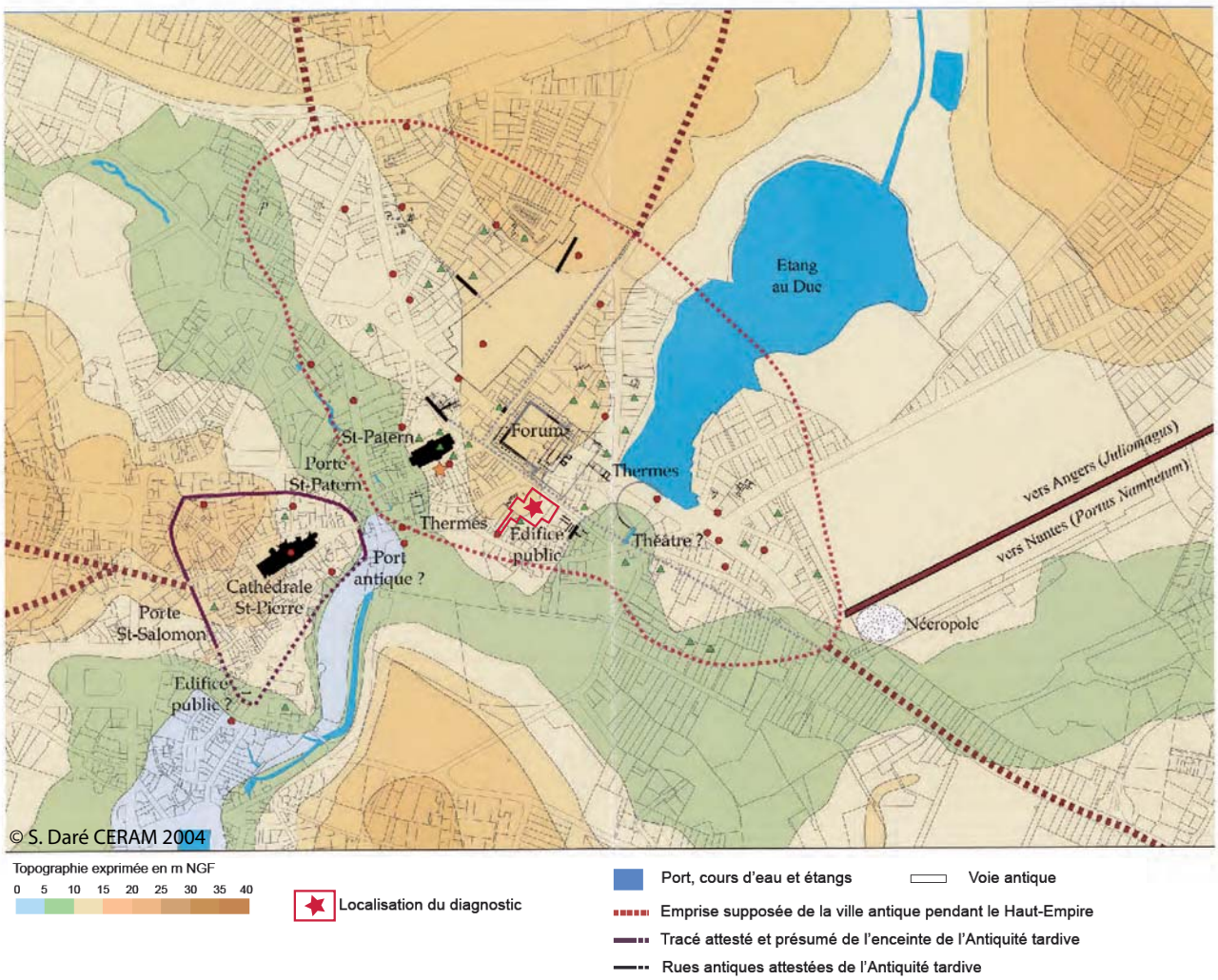

Fig.4 : Contexte archéologique de l'opération (© S. Daré).

Les parcelles concernées par l'intervention archéologique se situent dans un contexte urbanisé reconnu. Tout d'abord, l'actuelle rue de la Tannerie correspond au tracé d'une ancienne voie antique observée plus au nord-ouest, lors des fouilles de la ruelle du recteur (Baillieu 1992) et ruelle de Sainte Catherine (Triste 1988). Il s'agirait d'un *decumanus maximus*, se prolongeant également en axe de communication entre Vannes Nantes ou Angers. A quelques mètres plus au nord, a été aussi mis au jour un ensemble monumental correspondant au *forum* (Triste 1988-1991). Cet édifice est daté de -10 av. J-C. jusqu'à la fin du IIIe siècle ap. En contrebas de la rue, le tracé d'un mur curviligne en moellons de granite d'un important édifice, a été dégagé sur une longueur de 25 m. Datée dès le milieu Ier s. (vers 60 ap.) jusqu'au IIIe s., cette découverte a été interprétée comme le vestige d'un théâtre (Baillieu 1998).

Les parcelles attenantes au futur projet ont également fait l'objet de riches découvertes archéologiques (**Fig.5**). La fouille de la rue du Four (André, Triste, 1982) a livré quatre ensembles distincts du Haut-Empire, vestiges appartenant vraisemblablement à un habitat type *domus*.

Au 10 rue de la Tannerie, une occupation gallo-romaine s'est développé du règne d'Auguste jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère (Le Cloirec, 1993). Celle-ci se développe selon une organisation orthogonale régit par un axe de circulation qui divise le site. On note également une architecture singulière qui pourrait correspondre à un établissement d'une imposante construction à galerie.

Enfin, au 41 rue Maréchal Leclerc une intervention archéologique de sauvetage urgent, faisant suite à une terrassement sans autorisation, a permis de récolter quelques indices archéologiques datés du Haut-Empire. Les sondages ont permis de mettre au jour des fosses d'extraction de matériaux, des fosses dépotoirs et des tranchées de récupération de mur (Triste, Daré 2009).

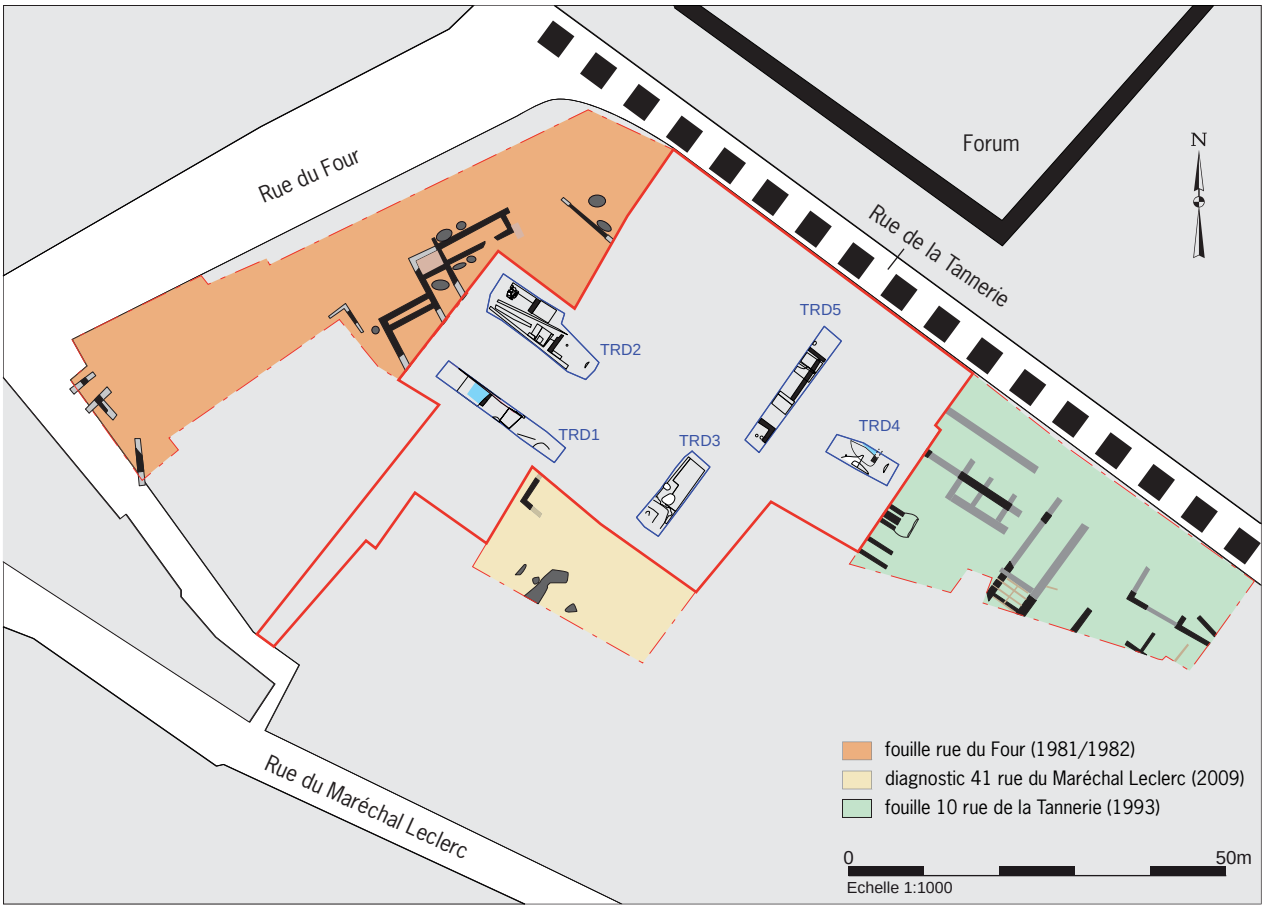

Fig.5 : Environnement archéologique immédiat (DAO : K. Prêtre, E. Fécamp).

2. résultats du diagnostic

2.1 Observations d'ordre général

La prescription archéologique porte sur l'ensemble des parcelles Section BO n°355, 203, 374, 381, 401. Cependant, comme nous l'avons vu, seules les parcelles BO n°355 et Bo n°203 ont été accessibles (2220 m²). Toutefois, il faut prendre en compte la présence de la Maison des Associations, d'une maison individuelle et de sa terrasse encore en place. La surface réelle accessible se retrouve alors réduite à **1496.70 m².** D'autre part, la présence de puissantes fondations d'un ancien bâtiment a également impacté la localisation des tranchées. Une petite recherche a permis de localiser « précisément » ce bâtiment grâce à un plan cadastral de 1980 (**Fig.6**).

Il est important de signaler que les vestiges apparaissent directement sous la base de ces fondations, qui n'a eu, pour ce que nous avons observé, que très peu d'incidence sur les structures conservées. Seuls les niveaux de démolition antiques semblent impactés (**Cliché 6**).

Cliché 6 : Fondation d'un bâtiment moderne et affleurement des vestiges (© K. Prêtre, Inrap).

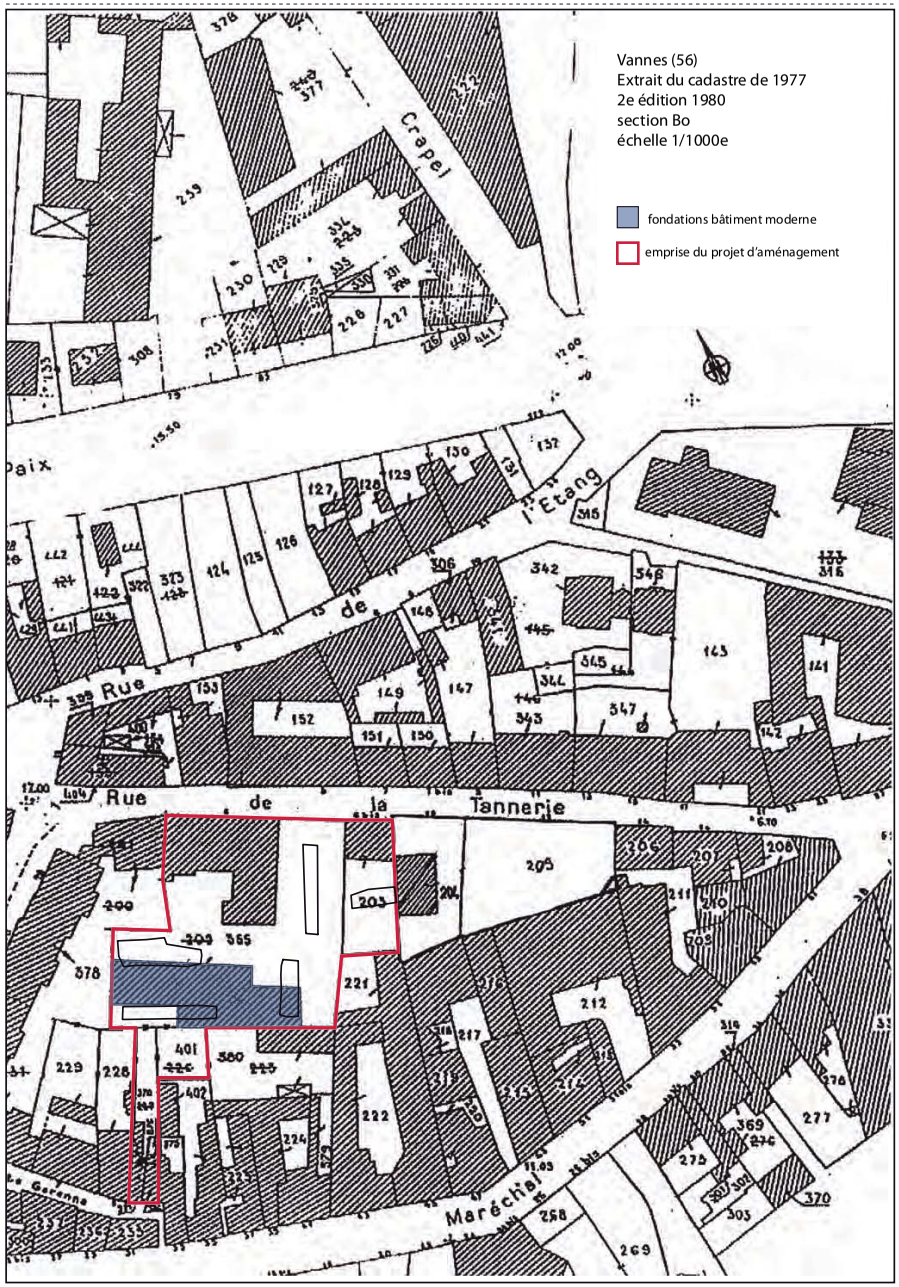

Fig.6 : Localisation du bâtiment moderne recensé sur le cadastre de 1980 et aujourd'hui disparu (DAO : K. Prêtre).

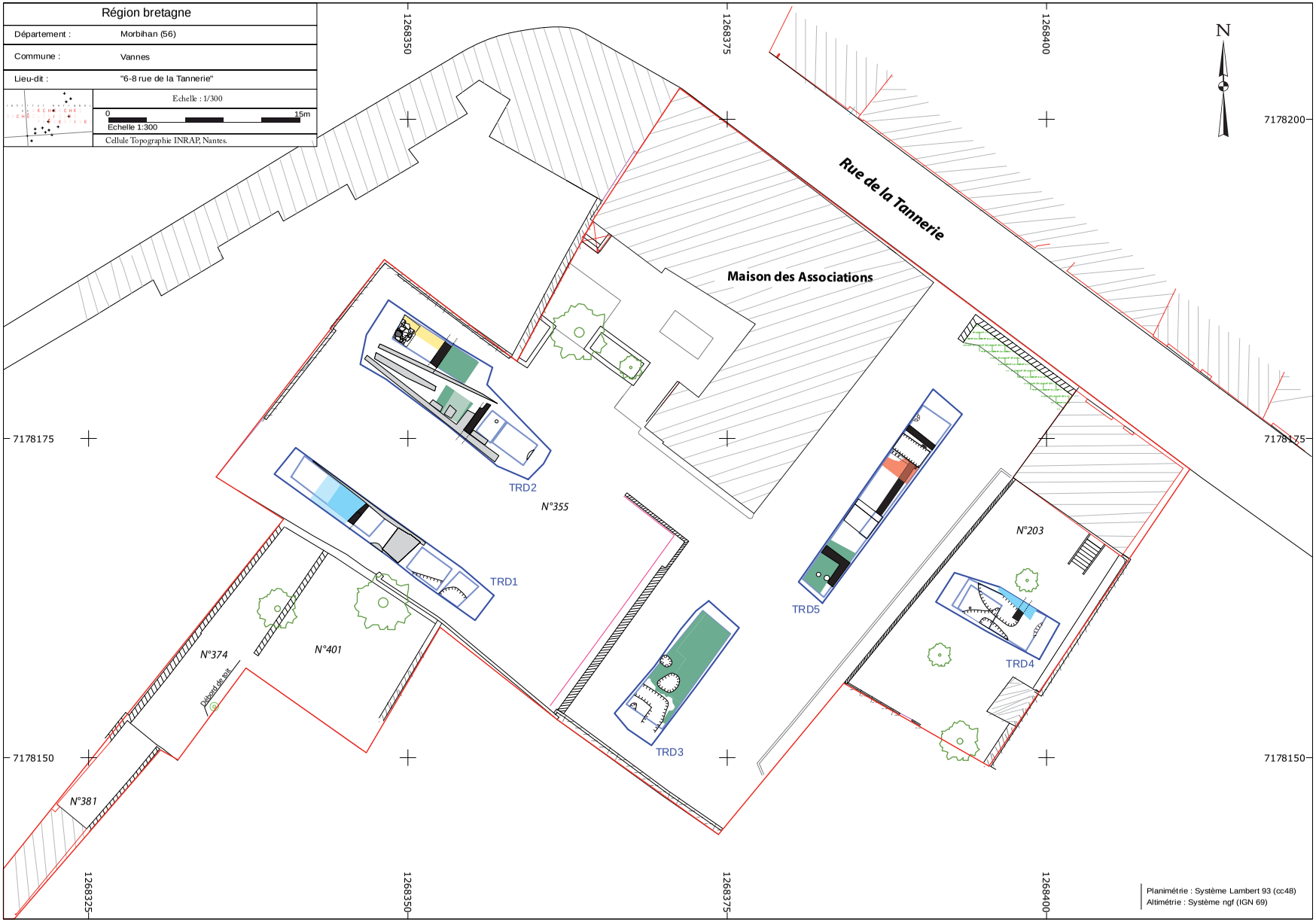

Fig.7 : Résultats du diagnostic archéologique (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Cinq fenêtres d'exploration ont été réalisées et couvrent une superficie de **254.10 m²** soit **17 %** de la surface accessible (**Fig.7**).

La surface sondée se présente sous la forme de trois fenêtres d'orientation principale nord-ouest/sud-est et deux fenêtres d'orientation nord-est/sud-ouest.

Les terrassements ont été réalisés jusqu'à l'apparition des premiers niveaux archéologiques. La présence de vestiges sur la totalité de la surface explorée a nécessité un important travail de nettoyage afin de cerner au mieux les différents niveaux exhumés et de déterminer l'implantation des sondages manuels. Ces derniers devaient impérativement souligner la puissance stratigraphique en atteignant le substrat tout en étant le moins destructif possible dans l'éventualité d'une fouille.

Les vestiges mis au jour sont en grande partie matérialisés par des surfaces de circulation et d'unités construites dont il est difficile à l'heure actuelle d'estimer précisément leur fonction.

Le mobilier céramique prélevé lors du décapage et de la réalisation des sondages permet de situer cette occupation entre la fin du Ier siècle avant notre ère jusqu'au début du III^{e} siècle de notre ère. Les vestiges découverts concernent principalement la période antique.

2.1 La stratigraphie générale

Le terrain exploré occupe le versant sud-est de la colline de Boismoreau ce qui induit un pendage marqué et régulier du terrain naturel. Les niveaux archéologiques reconnus apparaissent à des altitudes relativement variées selon les tranchées qui seront mentionnées et détaillées par tranchée (*cf .infra*).

L'ensemble des vestiges est recouvert par une épaisse couche de terre de 0.50 m d'épaisseur en moyenne qui semble correspondre à une terre de jardin. Cette couche, vraisemblablement le reflet des jardins maraichers illustré sur le cadastre napoléonien (**Fig.8 et Cliché 7**) et ensuite surmontée par une couche de 0,30 m de gravillons et sable permettant la pose du bitume.
Les niveaux apparaissent en moyenne à 0.90 m sous la surface actuelle. La réalisation de plusieurs sondages ont permis de mettre en évidence des séquences d'occupation allant de 0.60 à 1 m d'épaisseur jusqu'au substrat.

Le substrat a été atteint dans plusieurs sondages (manuels ou mécaniques) dans chaque tranchée. Celui-ci se compose de veines de granite et d'arène granitique surmontées d'un paléosol dont la surface présente des indices de circulation. Il s'agit d'un paléosol « végétalisé » d'une épaisseur d'environ 0.15 à 0.20 m. Pour l'ensemble des points d'observation, le naturel est donc surmonté par des niveaux anthropisés, construits ou non.

Fig.8 : Localisation du diagnostic sur le cadastre napoléonien (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Cliché 7 : Tranchée TRD2 (© Y. Franel, Inrap).

2.2 La tranchée n°1 (TRD1)

Orientation NO/SE	Localisation dans la tranchée TRD1		
	Partie nord-ouest	**Partie centrale**	**Partie sud-est**
Altitude moyenne de surface	17.35 m Ngf	17.26 m Ngf	17.13 m Ngf
Altitude moyenne du toit des vestiges	16.15 m Ngf	?	15.93 m Ngf
Profondeur moyenne d'enfouissement	- 1.20 m	?	- 1, 20 m
Epaisseur des niveaux	0.70 m (au minimum)	?	0.70 m
Dimensions : 19, 40 m x 2.65 m			
Superficie ouverte : 51.40 m²			

L'ouverture de cette tranchée a mis en évidence de puissantes fondations d'un ancien bâtiment moderne. Celui-ci a donc conditionné l'implantation des futures tranchées tout en utilisant son emprise supposée comme lieu de stockage des terres issues des décapages des tranchées de diagnostic TRD1 et TRD2. L'emprise de la tranchée se situe en limite sud de cet ancien bâtiment. Les fondations de béton sont solides et profondes et ne pouvaient de ce fait être ôtées par la pelle mécanique utilisée au cours de l'intervention archéologique. Si bien que la partie centrale de la tranchée n'a pu être sondée en raison de la présence d'un puits moderne encore en fonction et de soubassements bétonnés (**Cliché 8**).

Dans cette tranchée, les niveaux antiques affleurent immédiatement sous les fondations du bâtiment soit à – 1 m sous la surface actuelle. L'ouverture de la fenêtre d'exploration a permis de mettre au jour une séquence de niveau de sol certainement liée à une voirie/ruelle ; la partie sud de la tranchée reste plus perturbée (**Fig.9**).

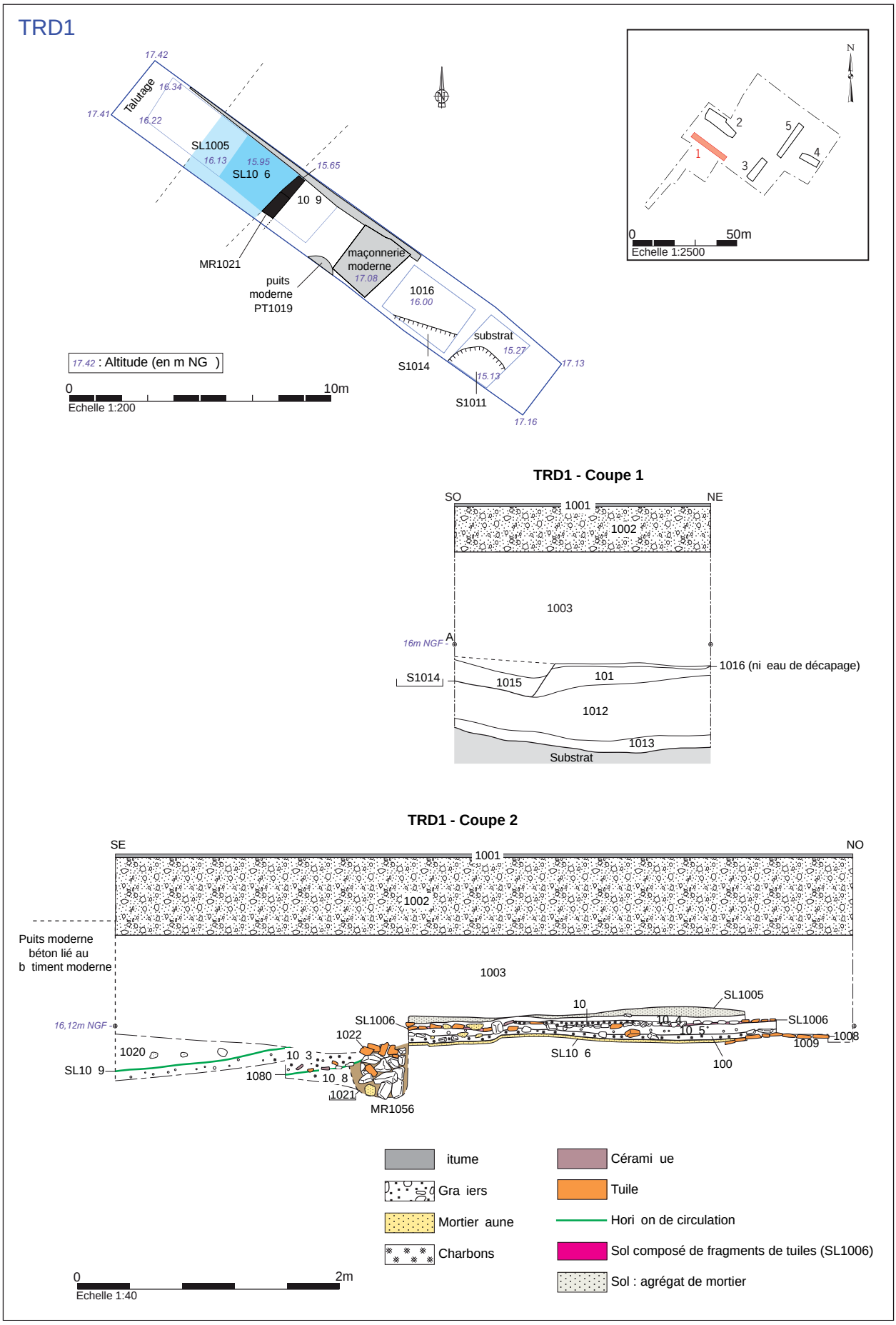

Fig.9 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD1 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Cliché 8 : Impact des constructions modernes sur l'ouverture de la tranchée (© K. Prêtre, Inrap).

2.2.1 Un espace de circulation

La partie nord-occidentale de la tranchée, sous – 1, 20 m du bitume, est occupée par ce qui correspond très vraisemblablement à un espace de circulation nord-est/sud-ouest (VOI1010). Observé dans le cadre du diagnostic, sur une largeur maximale de 3.50 m, cet espace semble circonscrit à l'est par le mur MR1021. La limite occidentale n'a pu être mise en évidence en raison du talutage de la tranchée. La réalisation d'un sondage manuel a permis d'étudier plus précisément la séquence stratigraphique de cet ensemble sur une longueur de près de 6 m (**Cliché** 9). Le substrat n'a pas été atteint dans cette partie de la tranchée. La première installation repérée correspond à la mise en place d'un radier (1009) constitué de pierres, tuiles et mortiers pris dans une matrice limono-sableuse grise brune, sur lequel est aménagé le sol SL1076 (**Cliché** 10). Etudié sur une petite fenêtre, il semble construit de manière relativement hétérogène avec du mortier jaune (1076). Il présente des traces de réfection comme par exemple une recharge de tuiles fragmentées (1008). Son utilisation est marquée par un niveau de sédimentation limono-sableux gris foncé avec de nombreuses inclusions de charbon de quelques centimètres d'épaisseur (1007). Ce niveau d'occupation est lui-même scellé par un niveau plus « terreux » (1074). Au sommet de cette couche, un nouveau sol est construit principalement, cette fois, par des fragments de tuiles posés à plat (SL1006). Le sondage manuel a permis d'observer également des couches liées à l'utilisation du sol (1074 et 1077). Enfin, un troisième niveau de sol scelle l'ensemble de la séquence (SL1105). Il est constitué principalement par un mortier jaune d'une épaisseur moyenne de 0.05 m (apparition à - 1.15 m soit à 16.16 m Ngf).

Cliché 9 : Sondage manuel dans la tranchée TRD1 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 10 : Le niveau de sol SL1076, vue depuis le nord-ouest (© Y. Franel, Inrap).

Le mur MR1056 est orienté nord-est/ sud-ouest (soit NL 43° Est). Sa tranchée de fondation est relativement étroite (1021) et est comblée par des blocs de granite pèle mêle de calibre moyen (1056). Le sondage manuel semble mettre en évidence l'absence de blocs de granite à l'extrémité nord-est. Cette observation n'est pas d'explication à l'heure actuelle (véritable interruption ou récupération ?). Les blocs de granite sont surmontés par un aménagement de tuiles plus ou moins fragmentées (1022) qui, à ce stade des investigations, peuvent correspondre soit au mode de construction primaire ou soit à un réaménagement (**Cliché** 11). Au sud-est du mur, se développe également une occupation moins « organisée ». Cependant, quelques détails peuvent être notés puisque nous observons une couche de terre sur laquelle s'installe successivement aux moins deux horizons de circulation dont le mode de construction rappelle les niveaux de sol précédemment cités (SL1080 et SL1079). L'étroitesse du sondage ne nous permet pas d'interpréter d'avantage ces niveaux.

Cette séquence stratigraphique se développe à minima sur plus de 0.70 m d'épaisseur et apparaît à environ 16.75 m Ngf (soit à - 1.20 m sous le niveau actuel).

Cliché 11 : Le mur MR1056 (© P. Cocherel, Inrap).

Les éléments de datations[1] :
Le mobilier archéologique permet d'attribuer une utilisation continue de l'espace de circulation de la fin du Ier/début du IIe siècle au IIIe siècle de notre ère. Rappelons que le substrat n'a pas été atteint et que des niveaux plus anciens sont fortement présumés. En effet, le remblai 1073 comporte du mobilier de plusieurs phases d'occupation du site. Il est à dater au plus tôt de la période flavienne. La sigillée est représentée par une assiette indéterminée de Montans, datable des années 40-90 et une coupelle de même provenance, des années 70-120.
La terra nigra est attestée un fragment de « vase-bobine » à décor de baguettes, de type M. 126 (période augusto-tibérienne).

Le mobilier issu du radier 1009 est relatif aux années 60-90, du fait de la présence d'une assiette du Service Ve. A en sigillée du sud de la Gaule, pôle de Millau-La Graufesenque (**Fig.10**). On note également des fragments de céramique commune sombre dont un bord de pot à lèvre arrondie courant à cette période (**Fig.10**), ainsi que plusieurs tessons de panse d'un mortier réduits en fragments de petite taille, matérialisant bien un piétinement. Le niveau d'occupation (1007) associé Le mobilier est datable des deux dernières décennies du Ier s. (voire jusqu'au début du IIe s.).
Il comprend de la sigillée du sud de la Gaule. Du pôle de Millau-La Graufesenque provient une assiette du Service Ve. A (v. 60-120), tandis que du pôle de Montans proviennent une coupelle, du Service Ve. A également (v. 70-120) (**Fig.10**) et un bol moulé cylindrique Drag. 30 (v. 80-120).
Les productions locales/régionales sont attestées par un bord de coupe M. 75 en terra nigra (**Fig.10**) (deuxième tiers du Ier s.), ainsi que deux tessons de panse, une anse de cruche et un mortier (**Fig.10**) en céramique commune claire. C'est la céramique à pâte sombre qui domine, avec 5 récipients, formes ouvertes et formes fermées, à bord majoritairement arrondi (**Fig.10**).
Parallèlement à ces vases, mentionnons également un fragment de figurine en terre blanche de l'Allier (pâte blanc cassé très fine) (**Fig.10**). La valve dorsale d'une déesse-mère assise dans un fauteuil d'osier est figurée par le cou et les épaules de la déesse, surmontant la partie haute du dossier du fauteuil. Ce type est considéré comme attribuable aux productions apparaissant à partir de la fin du Ier s. et surtout observées dans des contextes de la deuxième moitié du IIe et du IIIe s., d'après le répertoire mené à l'échelle de la Gaule en 1993 (Bémont, Jeanlin 1993, p. 131). A

1 Les parties **Eléments de datations** sont extraites de l'étude réalisée par Laure Simon avec la collaboration de Richard Delage et Paul-André Bésombes. **Références typologiques utilisées**
- **AR** : Rütti (B.), *Die römischen Gläser aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, 1991, 2 vol. (Forschungen in Augst, 13).
- **Drag.** : Dragendorff (H.), Terra Sigillata, *Bonn. Jahrb*., 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.
- **Dr.** : Dressel (H.), *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XV, 2, Berlin, 1899.
- **G.** : Laubenheimer (F.), *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, 1985.
- **Is.** : Isings (C.), *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen-Djakarta, 1957.
- **Lez.** : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.
- **M.** : Menez (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).
- **Ve.** : Vernhet (A.), Création flavienne de six services de vaisselle à la Graufesenque, *Figlina*, 1, 1976, p. 13-27.

l'époque de cette recherche, les déesses-mères étaient recensées sur 26 des 46 sites de référence régionaux, dont déjà Vannes (Fichet de Clairfontaine, Kérébel 1993, p. 158 et fig. 58b). Un inventaire récent effectué sur un territoire voisin confirme ces tendances (Ledauphin 2012, p. 362).

Les niveaux de fonctionnement supérieurs de l'espace de circulation ont livré de la céramique du milieu IIe. On notera la présence d'un fragment de gobelet en céramique à paroi fine engobée du centre de la Gaule, à décor d'épingles à cheveux (v. 60-130), ainsi qu'un mortier en céramique commune claire (Ier-IIe s.), à côté de fragments en céramique commune sombre, dont le bord d'un grand conteneur (1074). Le mobilier est relativement hétérogène dans l'Us 1075, comme le montrent deux fragments de sigillée importés, d'une part d'Italie (pied d'assiette, v. -20 à 20), d'autre part du centre de la Gaule (pied d'assiette ou de coupe, v. 140-160, avec peut-être une cassure intentionnelle sur la paroi). On observe également quelques fragments de panse de céramique régionale, à pâte claire, pâte sombre et non tournée.

La recharge de sol 1077 a livré un plat en céramique claire réalisé dans la tradition des récipients culinaires précoces à enduit interne rouge foncé, que l'on rencontre de temps à autre à Vannes dans des niveaux de la fin du IIe s./première moitié du IIIe s. On recense également des fragments de panse blanchâtre d'un vase à engobe micacé et des fragments de céramique commune claire et de commune sombre.

Enfin, le dernier niveau (SL1005) observé a livré un bord de plat à cuire apode, réalisé dans la tradition des vases précoces à enduit interne rouge foncé, production en usage à Vannes en particulier dans les niveaux de la fin du IIe s./première moitié du IIIe s. Le mobilier se compose également de fragments de cruche en céramique commune claire, dont un fond peut-être intentionnellement percé (vase horticole ?) de pot en céramique commune sombre, ainsi que d'amphore vinaire italique (Dr. 2-4 probable, Ier s.).
On note encore un fragment de verre incolore informe avec application de filet blanc opaque (fin Ier-IIIe s.).

La partie supérieure du mur MR1056 (réfection 1022) se rapporte à la fin du Ier s.-début du IIe s. On trouve un fragment de bol moulé en sigillée du Centre de la Gaule, des Martres-de-Veyre (**Fig.10**), présentant les caractéristiques techniques des productions des années 90-130. La sigillée est également représentée par des tessons plus anciens, à savoir un fragment d'assiette italique (v. -20/20) et un fragment d'assiette apode de Montans (v. 30-60) (**Fig.10**).
La céramique commune claire est attestée par des fragments de cruche, dont un bord cannelé (**Fig.10**), en usage de la deuxième moitié du Ier s. à la première moitié du IIe s., ainsi que des tessons de mortier. La céramique commune sombre comprend des fragments de pots, certains à lèvre arrondie, un autre à lèvre équarrie (**Fig.10**).

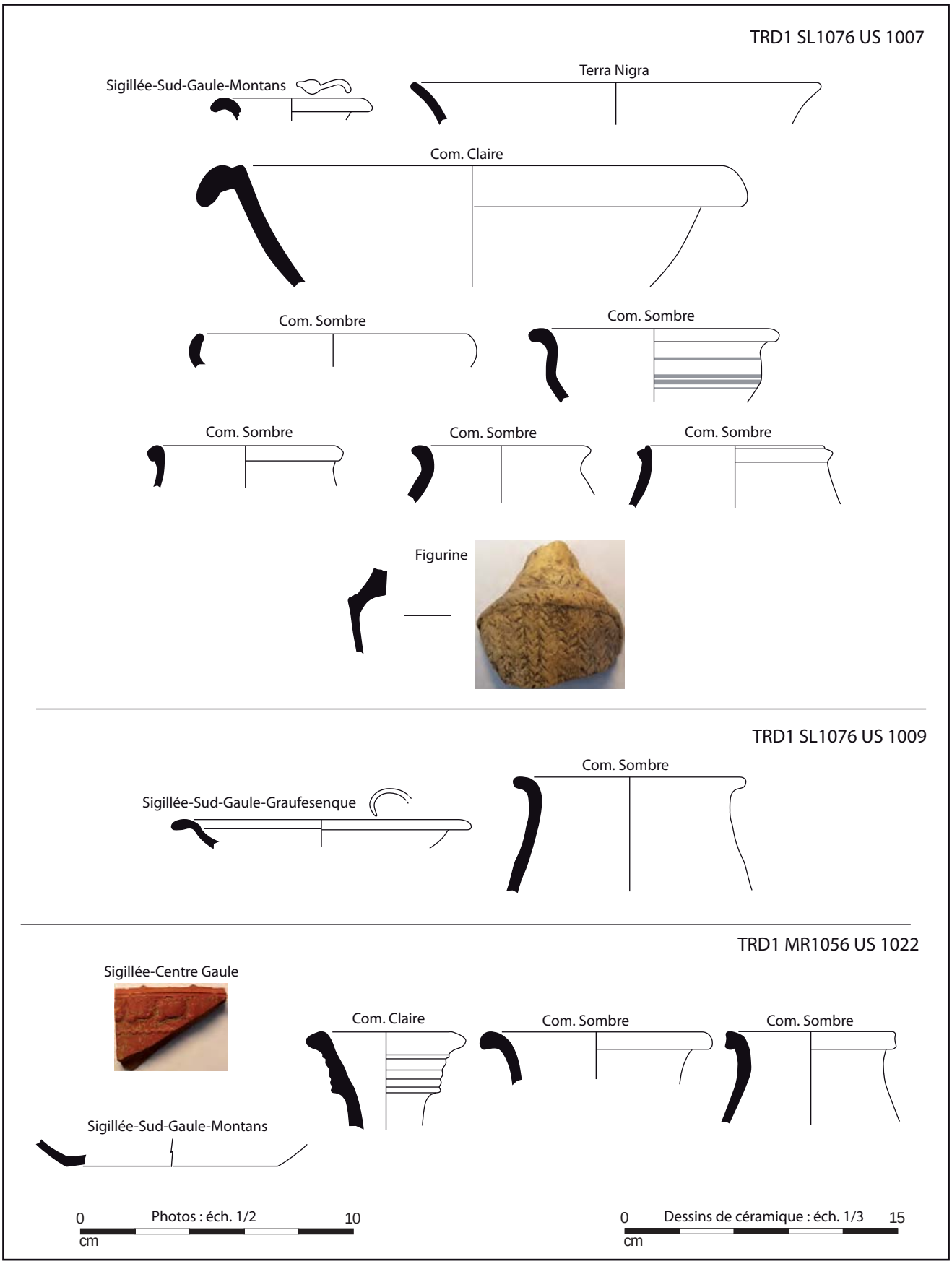

Fig.10 : Mobilier céramique de la tranchée de diagnostic TRD1 (Relevés et DAO : L. Simon).

2.2.2 Des niveaux de démolition

La partie sud-est de la tranchée est d'avantage perturbée en raison du creusement de fosses modernes (FS1011 et FS1014). Il a été décidé de réaliser un sondage mécanique afin d'atteindre les niveaux naturels (dimensions 2.40 m x 1.90 m) (**Cliché** 12). Ils ont été observés à une profondeur de 15.17 m Ngf (soit à – 2 m du niveau de sol actuel). Le substrat est ici représenté par des veines de granite (1037) dont le sommet est recouvert par un paléosol d'une épaisseur de près de 0.10 m (1013). Ce paléosol est constitué par un sable limoneux brun gris à nodules jaunes issus de l'arène granitique. On observe un lit de petits cailloux posé à plat en surface avec quelques inclusions micro-charbon (horizon de circulation).

Cliché 12 : Le sondage mécanique de la tranchée TRD1
(© P. Cocherel, Inrap).

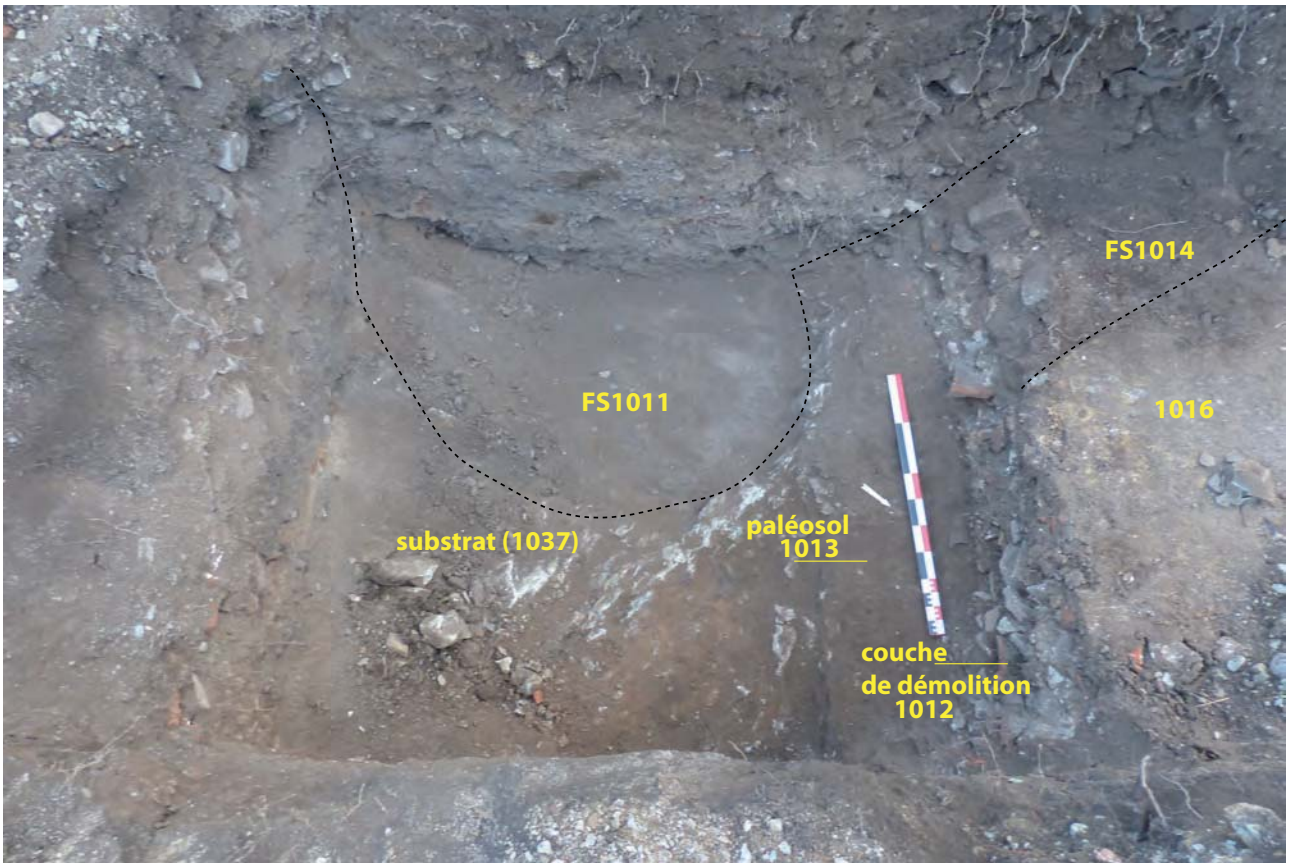

Ce premier indice d'occupation est surmonté par une importante couche de démolition (1012), constituée de matériaux antiques divers : fragments de *tegulae*, de blocs de granite, de mortier blanc et de quelques fragments d'enduits peints (*cf. infra*. Notes sur deux fragments d'enduits peints découverts à Vannes). Se succèdent ensuite deux couches de remblai de terre brune avec inclusions de charbons de bois et de fragments de tuiles (1017) et de mortier sableux jaunâtre mêlé à de la terre brune (1016) permettant de niveler la surface. Ces niveaux apparaissent à partir de 15.96 m Ngf (soit à – 1.30 m sous la surface actuelle). L'étude de cette séquence stratigraphique nous permet d'une part de mettre en évidence la présence d'un paléosol qui semble avoir été anthropisé. Sa conversation attire d'ores et déjà l'attention sur l'éventualité d'une préservation des premiers niveaux archéologiques, souvent définit par des structures légères. Et d'autre part, la couche de démolition mis en évidence dans cette tranchée, en particulier les gros éléments de constructions, n'a pas été observé dans les autres fenêtres d'exploration. Cette couche indique l'existence d'un bâtiment antique détruit de belle qualité type *domus* (*cf. infra*. Les matériaux de construction)

Les éléments de datations :
Les couches n'ont pas livré de mobilier céramique. En revanche, les terres cuites architecturales prélevées permettent de délimiter la phase bâtie à la période du Haut-Empire. Les caractéristiques relevées des TCA sont la hauteur du rebord (immédiatement en amont de l'encoche), ainsi que la profondeur et la longueur de la réserve latérale. Cette dernière constitue un marqueur fiable de l'évolution des *tegulae* entre le Haut et le Bas-Empire (Warry 2006, Clément 2013), particulièrement entre le début du I^{er} siècle et le milieu du II^{e} ap. J.-C (Nauleau 2013 : 250).

2.3 La tranchée n°2 (TRD2)

Orientation NO/SE	Localisation dans la tranchée TRD2		
	Partie nord-ouest	**Partie centrale**	**Partie sud-est**
Altitude moyenne de surface	17.36 m Ngf	17.30 m Ngf	17.15 m Ngf
Altitude moyenne du toit des vestiges	16.26 m Ngf	16.10 m Ngf	16.25 m Ngf
Profondeur moyenne d'enfouissement	- 1.10 m	- 1.20	- 0.90 m
Epaisseur des niveaux	0.60 m (au minimum)	0.90 m	1.20 m
Dimensions : 15.75 m x 5.10 m			
Superficie ouverte : 80.30 m²			

La présence des fondations de l'ancien bâtiment, déjà observé en tranchée TRD1, ainsi que la présence de réseaux encore en activité a limité la fenêtre d'exploration. Un certain décalage a dû être mis en place afin de travailler en sécurité. Malgré ces obstacles, la tranchée de diagnostic TRD2 s'est révélée riche en vestiges archéologiques. En effet, la réalisation de deux sondages manuels et de deux sondages mécaniques ont permis de mettre en évidence une importante stratigraphie sur près de 0.90 m d'épaisseur (**Fig.11a et b**).

2.3.1 Les premiers vestiges ?

Deux états principaux ont pu être observés en coupe matérialisés d'un part, par des vestiges fugaces et de l'autre par un important bâti.
Nous pouvons voir qu'une fois de plus le substrat granitique (1037, 1036) est surmonté d'un paléosol conservé sur plus de 0.20 m d'épaisseur (1035) sur lequel se développe à son sommet un horizon de circulation constitué de pierres et de tessons posés à plat (SL1034). Un creusement, trou de poteau (?) PO1046 s'ouvre à la surface de celui-ci (**Cliché 13 et Fig.11a-coupe 3**). Se développe ensuite de niveaux de terre (1033, 1032, 1045), type terre végétale qui peuvent indiquer soit un développement *in situ*, genre jardin, soit la marque d'un apport volontaire (genre remblais) pour rehausser et/ou niveler la surface permettant la mise en place de la seconde occupation (**Cliché 13**). Seul un décapage extensif, permettrait de répondre à cette question et d'identifier les premiers vestiges.

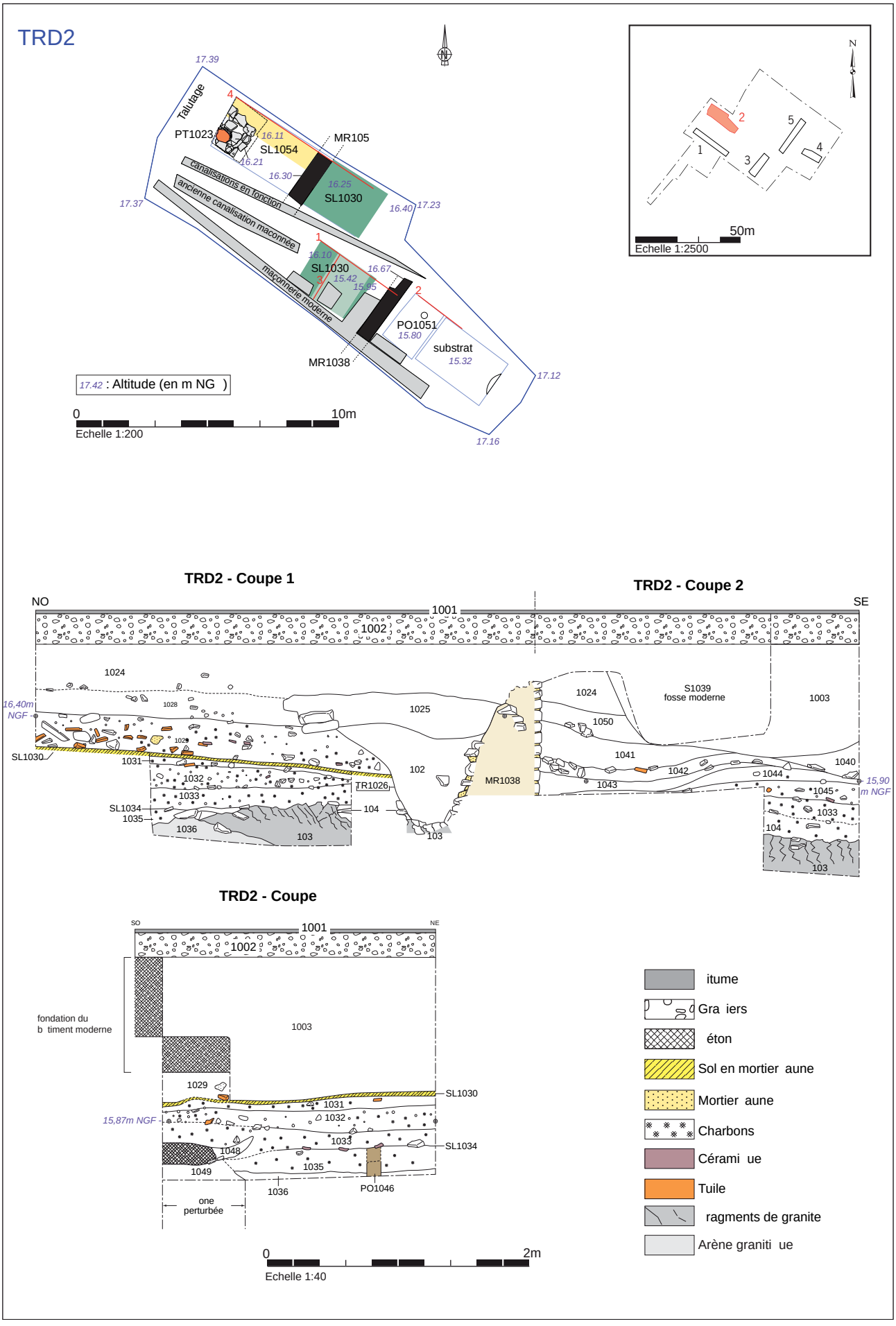

Fig.11 a : Plan et coupes 1,2 et 3 de la tranchée de diagnostic TRD2 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

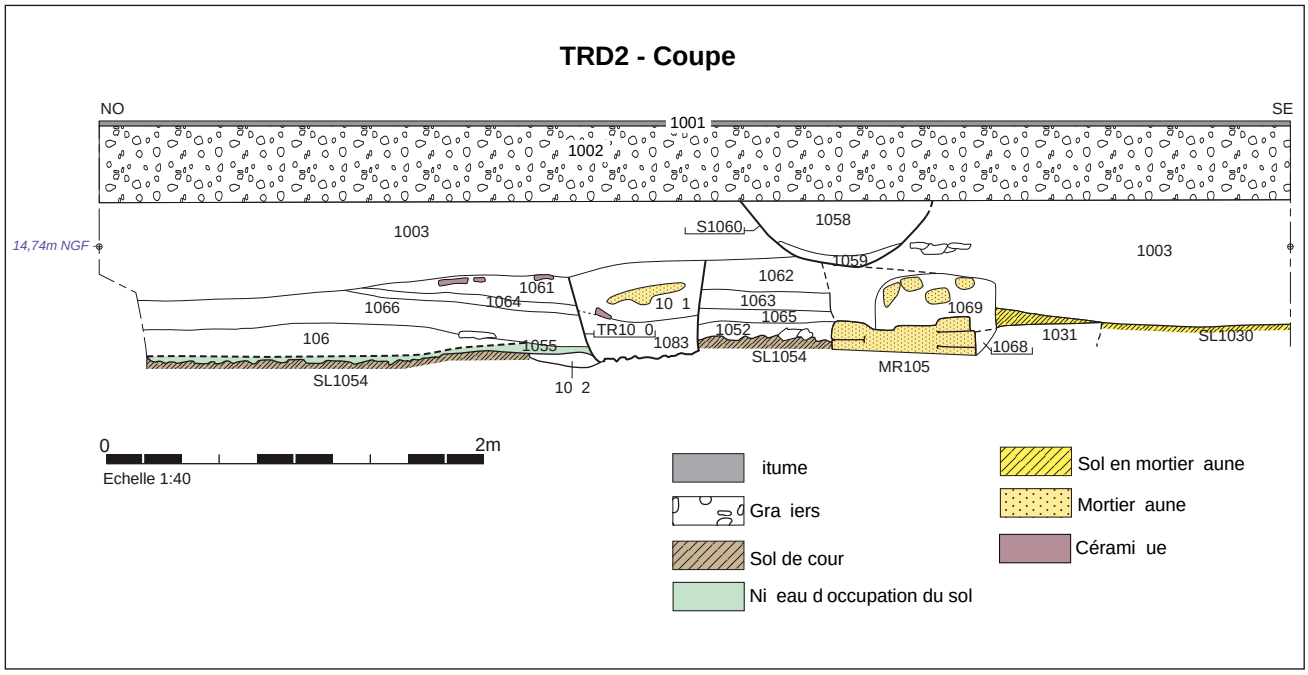

Fig.11 b : Coupe 4 de la tranchée de diagnostic TRD2 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

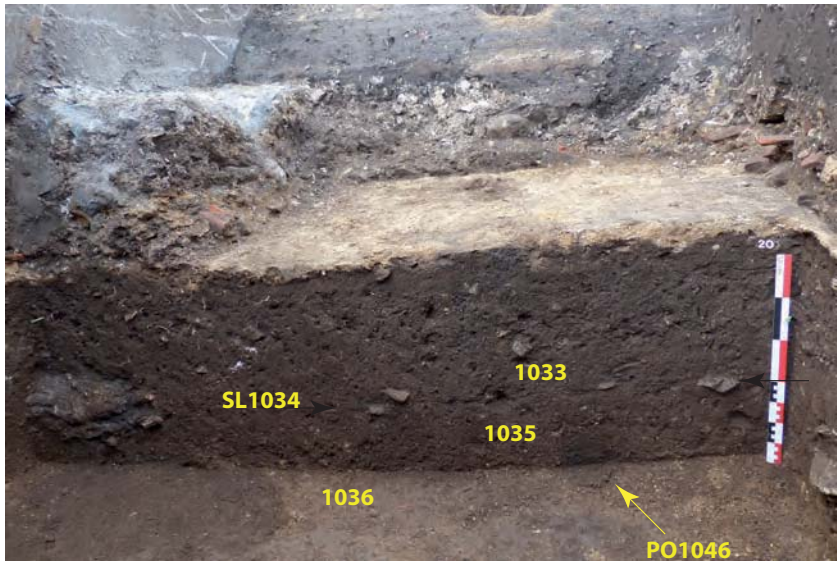

Cliché 13 : Coupe 3 de la tranchée TRD2
(© Y. Franel, Inrap).

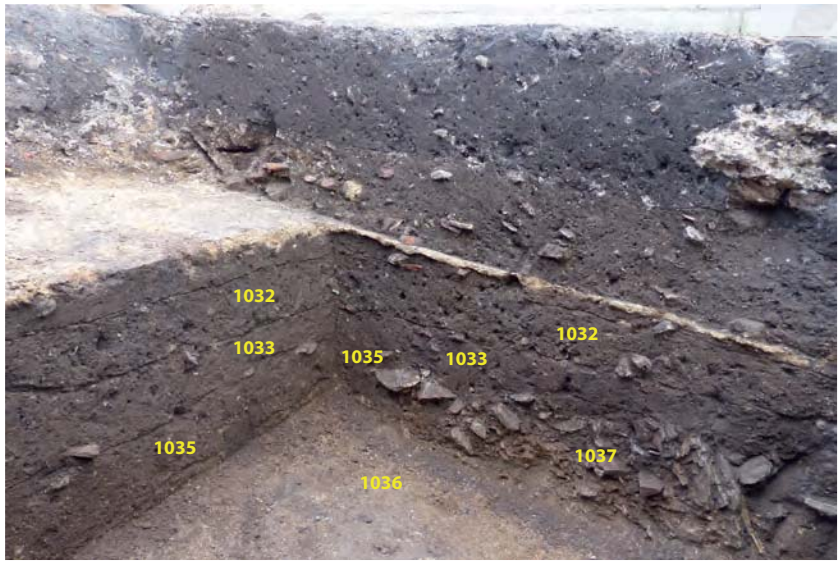

Cliché 14 : Coupe 1 de la tranchée TRD2
(© Y. Franel, Inrap).

Les éléments de datation :
Ces premiers niveaux indiquent une dation du début de notre ère. Un fragment d'amphore vinaire italique, probablement de type Dr. 2-4 (fin du Ier s. av. J.C.-Ier s. apr. J.C.) provient de l'horizon de sol SL1034. La couche supérieure (1032) donne également un *TAQ* pour le niveau de sol Sl1034 puisque le mobilier appartient à la période tibérienne, avec notamment un fragment d'assiette en sigillée précoce de Millau-La Graufesenque (v. 10-30), un fragment de cruche en céramique à engobe blanc et des fragments de céramique commune à pâte claire et à pâte sombre, dont l'aspect technique est compatible avec cette datation.

2.3.2 Un lieu de passage couvert, une galerie ?

Deux murs parallèles ont été mis en évidence et délimitent clairement différents espaces. Le mur MR1038 est particulièrement bien conservé puisqu'il présente une élévation conservée sur 0.85 m de hauteur et ce, malgré le creusement des fondations du bâtiment moderne (**Cliché 15 et Fig.11a-coupes 1 et 2**). Il a été observé sur 2,85 m de longueur, pour une largeur moyenne de 0.60 m,. Il apparaît à - 0.50 m sous le niveau de sol (soit à 16.68 m Ngf). Ce mur est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 35° Est). Sa tranchée de fondation (1038) s'ouvre dans la couche 1045. Cette tranchée permet la mise en place d'un radier de fondation constitué de blocs de granite posés pèle mêle liés par de fines couches de mortier (1173). L'élévation du mur est soignée, construite par de moellons de granite liés par un mortier jaune (1174). Son parement occidental a été détruit par la tranchée TR1026. En revanche, le parement oriental est très bien conservé. Les joints sont tirés au fer. Le mur 1038 est parallèle au mur MR1057. Ce dernier, large de 0.70 m en moyenne et conservé sur seulement sur 0.20 m de hauteur (**Cliché 16**). Il apparaît à - 1 m sous le niveau de sol (soit à 16.30 m Ngf). Il est orienté nord-est/ sud-ouest (soit NL 36° Est). Il est constitué de moellons de granite liés par du mortier jaune. Sa tranchée de fondation semble être étroite (1068).

Cliché 15 : Le mur MR1038 (© Y. Franel, Inrap).

Ces deux murs délimitent un espace interne de 4.50 m de large aménagé d'un niveau de sol. Ce sol est construit sur un niveau limoneux brun foncé, niveau d'installation de quelques centimètres d'épaisseur (1031). La surface de circulation est constituée par un sable gravillonneux jaune foncé, chaulé, induré et lissé en surface (1030). Sa constitution semble indiquer un sol d'occupation interne, tout du moins protégé. Il apparaît à 16.18 m Ngf (soit -1.10 m du niveau de sol actuel). Cette unité construite se poursuit dans les bermes de la tranchée. L'interprétation reste difficile à ce stade des recherches, mais l'ont peut toutefois émettre l'hypothèse, que cet ensemble appartient à une sorte de « couloir », d'un lieu de passage couvert (type galerie ?).

Cliché 16 : Le mur MR1057 (© K. Prêtre, Inrap).

Les éléments de datations :

Cet ensemble construit, murs et niveau de sol, est attribué au Ier siècle de notre ère. Le niveau d'installation (1045) du mur MR1038 peut-être daté de la période tibérienne, comme l'indiquent plusieurs indices déterminants de cet horizon. On note la présence de céramique fine d'importation, à savoir d'une part de la sigillée italique : une coupelle du Serv. II (v. -10/20) (**Fig.12**) et d'autre part de la sigillée du sud de la Gaule-pôle de Montans : une coupelle Ritt. 5 (v. 10-30) (**Fig.12**) et une assiette indéterminée à pâte précoce (v. 10-30).

La terra nigra est représentée par un bord d'assiette à lèvre en amande inclinée à l'oblique de type M. 22-27 (période augusto-tibérienne) (**Fig.12**) , ainsi qu'un fragment de paroi de « vase-bobine » à décor de baguettes de type M. 126 (période augusto-tibérienne) (**Fig.12**) .

A côté de cette vaisselle de table, on recense un plat à cuire à enduit interne rouge foncé, vraisemblablement importé du centre de la Gaule (**Fig.12**) .

Un mortier à bord en bandeau en céramique commune claire peut également être mentionné (**Fig.12**) . Les autres fragments de céramique à pâte claire se rapportent principalement à des cruches.

La céramique à engobe blanc compte un seul tesson (cruche probable).

La céramique commune sombre est faiblement attestée (fragments de pots), tandis que cette catégorie de récipients utilitaires est surtout représentée par des vases non tournés (**Fig.12**) .

Enfin, les amphores sont variées, attestées uniquement par des fragments de panse. Pour l'Italie, on recense des tessons d'amphore à Alun de Lipari (îles Éoliennes) et de récipient vinaire de la côte tyrrhénienne (Dr. 2-4).

L'Espagne est attestée par un fragment de conteneur à huile du sud de la péninsule (Dr. 20).

La Gaule est représentée par des récipients vinaires à pâte orangée, cœur gris et couverte blanche (Pasc. 1, Dr. 2-4, principalement) ou à pâte rougeâtre (Gaule Lyonnaise).

Enfin, un fragment de cruche en verre bleu-vert peut encore être mentionné. Sa fragmentation ne favorise pas une identification précise (Ier-IIe s. ; par ex. Isings 58) (**Fig.12**).

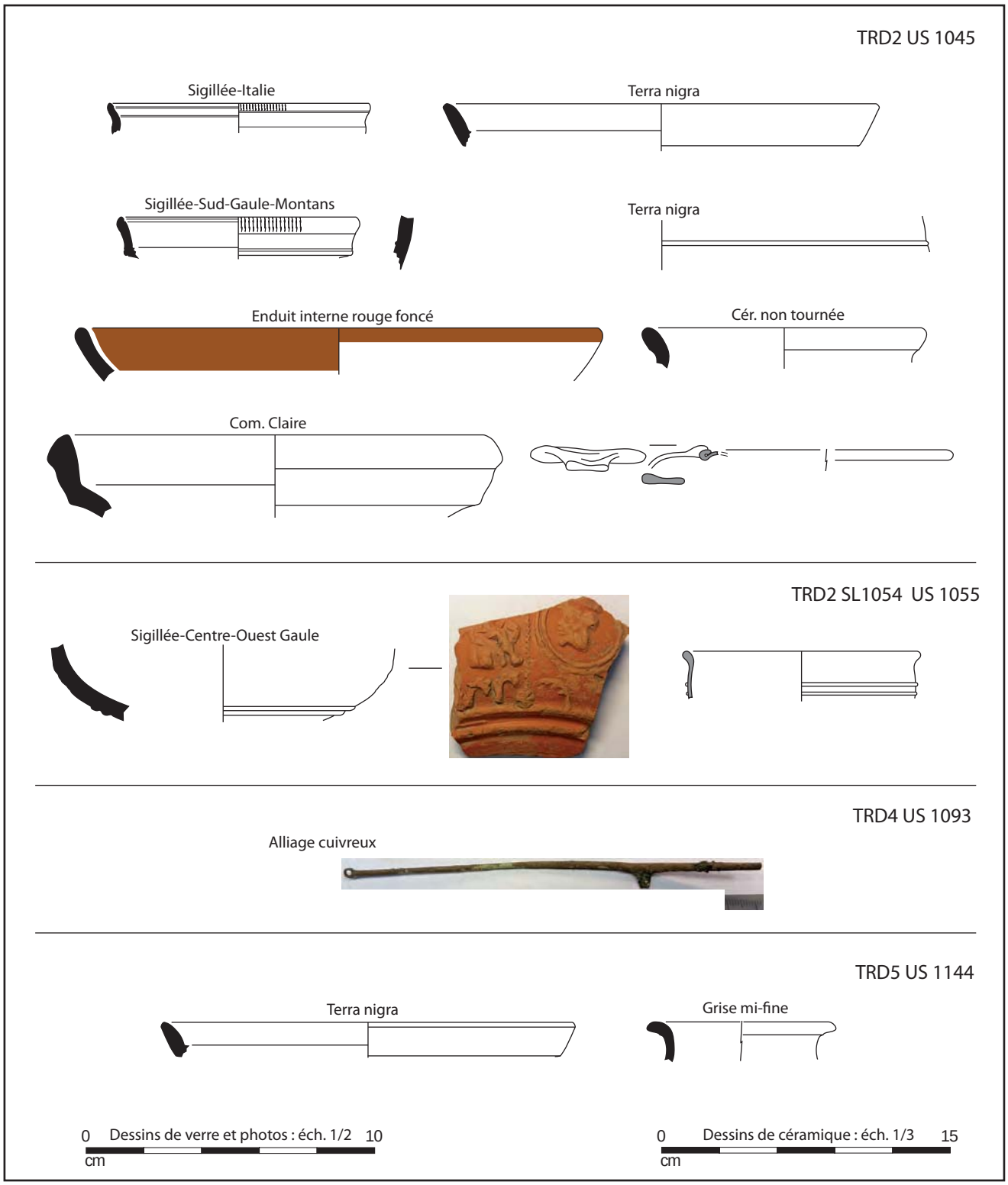

Fig.12 : Mobilier céramique des tranchées de diagnostic TRD2, TRD4 et TRD5
(Relevés et DAO : L. Simon).

La couche de démolition (1029) scellant le sol SL1030 permet de donner un *terminus* à ce dernier et confirme la datation proposée puisque le mobilier est relatif à différentes phases du Ier s. Il comprend un fragment d'assiette indéterminée en sigillée italique (v. -10/20) et un fragment de coupelle en sigillée du sud de la Gaule, pôle de La Graufesenque (v. 60-90). La céramique régionale est représentée par des fragments de céramique commune sombre et commune claire, tandis qu'on compte encore un fragment d'amphore vinaire de Tarraconaise (Pasc. 1 ou Dr. 2-4, v. -20/40-50).

2.3.3 Espaces extérieurs

Un espace extérieur aménagé, un sol de cour ?
La surface ouverte à l'ouest du mur MR1057 doit appartenir à un espace extérieur (**Cliché17** et **Fig.11 b-coupe 4**). Il se matérialise particulièrement par la découverte d'un puits (PT1023) et d'un niveau de sol (SL1054).

Ce dernier se poursuit sous la berme nord-ouest de la tranchée. Un sondage manuel a permis de l'étudier sur une surface de 3.5 m². Ce sol est construit sur un niveau limoneux brun, utilisé comme niveau d'installation (1072). La surface de circulation est constituée par limon jaune sableux sur lequel repose un cailloutis relativement grossier (1054). La constitution du sol semble indiquer un sol extérieur, type sol de cour (?), et parait peu soigné. Son niveau d'apparition se situe à environ 16.12 m Ngf (soit -1.20 m sous le niveau de sol actuel). Le sol semble postérieur à la construction du mur MR1057 mais peut avoir tout de même fonctionné avec celui-ci à un moment donné.
En revanche, le niveau de sol SL1054 semble être synchrone avec la création du puits (**Cliché18**). Ce puits a été observé en limite de berme nord-ouest de la tranchée TRD2 à 16.29 m Ngf (soit -1.10 m sous le niveau de sol actuel). De facture gallo-romaine, le puits présente au moins deux états de construction. Le 1er correspond à son aménagement primaire, circulaire de petit diamètre (0.65 m), agencé par des blocs de granite (1082). Le sol de cour SL1054 s'appuie contre le cuvelage (**Cliché19**). Puis dans un second temps, plus ou moins proche (?), le puits connait une phase de réfection et/ou de réaménagement qui s'accompagne par une élévation quadrangulaire constituée de grandes dalles de granite (supérieures à 0.30 m) formant ainsi une margelle. Le puits est scellé par une couche de remblais (1053).

Cliché 17 : Vue générale du nord-ouest de la tranchée TRD2 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 18 : Le puits PT1023 et le sol SL1054 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 19 : Le puits PT1023 de la tranchée TRD2 (© P. Cocherel, Inrap).

Un espace extérieur

Contrairement à l'espace extérieur précédent, la surface ouverte directement l'est du mur MR1038 semble moins riche en vestige, tout du moins en structure bâti. La réalisation d'un sondage mécanique a permis d'atteindre le substrat à une profondeur de 15.52 m Ngf (soit à -1.70 du niveau de sol actuel). La coupe de ce sondage permet de mettre en évidence la même stratigraphie que dans les coupes 1 et 3 de la tranchée, à savoir la préservation du paléosol surmonté par une superposition de couches de terre. Notons cependant, la présence d'un trou de poteau avec calage (PO1051) s'ouvrant dans la couche 1045 (cf. **Cliché 15**)

L'ensemble des vestiges de la tranchée est recouvert par un niveau de démolition relativement homogène (1029, 1042, 1062). Ce constat semble indiquer un tri important de matériaux au cours de la phase de destruction. Le mur MR1057 est ainsi récupéré jusqu'aux premières assises (1069). En revanche la tranchée TR1026 entame simplement en partie le coté ouest du mur MR1058. A ce stade du diagnostic, nous avons d'avantage l'impression qu'il s'agit d'un creusement lié à la création d'un fossé plutôt qu'à une récupération de l'élévation du mur. Cela reste bien évidement à confirmer lors d'une éventuelle fouille.

Les éléments de datations :

La couche d'occupation du sol SL1054 (1055) a livré un mobilier hétérogène, avec des éléments datables allant du début du Ier s. au milieu/ deuxième moitié du IIe s.

La céramique d'importation est représentée par trois fragments de sigillée, du sud de la Gaule (pôle de Montans) et du centre-ouest de la Gaule. Du sud de la Gaule proviennent une coupelle Drag. 24/25 (v. 20-50) et un fragment indéterminé (v. 10-40). Au centre-ouest de la Gaule est attribué un tesson de bol moulé Drag. 37, comportant des poinçons surmoulés du centre Gaule, datable des années 110-130 (**Fig.12**).

La céramique régionale figure par trois fragments informes de céramique commune claire.

Un fragment d'anse d'amphore à vin Dr. 2-4 importée d'Italie peut encore être mentionné (fin du Ier s. av. J.C.-Ier s. apr. J.C.).

Enfin, un fragment de gobelet en verre incolore constitue l'élément le plus récent. Il se rapporte au type Isings 85b / AR 98, en usage du milieu du IIe s. au milieu du IIIe s. (**Fig.12**).

Le remblai à l'intérieur du puits (1053), très partiellement fouillé, a livré des fragments de céramique commune sombre, de commune claire, ainsi qu'un fragment d'amphore à huile de bétique Dr. 20 (Haut-Empire).

2.4. La tranchée n°3 (TRD3)

Orientation NE/SW	Localisation dans la tranchée TRD3		
	Partie nord-est	**Partie centrale**	**Partie sud-ouest**
Altitude moyenne de surface	15.57 m Ngf	15.63 m Ngf	15.70 m Ngf
Altitude moyenne du toit des vestiges	14.82 m Ngf	14.83 m Ngf	14.74 m Ngf
Profondeur moyenne d'enfouissement	- 0.75 m	- 0.83 m	- 0.96 m
Epaisseur des niveaux	0.60 m	0.70 (au minimum)	?
Dimensions : 12 m x 3.50 m			
Superficie ouverte : 42 m²			

Les vestiges mis en évidence dans la tranchée TRD3 se résument rapidement en deux catégories : un niveau de sol présent sur l'ensemble de la surface ouverte et des creusements postérieurs (**Cliché 20 et Fig.13**).

Cliché 20 : Vue générale de la tranchée de diagnostic TRD3 (© P. Cocherel, Inrap).

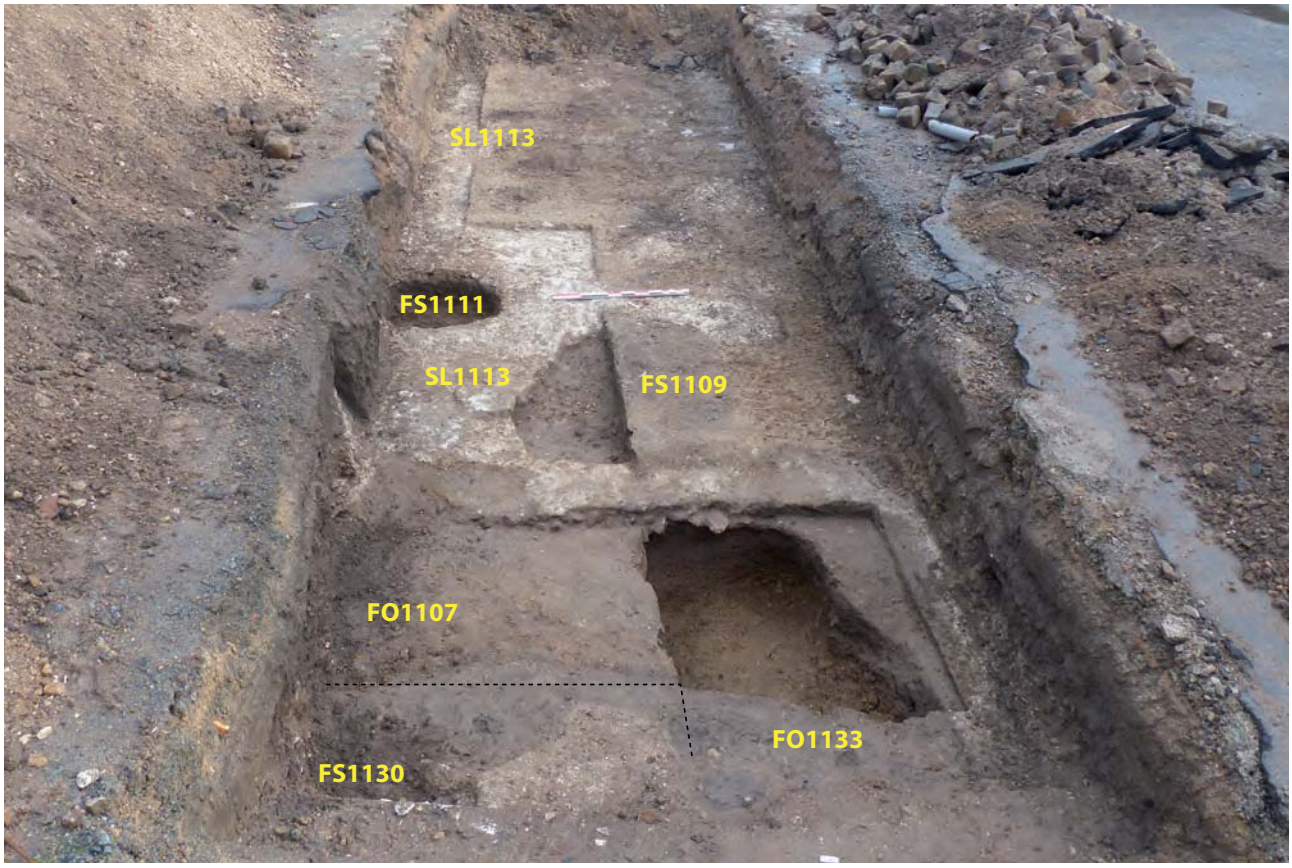

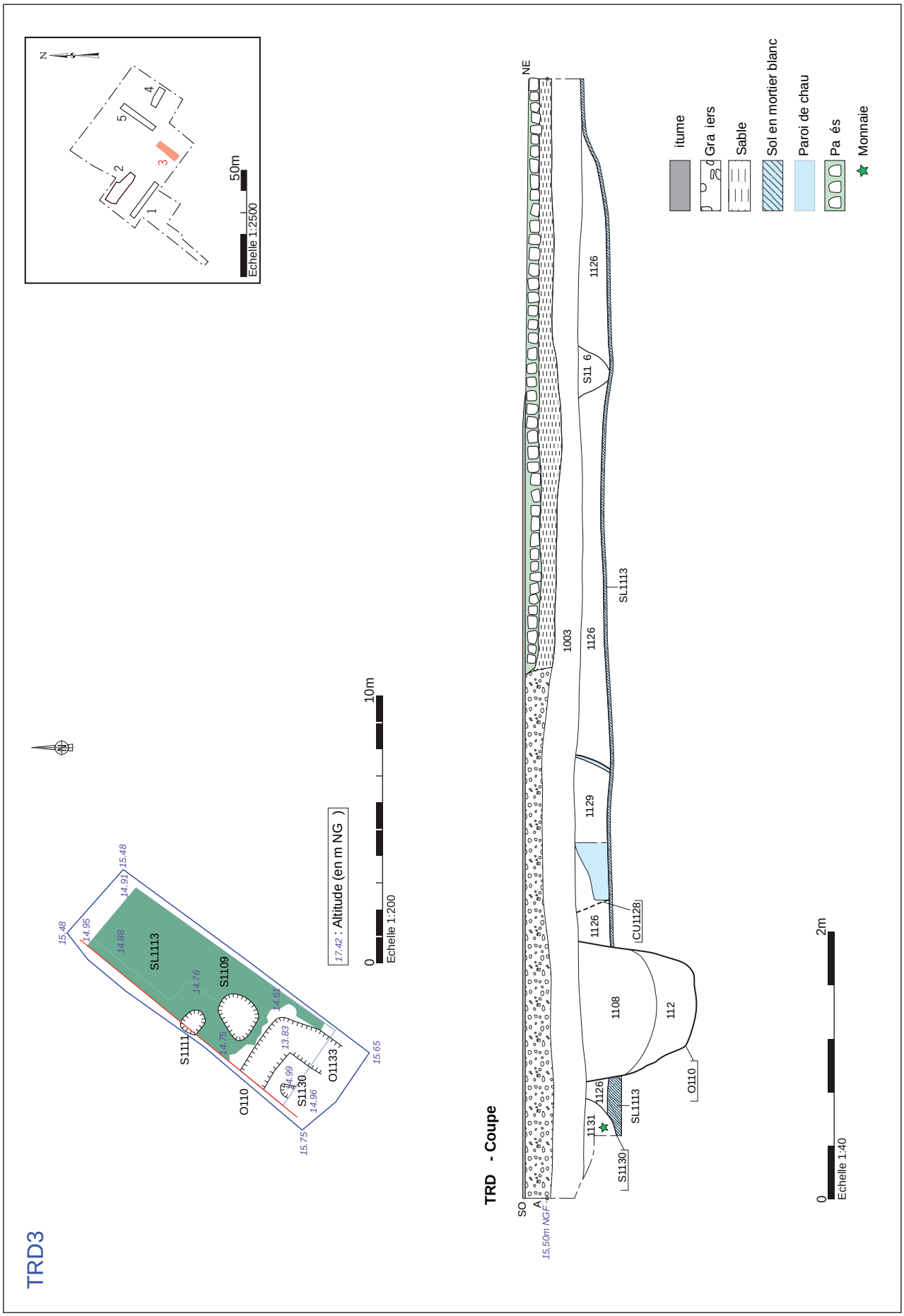

Fig.13 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD3 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

2.4.1 Une surface de travail

Le niveau de sol SL1113 a été observé sur la quasi-totalité de la surface de la tranchée TRD3 soit sur près de 24.5 m² (**Cliché 21**). Pour des raisons de préservation et dans l'éventualité d'une fouille, il a été décidé de ne pas le nettoyer sur la totalité de la surface. Aucune limite n'a été observée pour ce niveau de sol. Il se caractérise par des nodules de calcaire légèrement damés qui apparaissent à une altitude moyenne de 14.74 m Ngf (soit à - 0.80 m du niveau de sol actuel). Ce niveau n'est pas véritablement bien soigné et son aspect pose question sur son utilisation. Sommes-nous en présence d'un espace de travail ? La découverte dans la berme de la tranchée d'une sorte de cuve (CU1128) semble l'indiquer. L'hypothèse d'un bac à chaux est envisageable (**Cliché 22**). Son niveau de conservation semble très bon puisque la paroi nord est encore en élévation sur plus de 0.30 m (1128) et l'on peut estimer sa largeur à 0.30 m. Elle apparaît directement sous le niveau de terre végétale (1003) à 14.82 m Ngf (soit à - 0.50 m du niveau de sol actuel). Cette structure semble coulée, liée avec le niveau de sol SL1113. Son comblement se compose d'une terre brune homogène (1129). Le développement de cette séquence est estimé à 0.60 m d'épaisseur.

Cliché 21 : Vue générale du niveau de sol SL1113 (© P. Cocherel, Inrap).

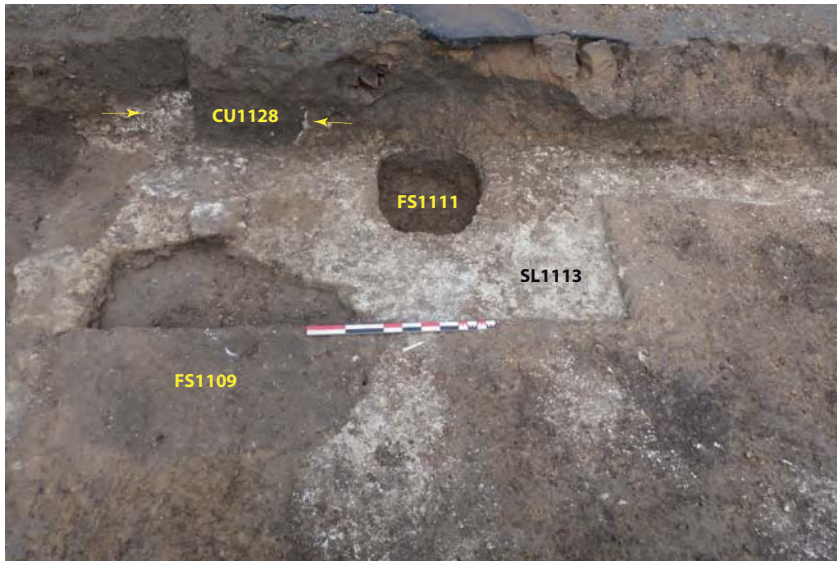

Cliché 22 : Le sol SL1113 et le bac à chaux CU1128 (© P. Cocherel, Inrap).

2.4.2 Des creusements postérieurs

Plusieurs structures en creux impactent le niveau de sol précédemment décrit. La seule fosse antique attestée est la fosse FS1130, découverte en limite de berme sud-ouest de la tranchée (**Fig.13**). Son profil est en forme de cuvette, aux parois relativement évasées et fond concave (1130). Elle est de forme ovalaire avec comme dimensions maximales observées 0.60 m de longueur x 0.30 m de large. Son comblement se compose d'un limon gris avec de nombreux fragments d'huitre, de céramique, de faune et une monnaie très bien conservée (1131) (Cf. **Clichés 25 et 26**). La fosse est conservée sur une profondeur de 0.32 m.

Les deux autres fosses (FS1109 et FS1111) sont attribuables à la période moderne puisque leurs comblements (respectivement 1110 et 1112) se composent de terre brune mêlée à des blocs de granite et du schiste ardoisier. Leur creusement entame le substrat granitique.

Il en va de même pour l'angle parcellaire (?) mis au jour au sud-ouest de la tranchée. Il se compose de deux puissants tronçons de fossé FO1133 et FO1107 (Cf. **Cliché 20 et Fig.13**). Ils apparaissent à 15 m Ngf, soit à - 0.70 m sous le niveau de sol actuel et sont conservés sur 1.30 m de large, pour une profondeur de 1.10 m. La réalisation du sondage manuel a permis de mettre en évidence le profil de ces fossés, qui sont creusés en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond concave (1133, 1107) (**Cliché 23**). Ils sont comblés par une couche constituée d'une matrice limoneuse brune assez homogène avec des inclusions de petits cailloux de granite (1127) surmontée par un comblement plus hétérogène avec des nodules de granite et d'arène granitique mêlés à de la terre brune et de fragments de schiste ardoisier (1108, 1132). Notons que, le fouilleur a également mis au jour un lambeau de sol antérieur au sol SL1113 précédemment décrit (*cf. supra* **2.4.1**). Il est aménagé par un lit de cailloutis hétérogène extrêmement damé en surface (**Cliché 24**). A ce stade des investigations, nous ne pouvons pas interpréter d'avantage ce fait.

Cliché 23 : Coupe du tronçon de fossé FO1107 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 24 : Sondage manuel de l'angle formé par le fossé FO1133 et FO1107 (© P. Cocherel, Inrap).

Les éléments de datations

Le nettoyage manuel du sol SL1113 n'a pas livré de mobilier archéologique. En revanche la fosse FS1130 a permis de récolter un fragment de panse de céramique commune antique et une monnaie en parfait état de conservation, peu usée et non corrodé (**Clichés 25 et 26**).

Elle indique donc un *terminus post quem* au fonctionnement du sol autour de 64 ap. J.-C.

Cette monnaie est un *dupondius* (valeur : 2 as)[2].

Revers : NERO CLAVDIVS CAESAR AVG GER P M TR P M IMP P P tête radiée à droite, globe à la pointe du cou. « *Nero Claudius Caesar Augustus Germanicus Pontifex Maximus Tribunicia Potestate Pater Patriae* », Néron Claude César Auguste germanique grand pontife revêtu de la puissance tribunicienne, père de la patrie.

Avers : [SECVRITAS] AVGVSTI //II S C *Securitas, « la sécurité de l'Auguste »* assise à droite ; devant elle, un autel.

Peu usé et non corrodé.

RIC I2 193, Lyon 64.

Cliché 25 : Avers de la monnaie (iso 1) provenant du comblement 1131 de la fosse FS1130 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 26 : Revers de la monnaie (iso 1) provenant du comblement 1131 de la fosse FS1130 (© K. Prêtre, Inrap).

2.5 La tranchée n°4 (TRD4)

Orientation NO/SE	Localisation dans la tranchée TRD4	
	Partie nord-ouest	**Partie sud-est**
Altitude moyenne de surface	15.61 m Ngf	15.60 m Ngf
Altitude moyenne du toit des vestiges	14.56 m Ngf	14.65 m Ngf
Profondeur moyenne d'enfouissement	- 1.05 m	- 0.95
Epaisseur des niveaux	1.50 m	0.70 minimum
Dimensions : 9.20 m x 3.25 m		
Superficie ouverte : 30 m²		

2 Identification P.-A. Bésombes et K. Prêtre.

Les vestiges observés au niveau de la tranchée TRD4 ont été perçus sur de petites surfaces en raison de contraintes techniques de stockage des terres de décapage. Malgré la présence de fosses modernes, d'une taille relativement importante, les niveaux antiques sont relativement bien conservés sur une épaisseur minimum de 0.70 m (**Fig.14 et Cliché 27**).

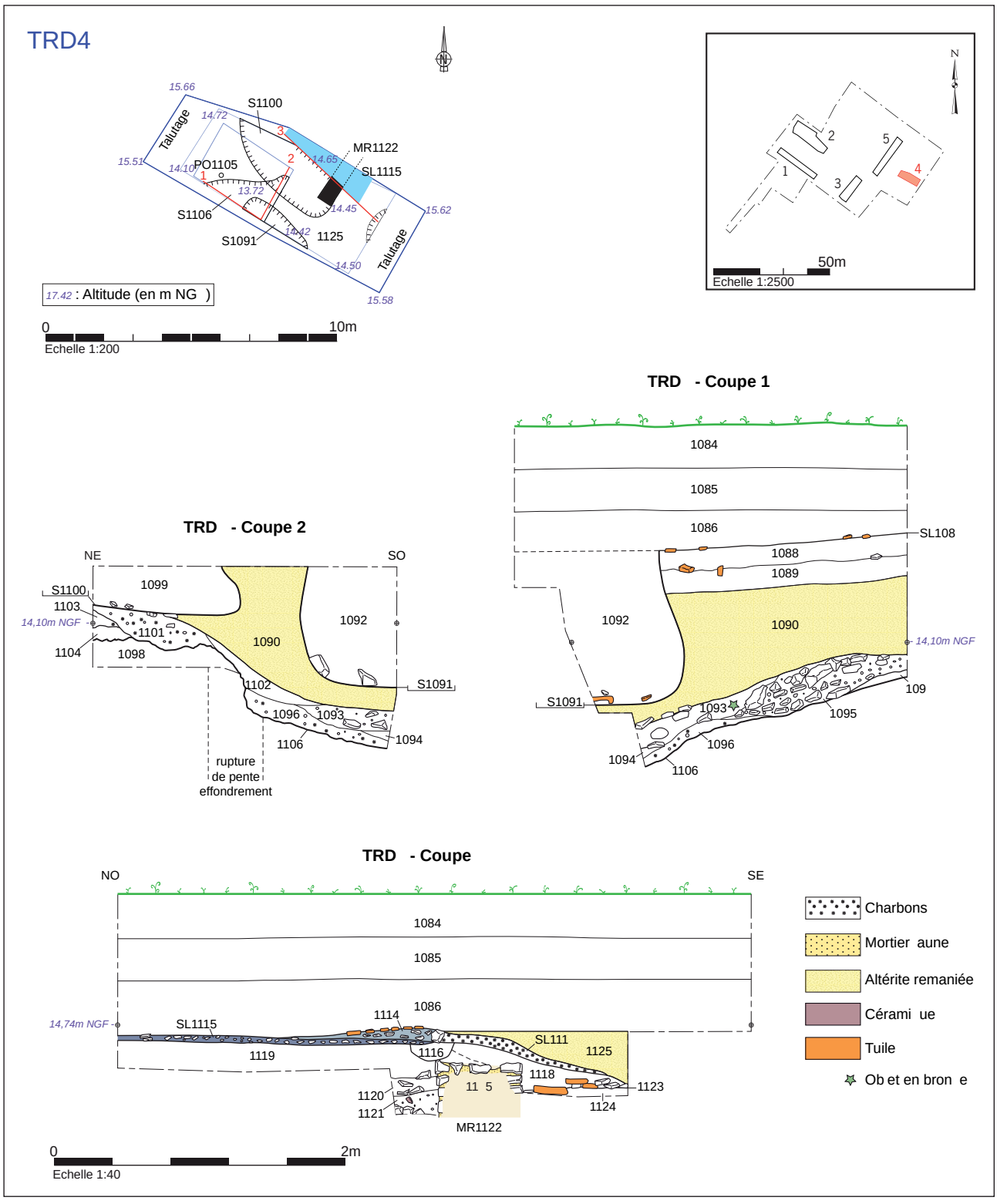

Fig.14 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD4 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Cliché 27 : Vue générale de la tranchée de diagnostic TRD4 (© K. Prêtre, Inrap).

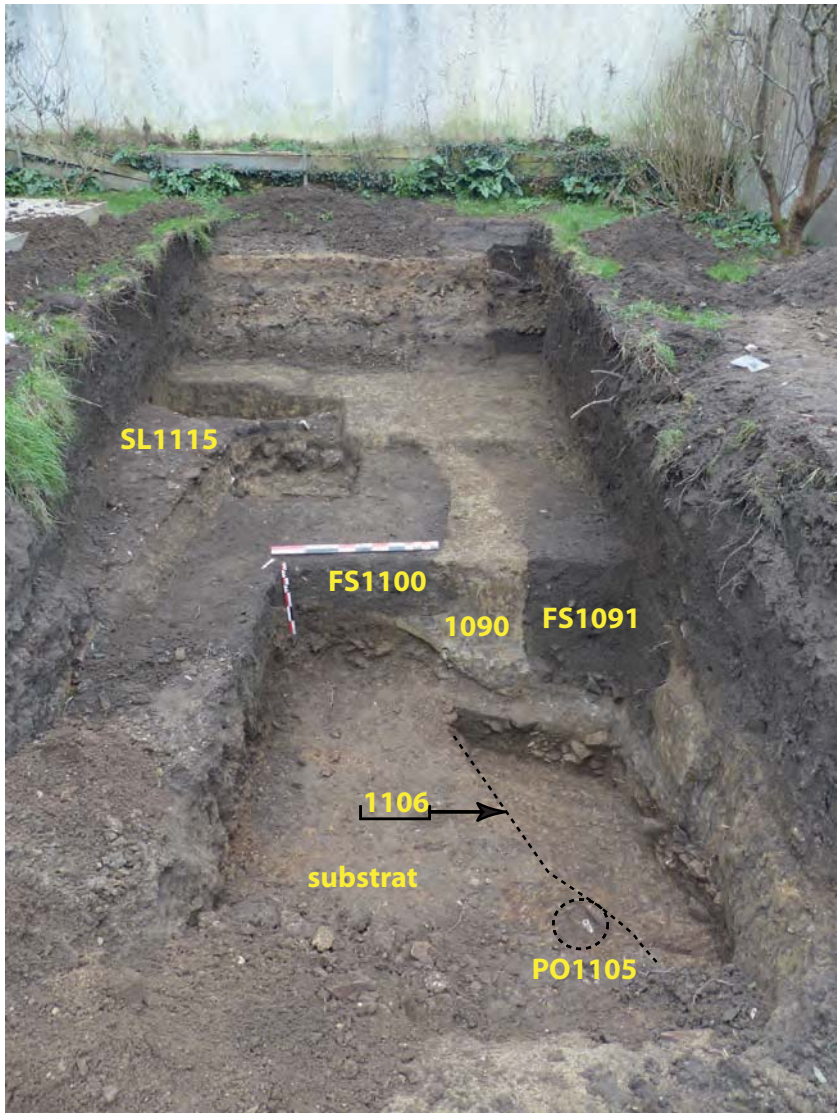

2.5.1 Une carrière ?

Au nord-ouest de la tranchée de diagnostic, le substrat a été atteint à une profondeur de 13.80 m Ngf (soit à – 1.80 m sous le niveau de sol actuel). Le socle granitique dans cette tranchée a une inclusion très prononcée vers le sud (**Cliché 28 et Fig.14-Coupe 1 et 2**). Cette dépression (FS1106) est comblée par des pierres, du sable (gravats) mêlés du mobilier archéologique (1095, 1096). Est-ce un creusement anthropique, pour récupérer des fragments de granite, type carrière par exemple, ou bien est-ce un effondrement naturel d'un bord de paroi de granite qui a ensuite était comblé par l'homme ? Il n'est pas possible de répondre à cette question dans le cadre du diagnostic. Notons cependant, la présence d'un trou de poteau PO1105, en limite de ce creusement, d'un diamètre de 0.15 m, conservé sur une profondeur 0.15 m. Son profil est en U et comblé par un limon sableux gris foncé homogène (niveau d'apparition 13.81 m NGF soit -1.80 m du niveau de sol actuel). Cette structure indique ainsi une fois de plus la présence de vestiges creusés et conservés dans le paléosol et le substrat. L'ensemble de ces vestiges est surmonté par un comblement massif d'altérite de plus de 0.70 m d'épaisseur (1090 = 1125) qui rehausse et nivèle l'espace.

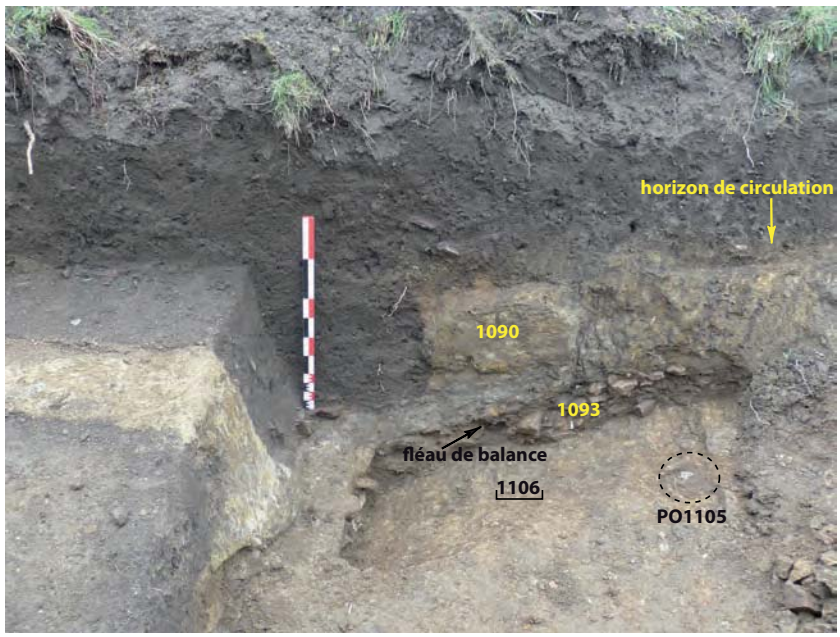

Cliché 28 : Vue de la Coupe 1 de la tranchée TRD4 (© Y. Franel, Inrap).

Eléments de datation :
Différents comblements ont livré du mobilier céramique. Le plus ancien attesté correspond à des fragments de terra nigra, dont un bord de coupe M.66 de la période augusto-tibérienne (1096) accompagné par des fragments de cruches en céramique commune claire (1095). Le dernier comblement (1102) indique une fourchette chronologique plus large, de la période augustéenne aux années 80, puisque on recense un fragment de terra nigra (période augustéenne aux années 80) et des fragments de céramique commune claire et de commune sombre, dont un bord de pot à lèvre arrondie (Ier-IIe s.). Enfin, il faut noter que la fouille de l'Us 1093 a permis au côté de quelques fragments de céramique commune sombre, de recueillir un fléau de balance en alliage cuivreux (**Cliché 29**). Il se compose d'une tige longue dont une extrémité se termine par un petit anneau, l'autre extrémité étant brisée. Une petite plaque métallique est positionnée sur la longueur de la tige. Des exemplaires de comparaison sont par exemple signalés à Lyon (Boucher, Perdu, Feugère 1980, p. 78-81, surtout n°391) ; pour la région on pourra se reporter à Corseul (Le Cloirec 2001, p. 113-114).

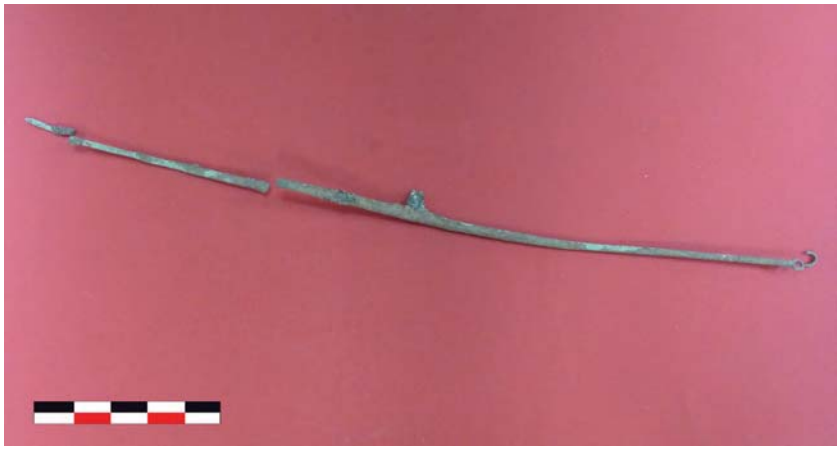

Cliché 29 : Fragments de balance (1093) (© K. Prêtre, Inrap).

2.5.2 Du bâti

La réalisation d'un sondage manuel en limite de berme a permis de mettre en évidence la conservation d'autres niveaux antiques qui se rapportent au minimum à deux phases puisque le substrat n'a pas été atteint (**Fig.14- Coupe 3 et Cliché 30**).

Cliché 30 : Vue du sondage manuel de la tranchée TRD4 (© K. Prêtre, Inrap).

Les premiers niveaux rencontrés sont liés au mur MR1122. Ce dernier a été mis au jour sur seulement 0.90 m de longueur pour 0.55 m de large. Son élévation est en partie conservée sur 3 assises, soit 0.20 m de hauteur (1175). Orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 33.9° Est) il est constitué par des moellons de granite liés au mortier jaune (niveau d'apparition à 14.45 m Ngf soit -1.20 m du niveau de sol actuel).
Des éléments de démolition retrouvés dans les couches supérieures témoignent d'une destruction du mur. Ces couches sont constituées d'inclusions de mortier et de granite inclus dans une matrice limoneuse sableuse grise (1118, 1119). Directement à la surface de celles-ci est installée une couche de limon sableux gris noir à charbon qui présente un très fort pendage (effondrement ?). Le niveau d'apparition d'ouest en est est de 14.65 m Ngf à 14,35 m Ngf sur une distance de seulement 0.50 m. Nous ne pouvons expliquer ce phénomène dans le cadre actuel des recherches.
S'en suit un nouveau remblai massif d'altérite (1125=1090), déjà observé en coupe 1 et 2. Ce remblai recouvre littéralement l'ensemble des niveaux précédemment décrits (**Cliché 31**). On circule à la surface de cet apport de matière et un lambeau de cailloutis (chemin ?) a été mis au jour (SL1115). Coupé par la fosse moderne FS1100, il est conservé dans la tranchée de diagnostic sur une bande de 4.30 m de longueur par 0.70 m de large. Ce niveau apparaît à 14.65 m NGF (soit - 1 m sous le niveau de sol actuel). Le sol SL1115 est constitué de petits fragments de granite. Son utilisation a nécessité un entretien comme le montre une recharge (1114) constituée de petits fragments de granite, tuiles et de coquilles d'huitres.

Eléments de datation :
Peu d'éléments mobiliers sont issus de ces contextes. La couche de démolition 1120 a livré un bord de pot à lèvre arrondie en céramique commune sombre, dont la surface est partiellement enduite de graphite. Cet élément se rencontre du Ier-IIe s. En revanche, la couche 1117 recense du mobilier tibérien comme un bord de coupelle en sigillée Ritt. 5 du sud de la Gaule, pôle de Montans, ainsi qu'un tesson de céramique commune claire. Ce dernier point permet d'établir un *TAQ* pour la première phase c'est-à-dire avant la 1ere moitié du Ier et un *TPQ* pour la seconde phase c'est-à-dire à partir de la seconde moitié du Ier siècle.

2.6 La tranchée n°5 (TRD5)

Orientation NE/SW	Localisation dans la tranchée TRD5		
	Partie nord-est	**Partie centrale**	**Partie sud-ouest**
Altitude moyenne de surface	15.31 m Ngf	15.40 m Ngf	15.50 m Ngf
Altitude moyenne du toit des vestiges	14.76 m Ngf	14.70 m Ngf	14.80 m Ngf
Profondeur moyenne d'enfouissement	- 0.55 m	- 0.70	- 0.70 m
Epaisseur des niveaux	0.40 m	0.50 m	0.30 (au minimum)
Dimensions : 18 m x 3 m			
Superficie ouverte : 50.40 m²			

Les vestiges de la tranchée de diagnostic TRD5 présentent un bon état de conservation. Ils apparaissent rapidement sous le niveau de sol actuel, environ -0.60 m sous le bitume. Le substrat a été atteint à deux endroits de la tranchée et permet d'estimer une conservation des niveaux sur près 0.50 m d'épaisseur en moyenne. Les vestiges sont particulièrement présents au nord et au sud de la tranchée (**Cliché 32 et Fig.15**).

2.6.1 L'unité construite 1

Le nord-est de la tranchée de diagnostic est occupé par une unité construite dont il est difficile à l'heure actuelle d'identifier sa fonction. Cette unité semble se délimiter au nord par le mur MR1172, dont il ne reste plus que la semelle de fondation et au sud par la tranchée TR1148.

La réalisation d'un sondage manuel a permis d'étudier la puissance stratigraphique de cette unité qui se développe sur 0.40 m d'épaisseur minimum (**Fig.15-Coupe 1 et Cliché 33**).

Le vestige le plus ancien repéré correspond vraisemblablement à une sablière basse (SA1163) orientée nord-ouest/sud-est qui se poursuit dans les bermes de la tranchée (**Cliché 34**). Elle est creusée en forme de cuvette (1163) dans le paléosol et comblée par un limon sableux noir avec des grandes dalles de granite posées à plat. Le comblement indique une carbonisation de la poutre en place (1164). Elle apparaît sous - 0.80 m de la surface actuelle soit à 14.52 m Ngf.

Cliché 32 : Vue générale de la tranchée de diagnostic TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

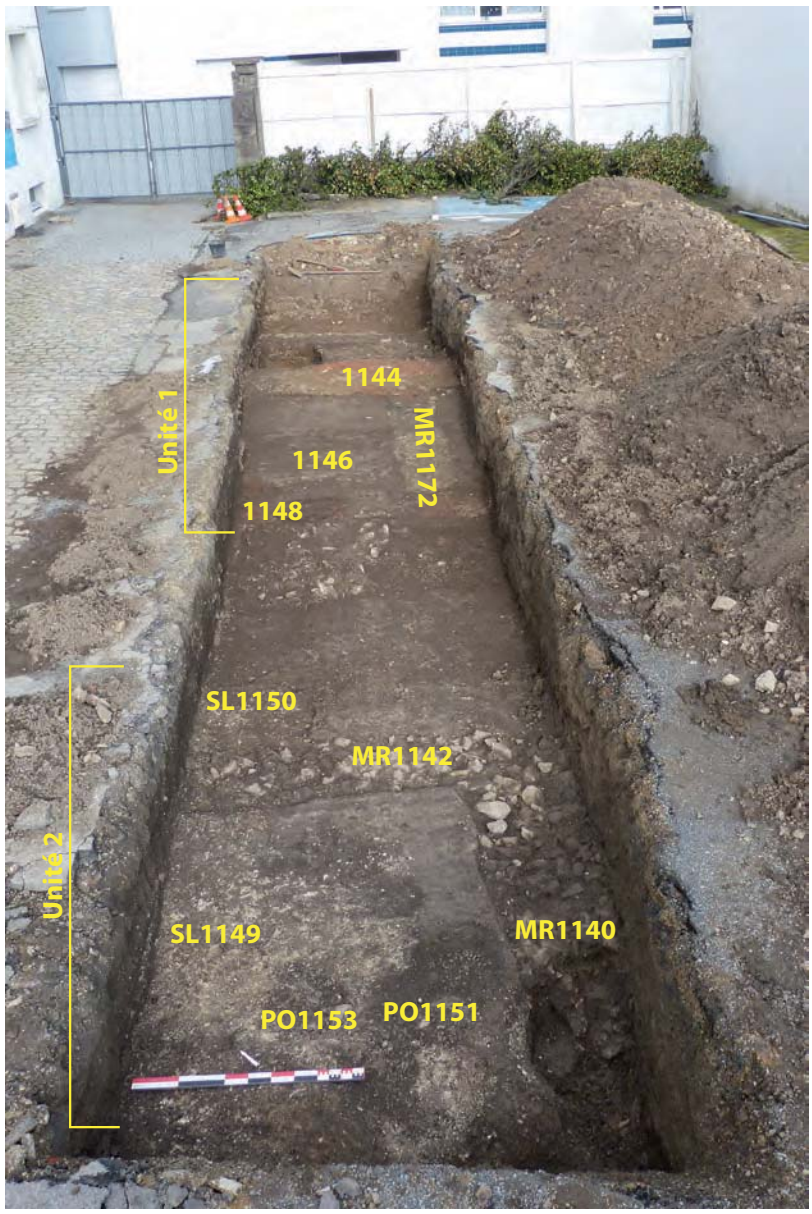

Cette structure est coupée par le creusement de fondation du MR1172 qui correspond certainement d'avantage à un solin. Il a été mis au jour sur 6.45 m de longueur pour 0.65 m de large. Il est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 32° Est). Le creusement de la tranchée de fondation (1172) est en forme de U, parois légèrement évasées et fond plat. Le fond de la tranchée est comblé par un radier de blocs de granite de calibre moyen, supérieurs à 0.20 m (1147) surmonté des nodules de mortier et cailloux de granite liés par une terre relativement brune (1156). Son niveau d'apparition est à 14.60 m Ngf de moyenne (soit - 0.70 m sous le niveau de sol actuel). Notons que le mur MR1172 est perpendiculaire au mur MR1138 et à la tranchée TR1148. Même si aucune relation de chronologie relative ne peut être établie entre le mur MR1138 et MR1172, il est assez séduisant de les voir fonctionner ensemble. Il en va de même avec la tranchée TR1148. Celle-ci présente un comblement proche des éléments du mur MR1172, en particulier de nodules de mortier, de chaux, de terre cuite mêlés à du sable granitique et de la terre brune avec inclusions de nombreux charbons de bois (1155). De plus, leur orientation est quasi similaire (soit NL 127° Est pour le mur MR1138 et NL 125°Est pour la tranchée TR1148).

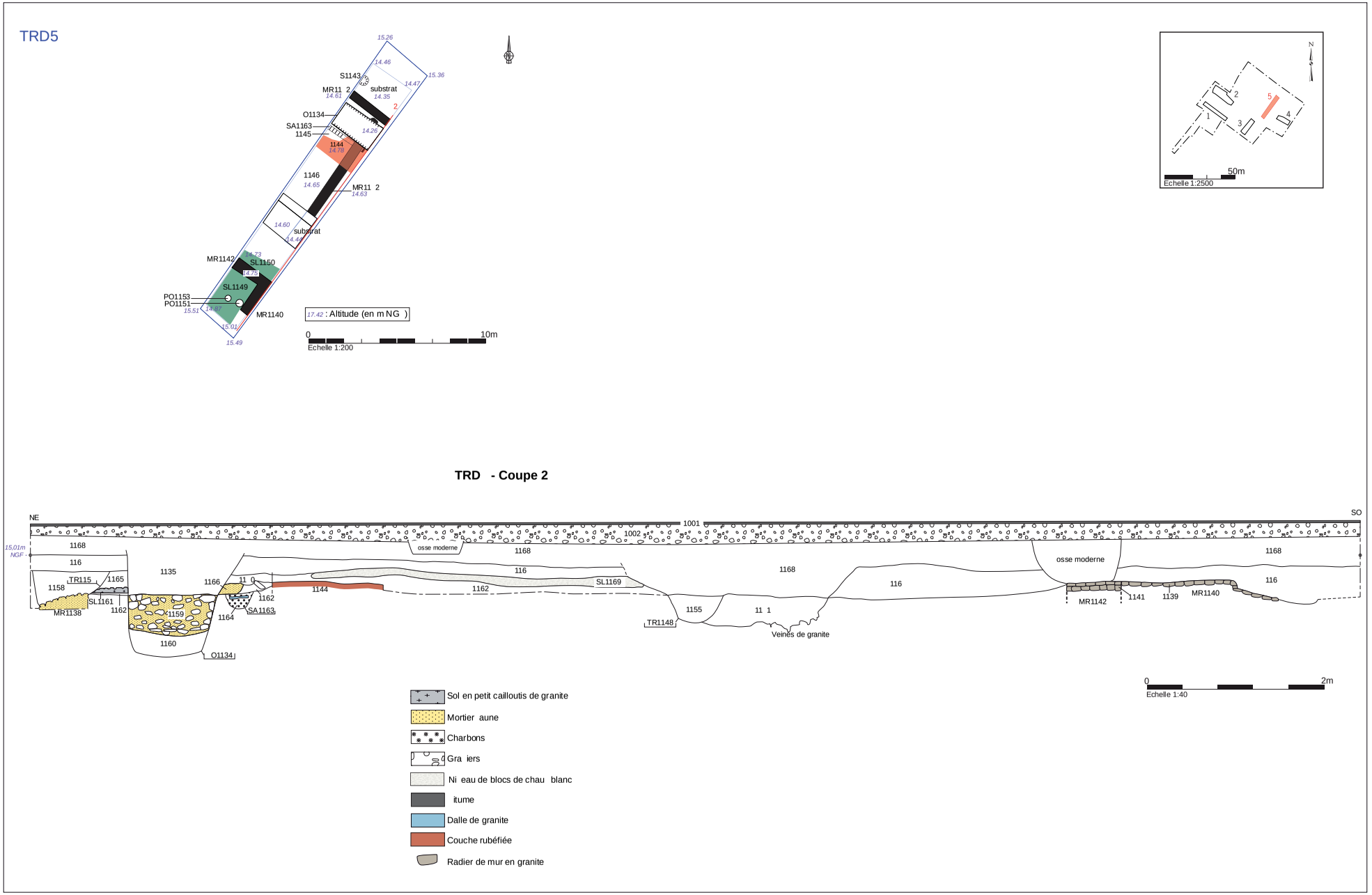

Fig.15 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD5 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

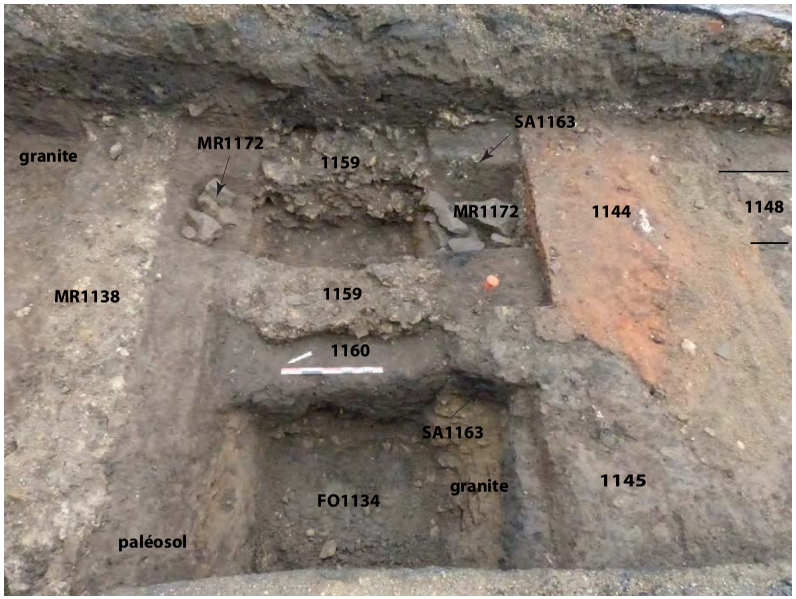

Cliché 33 : Vue générale du sondage manuel partie nord-est de la tranchée TRD5
(© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 34 : Vue Cliché de détail de la sablière SA1163 (© K. Prêtre, Inrap).

Le mur MR1138, observé à l'extrémité nord-est de la tranchée de diagnostic TRD5, a été mis au jour sur 2.55 m de longueur pour 0.55 m de large. Il se présente uniquement sous la forme d'une semelle de fondation constituée par des moellons de granite mêlés à du mortier jaune (1139).

Enfin, le mur MR1172 est scellé par une couche de rejets rubéfiés, épaisse d'une dizaine de centimètres. Elle peut être l'indice d'une activité artisanale présente dans le secteur (1144).

Eléments de datation :
Le mobilier marqueur de cette unité indique une datation autour du changement d'ère. Il s'agit de l'unité construite la plus ancienne, reconnue pour l'instant, sur le site.
Le sondage manuel du mur MR1172 (us 1147) a permis de récolter du mobilier archéologique qui se limite à quelques tessons de production locale/régionale. On trouve notamment deux tessons de terra nigra : un bord de coupe carénée M. 96 (fin du Ier s. av. J.C.-troisième quart du Ier s. apr. J.C.) et un fond de coupe campaniforme M. 75 (deuxième tiers du Ier s.). Les autres fragments sont des tessons de céramique commune claire (dont une anse de cruche) et de commune sombre.
Signalons un fragment informe de terra nigra (fin du Ier s. av. J.C.-troisième quart du Ier s. apr. J.C.) et un fragment d'amphore de Gaule Lyonnaise de type orangé à cœur gris (Ier s.) issus du comblement (1155) de la tranchée TR1148.
Enfin, le mobilier issu de la couche de rejet rubéfiée (1144) peut être situé au cours de la période augusto-tibérienne, de fait de la présence conjointe de marqueurs typiques de cet horizon.
On recense en effet des fragments de terra nigra, dont un bord d'assiette à lèvre en amande inclinée à l'oblique de type M. 22-27 (**Fig.12**), un bord de pot en céramique grise mi-fine à lèvre arrondie (**Fig.12**), des fragments de céramique commune à pâte claire et à pâte sombre aux caractéristiques techniques typiques de la période, ainsi qu'un fragment d'amphore vinaire de Tarraconaise (Pasc. 1 ou Dr. 2-4, période augusto-tibérienne).

2.6.2 L'unité construite 2

Le sud-ouest de la tranchée de diagnostic est occupé par une unité construite représentée par un angle de murs dont seuls les radiers de fondation sont conservés (**Cliché 35**).
Le mur MR1140 a été mis au jour sur 2.40 m de longueur pour 0.50 m de largeur observées (se poursuit dans la berme). Il est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 37° Est). Le creusement de la tranchée de fondation (1140) est étroit et comblé par un radier de blocs de granite compactés (1139). Ce mur est synchrone avec le mur MR1142 avec qui il forme un angle droit. Le mur MR1142 appartient donc à la même phase de construction. Il a été mis au jour sur 2.30 m de longueur pour 0.65 m de large avec une orientation nord-ouest/sud-est (soit NL 127° Est). Ces murs apparaissent à 14.75 m Ngf, soit - 0.55 m sous le niveau de sol actuel.

La surface interne du bâtiment est recouverte d'un sol chaulé (SL1149) où deux trous de poteau ont été repérés (PO1151 et PO1153). Au nord du mur MR1142, un autre lambeau de sol chaulé a été partiellement mis au jour (SL1150). L'aspect des sols rappelle celui mis au jour dans la tranchée TRD3. A ce stade des investigations, il n'est pas possible de savoir si ceux-ci appartiennent à un même ensemble.

Cliché 35 : Vue de détail de l'unité construite 2 (© K. Prêtre, Inrap).

Eléments de datation :
Le nettoyage manuel du sol SL1150 a permis de prélever du mobilier céramique dont un bord d'assiette Drag. 18 en sigillée du sud de la Gaule, pôle de Montans, datable des années 40-70, ainsi qu'un fragment indéterminé de même provenance, d'époque tibérienne. Signalons également quelques fragments de céramique commune claire.

2.6.3 Le fossé FO1134

Le fossé FO1134 perce toutes les couches de l'unité construite 1 et sa configuration n'est pas s'en rappeler celle des fossés mis au jour dans la tranchée de diagnostic TRD3. Le tronçon de fossé FO1134 a été observé en partie nord-est de la tranchée, sur une longueur de 2.55 m. Il est orienté nord-ouest/sud-est (soit NL 125° Est). Son profil est en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond relativement plat (1134). Son ouverture apparait à 15 m Ngf, soit à -0.35 m sous le niveau de sol actuel et est conservé sur 1.30 m de large pour 1.20 m de

profondeur. Trois couches successives composent son comblement. La couche inférieure est constituée d'un limon brun avec inclusions de tuiles et de petites plaquettes de schiste (1160). Le comblement intermédiaire correspond à une couche de rejet de démolition de nodules de granite mêlés à du mortier jaune pulvérulent (1159). Enfin, le comblement supérieur se caractérise par un limon brun avec inclusions de petits éléments de démolition (1135).
Le *corpus* de céramique issu de ces différentes couches se compose uniquement de tessons relevant de la période médiévale/moderne.

2.7 Le mobilier céramique et petit mobilier

Comme nous l'avons, l'étude céramique, réalisée par **Laure Simon** avec la collaboration de **Richard Delage** et **Paul-André Bésombes** a été majoritairement intégrée aux descriptions des vestiges mis au jour dans chaque tranchée. Les descriptions de mobilier par US est consultable en troisième section de ce rapport (cf. Catalogue des unités stratigraphique).

Les données générales de l'étude montrent que ce diagnostic a livré principalement de la céramique (**Fig.10 et 12**). Ce mobilier est relatif au Haut-Empire, avec des éléments allant de la période augustéenne à la deuxième moitié du IIe s./début du IIIe s. Certains niveaux comportent manifestement du matériel remanié, car les marqueurs chronologiques les plus précis indiquent la coexistence de productions de phases différentes. Ainsi, si des éléments augustéens et tibériens sont attestés, ils sont minoritaires et souvent présents dans des contextes plus récents. Font exception le niveau US 1045 (TRD2), avec du mobilier tibérien très cohérent, également l'US 1144 (TRD5), datée plus largement de la période augusto-tibérienne. Ce pourrait être aussi le cas de l'US 1032 (TRD2) pour la période tibérienne. Signalons également la faible représentation de deux catégories typiques de ces horizons précoces, à savoir la terra nigra (avec les formes habituelles de la période augusto-tibérienne) et les amphores, en particulier les productions vinaires de Tarraconnaise, si fréquentes dans l'ouest à ce moment. Les éléments disponibles suggèrent ainsi que l'essentiel du corpus est postérieur au milieu du Ier s., à partir des années 60, tandis que les indices les plus récents se semblent pas dépassent la deuxième moitié du IIe s./début du IIIe s.
Parallèlement à la céramique, on trouve quelques fragments de verre, se rapportant à des récipients, gobelet et cruche. Ils correspondent à différents types, en usage au cours du Haut-Empire.
Quelques éléments d'*instrumentum* peuvent encore être mentionnés, principalement en métal (pour le fer : surtout des clous, pour les alliages cuivreux : une tête de clou décoratif, un fléau de balance et peut-être un fragment de fibule).
Une monnaie doit également être mentionnée (FS1130 US 1131).
Enfin, la terre cuite est représentée par un fragment de figurine en terre blanche.

2.8 Les matériaux de construction en terre cuite
(Jean-François Nauleau)

2.8.1 Les matériaux de construction en terre cuite

Les *tegulae* :

L'importante fracturation des restes empêche de connaître le format des *tegulae* découvertes. Mais au sein du lot, quelques encoches basses d'emboîtement ont pu être étudiées.
Les caractéristiques relevées sont la hauteur du rebord (immédiatement en amont de l'encoche), ainsi que la profondeur et la longueur de la réserve latérale *(*débitée dans un calcaire sublithographique a été découverte dans l'us 1012 de la tranchée 1 *(***Fig.16***)*. Cette dernière constitue un marqueur fiable de l'évolution des *tegulae* entre le Haut et le Bas-Empire (Warry 2006, Clément 2013), particulièrement entre le début du I^er^ siècle et le milieu du II^e^ ap. J.-C (Nauleau 2013 : 250).
Dans la tranchée 2, l'us 1029 a livré un fragment d'une *tegula* robuste munie d'une réserve latérale de très grande taille (profondeur de 16 mm). Ce type de tuile peut être daté de la première moitié du premier siècle, vraisemblablement entre 20 et 50 ap. J.-C.
Dans la même us, des rebords nettement plus minces d'une tuile façonnée dans une pâte fine sont aussi rencontrés ; ces matériaux sont probablement postérieurs au milieu du II^e^ siècle ap. J.-C.
La grande variété des types de *tegulae* rencontrés témoigne du caractère hétérogène de cette unité stratigraphique.

Fig.16 : Morphologie des encoches basse de *tegulae* (© J.-F. Nauleau).

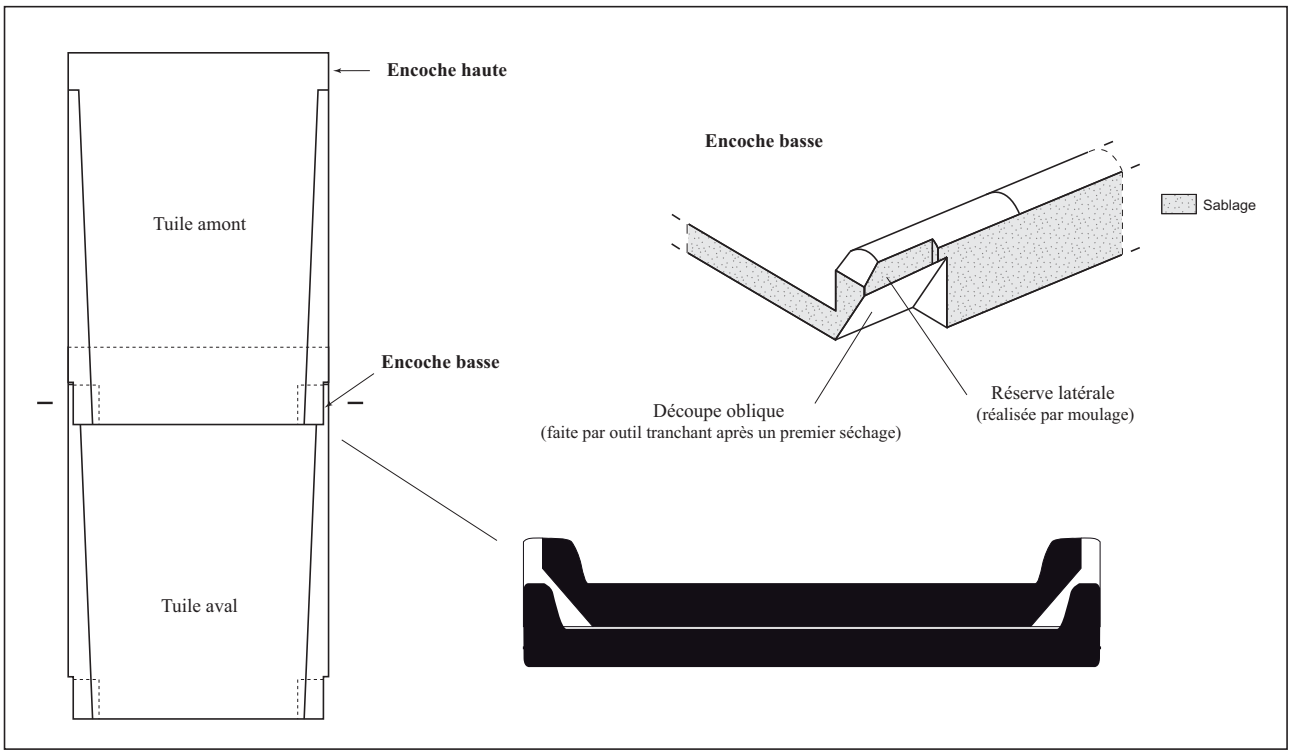

Les briques :

Un seul fragment de brique a été prélevé en tranchée TRD1 dans l'us 1010 (**Fig.18**). Il s'agit d'une brique à bouton, bourrelet grossier de 20 mm de hauteur destiné à éviter l'écrasement du niveau de mortier entre les briques. Connu dans le quart sud-ouest de la Gaule (Bouet 1999), ce type de brique est en revanche nettement moins fréquent dans l'ouest.

2.8.2 Les matériaux de décoration

Une plaque de 40 à 47 mm d'épaisseur, débitée dans un calcaire sublithographique a été découverte dans l'us 1012 de la tranchée 1 (**Fig.17**). Sur deux de ses tranches un chanfrein a été grossièrement taillé, permettant une pose à joint vif. Compte tenu de ces indications, cet élément était très vraisemblablement mis en œuvre en dalle de sol.
Un autre fragment de plaque débité dans un calcaire de même nature a été récolté dans l'us 1029 *(*débitée dans un calcaire sublithographique a été découverte dans l'us 1012 de la tranchée 1 (**Fig.17**). Il s'agit d'un fragment plus mince (24 mm d'épaisseur), dont un seul rebord chanfreiné est préservé. En revanche, ce fragment est remarquable par la présence d'un ressaut d'environ 5 mm de hauteur, bordant une partie évidée curviligne, dessinant probablement un quart de cercle.
Plusieurs hypothèses peuvent être proposées quant à la mise en œuvre de ces matériaux. Assemblées par quatre, ces plaques peuvent être plaquées à la verticale autour d'une canalisation d'adduction d'eau dans une vasque ou dans une piscine d'édifice thermal. Une pose à l'horizontale est aussi envisageable, par exemple dans des latrines[3].
Notons qu'une trame orthogonale de légères incisions est visible sur la surface de la plaque, associée à une gorge à profil en V. Ces traces témoignent peut-être d'une tentative de débitage de ces plaques au cours d'une phase de remploi.

2.8.3 Un crochet métallique

Un crochet 'en T' fortement oxydé a été découvert dans l'us 1055. Sa tête, qui semble intacte, mesure 115 mm de largeur. Le corps du crochet n'est conservé que sur 50 à 55 mm (**Fig.18**).
Ce type de crochet est connu régionalement en association avec des briques et des entretoises cylindriques (bobines) dans le but de former des cloisons creuses dans des pièces chauffées d'édifice thermal. Ce système, qui constitue une variante des cloisons creuses à *tubuli* ou à *tegulae mammatae* est bien documenté à Entrammes, où de tels crochets ont été découverts (Naveau 1992).

3 Merci à Sébastien Cormier pour les informations transmises à ce sujet (Cormier 2008).

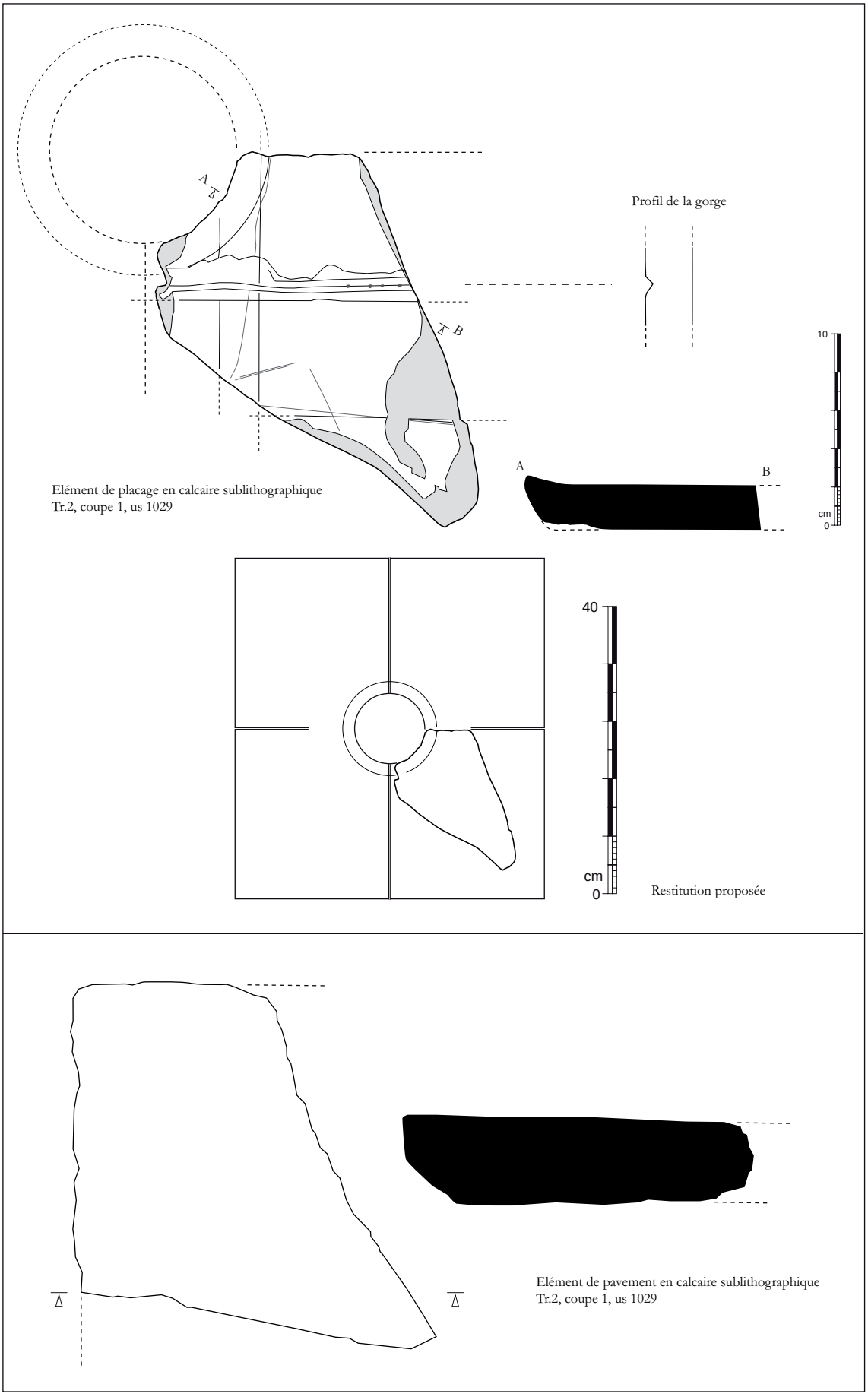

Fig.17 : Les éléments de placage calcaire (© J.-F. Nauleau).

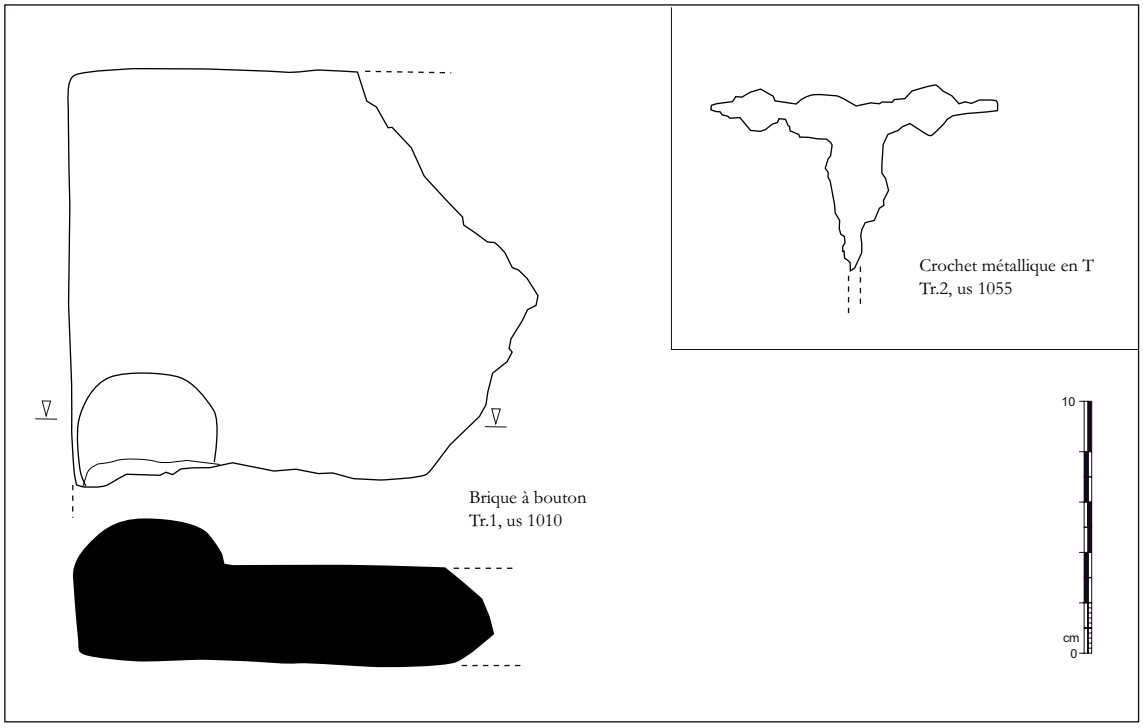

Fig.18 : Une brique à bouton et un crochet métallique « en T » (© J.-F. Nauleau).

2.9. Deux fragments enduits peints (Julien Boislève)

Le diagnostic réalisé à Vannes, rue de la Tannerie n'a livré que peu d'éléments de décor peint au regard de la fréquence légitimement attendue au sein d'un espace urbain d'époque romaine. Deux fragments ont été prélevés dans la coupe d'une tranchée (TRD1, us 1012).

État de conservation :
Les deux fragments de taille moyenne (5 et 7 cm de dimension maximale) présentent une assez bonne tenue des mortiers sans pour autant que l'intégralité de leur support ne soit assurément conservée. En surface, on note la présence de quelques concrétions et la couche picturale est relativement usée sur un des deux fragments. Le pigment présente par ailleurs une bonne résistance au lavage.

Description :
Le premier fragment présente un fond rouge uni offrant une surface bien plane avec un lissage fin et régulier, celui donc d'un décor soigné.
Le second fragment correspond à un champ noir très écaillé sur lequel se devine une bande verte également très usée. La surface de pose du pigment noir, visible par l'écaillement de celui-ci présente une couleur rosée qui marque sans doute la proximité d'un champ rouge.

Les deux fragments présentent une épaisseur de 3,7 à 4,3 cm. ils sont constitués d'un mortier gris clair à sable moyen au sein duquel la distinction des différentes couches est malaisée. Seule la couche d'épiderme, blanche, à sable fin et de 0,3 cm d'épaisseur apparaît clairement.

Commentaire :
Ces deux fragments, maigres témoins d'un même décor, ne permettent à ce stade aucune analyse stylistique. Tout juste pourra-t-on retenir que les couleurs rouge et noir présentent en fond renvoient aux deux teintes les plus fréquemment utilisées dans les décors de Gaule romaine où le schéma à panneaux et inter-panneaux peints dans ces teintes saturées est particulièrement apprécié. La présence du fond rouge sous le noir placerait ce dernier plutôt en inter-panneau avec peut-être un candélabre à hampe verte qui correspondrait à la bande identifiée.
Ces deux fragments signalent surtout, dans le cadre du diagnostic, la présence des décors peints. Bien que fréquents dans les habitats romains, les peintures signalent tout de même un certain niveau de confort et de raffinement qui marque une construction de bon « standing ». Par ailleurs, la ville romaine de Vannes –*Darioritum* n'a jusqu'à ce jour livré que très peu d'ensembles de peintures, aucun n'ayant véritablement fait l'objet d'une étude approfondie. Nos connaissances des modes décoratives représentées dans la cité sont donc particulièrement pauvres.
Ces quelques indices, sans préjuger de plus vastes gisements, invitent donc à prêter une attention à ce mobilier dans le cadre d'une éventuelle opération de plus grande ampleur.

3. Essai d'interprétation et de synthèse

3.1 Essai d'interprétation (Fig.19)

A l'issue du diagnostic, les données recueillies sont particulièrement intéressantes, puisque sur l'intégralité de la surface sondée des vestiges archéologiques ont été mis en évidence. Pour rappel, la partie nord de l'emprise du projet n'a pu être étudiée en raison de la présence de la Maison des Associations et d'une maison individuelle encore en élévation.

La densité de vestiges est importante, identifiée principalement par la présence d'une occupation antique orthonormée d'axe nord-ouest /sud-est ; avec la mise en évidence de bâti, dont les limites n'ont pas été vues et d'axes de circulation (sols, axes piétonniers ? de cour ?).
Cette trame correspond tout à fait à l'orientation des vestiges mis au jour au 10 rue de la Tannerie. En revanche, on remarque clairement sur le plan *Interprétation des résultats* une orientation très différente vis-à-vis du bâti antique découvert rue de Four (**Fig.19**). Ce changement d'orientation de la trame et sa datation sont inconnus et ne peuvent être compris à ce stade des recherches.

L'état de conservation des vestiges est très bon, les niveaux de sols sont bien conservés et les murs pour certains encore en élévation. Les récupérations éventuelles de matériaux n'ont porté que sur une partie des élévations maçonnées. La mise en place régulière de sondages manuels et mécaniques a permis de constater la présence d'une stratigraphie bien conservée et l'existence d'un paléosol « végétalisé » surmontant le substrat. La présence de ce paléosol autorise la conservation de structures légères dont l'organisation ne pourra être perçue que par le biais d'un décapage extensif.

La première occupation se rattache à la période augusto-tibérienne. Elle a été sensiblement observée dans les tranchée de diagnostic TRD2, TRD4 et TRD5 puisque certaines structures ont livré un mobilier archéologique homogène daté de la fin du Ier s. av. et du tout début du Ier ap. notre ère. Les constructions sur solin et sablière étudiées en coupe dans le sondage manuel au nord de la tranchée TRD5 sont aussi attribuées à cette période. L'unité construite 1 découverte dans le sondage de la tranchée TRD4 pourrait également être datée de cette phase puisqu'elle est scellée par une couche du milieu Ier. A ce stade des investigations il n'est pas possible de trancher sur ce point. Des horizons de circulation ont également été mis en évidence dans les tranchées TRD1 et TRD2 et TRD4, et confirment de ce fait la fréquentation de cet espace. Un puissant creusement, interprété comme une éventuelle carrière, peut encore dater de cette période (tranchée TRD4).

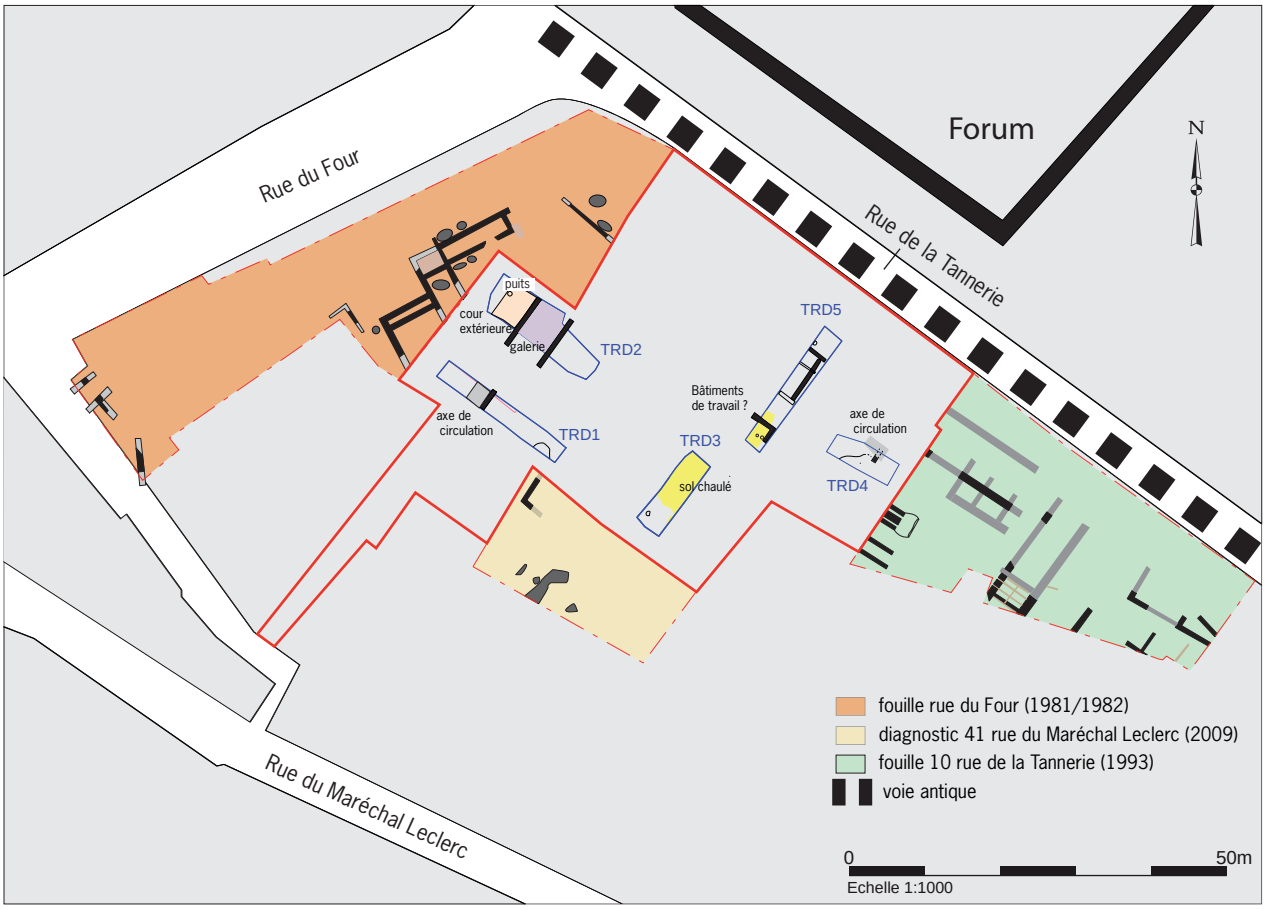

Fig.19 : Interprétation des résultats du diagnostic (DAO : K. Prêtre, E. Fécamp).

En revanche, cette première séquence d'occupation semble être relativement rapide. Différents points d'observation dans les coupes montrent un temps d'abandon matérialisée par le développement d'une couche de terre végétale antique (coupes tranchées TRD2 et TRD4). De nombreux fragments de charbons ont été observés dans ces couches de terre et peuvent témoigner d'un défrichement des terrains en vue d'une réoccupation de l'espace.

La seconde phase d'occupation se traduit tout d'abord par une préparation des terrains : nivellement des surfaces, apport massif de remblais et système de terrasse afin de rattraper le pendage du versant. Ce temps préparatoire parait déjà souligner l'ampleur d'une vaste campagne de construction.
On observe en effet, une densification de l'occupation, organisée semble-t-il de manière plutôt cohérente. La construction et l'occupation antique semble débuter après 60 de notre ère et perdure jusqu'à la moitié du IIe s. S'installent donc des constructions dites en dur. Cette phase bâtie est identifiée par l'édification de murs qui divisent l'espace entre au moins deux îlots (tranchée TRD2) ; cela s'observe par la présence d'une galerie supposée et d'un espace de circulation piéton (?) avec un niveau de sol associé. La zone de passage délimitée par les deux murs est large de 4.50 m. Cette construction, n'est pas s'en rappeler celle mise au jour 65 m au sud-est lors de la fouille au 10 rue de la Tannerie (Le Cloirec 1993).
De l'autre côté du mur occidental, l'espace est caractérisé comme une parcelle aménagée, type cour. On note également la présence d'un puits maçonné en très bon état de conservation. L'espace oriental en revanche ne semble pas véritablement aménagé. La cour extérieure peut tout à fait appartenir à la domus mise à jour lors de précédentes fouilles dans la

parcelle attenante (Triste 1981-1982). Celle-ci se poursuit certainement dans l'emprise du diagnostic car la tranchée TRD1 a mis en évidence une couche de démolition qui a livré des matériaux de décoration typique d'une riche demeure (fragments d'enduits peints, de dalle de sol, de cloison creuse liée à des thermes).

Deux espaces de circulation (ruelle, chemin ?) ont été étudiés sur de petites surfaces, en partie centrale de la tranchée TRD1 et de la tranchée TRD4. Ces axes sont orientés nord-est/sud-ouest. L'axe reconnu dans la tranchée TRD1 présente à minima trois niveaux de roulement, ce qui témoigne d'une fréquentation assez importante nécessitant de nombreuses des réfections. Le mobilier archéologique permet d'attribuer une utilisation continue de l'espace de circulation de la fin du Ier/début du IIe siècle au IIIe siècle de notre ère Le second axe présente au moins deux niveaux de roulement. Cet axe fonctionne à partir de la seconde moitié du Ier siècle. La tranchée de diagnostic TRD3 a livré principalement un niveau de sol chaulé présent sur toute la surface ouverte. Celui-ci peut éventuellement correspondre au niveau chaulé observé en limite sud de la tranchée TRD5. Cet espace chaulé est intégré dans un bâtiment dont les limites n'ont pas été découvertes. Si un angle de mur est à signaler dans la tranchée TRD5, il est difficile à l'heure actuelle, sans vision d'ensemble, de relier ces occurrences entre elles. Toutefois, la découverte d'un bac à chaux sur le niveau de sol chaulé pourrait indiquer une fonction artisanale du bâtiment. La fouille des couches et structures a livré une faible quantité de mobilier archéologique et de ce fait peu d'éléments sont associés à la vie quotidienne. Cette observation nous amène à nous questionner sur la nature de l'occupation antique ; rappelons que nous sommes à quelques mètres au sud du forum de l'agglomération de Darioritum. La construction d'un aussi vaste monument s'est nécessairement accompagnée de la mise en place d'espaces de chantier, de zones de travail et de stockages qui ont dû impactés l'environnement immédiat du futur forum. Nous sommes peut être en présence de bâtiments, d'espaces directement liés à cette construction.
L'essentiel des données observées à l'heure actuelle pour cette phase d'occupation concerne la fin du Ier siècle et le IIe siècle.

Le troisième temps du site est marqué par une importante phase de démolition et de récupération datée de la fin IIe/début IIIe siècle. Certains murs sont démantelés jusqu'à leur semelle de fondation, alors que d'autre semble épargner (perdurent ?). Les couches de démolition montrent un tri important des matériaux. Seule la couche observée dans la tranchée TRD1 a livré des gros éléments de matériaux de construction. Cette observation est récurrente sur les sites du Haut-Empire à Vannes. Les matériaux de construction sont récupérés sur les édifices de l'ancienne agglomération du Haut-Empire afin de construire l'enceinte du castrum, établie sur la colline de la Garenne.

Aucun indice du Bas-Empire et de l'époque médiévale n'a été mis en évidence. Les parcelles ne semblent pas connaître d'autre aménagement. Une couche importante de terre végétale a préservé les vestiges archéologiques, vraisemblablement grâce à une mise en culture des terrains comme le confirme le cadastre napoléonien. On soulignera la découverte de larges fossés aux comblements modernes, en tranchées TRD3 et TRD5, qui peuvent correspondre également à cette mise en valeur maraichères.

Les résultats obtenus offrent plusieurs perspectives de recherches dans le cadre d'une fouille. Soulignons que l'opportunité d'une exploration archéologique sur plus de 2000 m², située au cœur de l'agglomération du Haut-Empire, est à l'heure actuelle exceptionnelle. La caractérisation des aménagements permettrait de nous renseigner sur les différentes techniques de constructions utilisées, principalement dans ce cadre naturel particulier de versant de colline (système de terrasse). L'identification de la nature des constructions, leurs évolutions et leurs datations devraient également nous apporter de nouvelles connaissances sur le développement de l'agglomération, en particulier sur les changements d'orientation de la trame perçus sur les parcelles attenantes au site. Le site archéologique découvert par l'opération de diagnostic en est certainement la clef. L'étude du site permettrait alors une insertion des découvertes dans le programme d'urbanisme de la ville antique. Enfin, en fonction des découvertes d'autres axes de recherches pourront être évidement renseignés.

3.2. Informations d'ordre technique

Plusieurs contraintes d'ordre technique sont à souligner dans le cadre d'une exploitation des données issues du diagnostic.

- Les fondations bétonnées d'un ancien bâtiment moderne dans la partie ouest de la parcelle BO n°355 devront être ôtées à l'aide d'un engin mécanique adapté et ce avant le décapage de la fouille. Nous attirons l'attention que les niveaux archéologiques apparaissent directement sous ces fondations.

- L'épaisseur de la stratigraphie est importante, aussi bien pour la phase décapage à proprement parler qu'au cours de la fouille. La terre des terrassements ne pourra pas être entièrement stockée sur l'emprise de la fouille[4] . Strictement liées à ce constat, l'étroitesse de la rue de la Tannerie (en sens unique) et la configuration actuelle du portail d'entrée ne permettent pas à des camions de manœuvrer.

- La présence de réseaux encore en activité, par exemple dans la tranchée TRD2, et d'un puits moderne rempli d'eau, observé dans la tranchée TRD1 et peut-être un autre en limite de berme est de la tranchée TRD2, invitent à une extrême vigilance lors d'un décapage extensif.

- Le diagnostic archéologique n'a été effectué que sur le parking de la Maison des Associations et dans le jardin de la maison individuelle de la parcelle BO n°203. Ces constructions étaient encore en élévation au moment de la réalisation du diagnostic mais sont vouées à la démolition. Aucun sondage n'a pu être réalisé à leur emplacement. Il en va de même pour les parcelles BO n°374, 381 et 401 intégrées dans le futur projet d'aménagement.

4 A titre indicatif : estimation d'une épaisseur moyenne du décapage des stériles de 1.10 m en partie supérieure du parking de la Maison des Associations et dans la parcelle BO203, et de 0.60 m dans la partie inférieure du parking. A ces terrassements il faut ajouter les déblais issus de la fouille des structures plus éventuellement un second décapage très fin pour mise en valeur des niveaux augustéens.

4. Conclusion

Situé dans l'agglomération antique de Vannes, Darioritum, un projet de construction de trente cinq logements comprenant un immeuble et quelques maisons individuelles, sur une surface de 2529 m², a déterminé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'exploration a justifié l'ouverture de cinq fenêtres qui ont livré une importante densité de vestiges présents sur l'intégralité de la surface sondée. Tous sont attribués à la période antique. L'état de conservation des vestiges est très bon et paraît, pour l'instant, se développer en deux grandes phases d'occupation.

La première séquence d'occupation est datée de la période augusto-tibérienne. Elle a été sensiblement perçue par la mise au jour de structures en creux, de solins et d'une sablière basse qui s'ouvrent à la surface d'un paléosol conservé, surmontant le substrat granitique. L'organisation de cette occupation à ce stade des recherches ne peut être perçue sans le biais d'un décapage extensif. La seconde séquence du site s'apparente à une période d'abandon matérialisée par le développement d'une couche de terre végétale antique. De nombreux fragments de charbons ont été observés dans ces couches de terre et peuvent témoigner d'un défrichement des terrains en vue d'une réoccupation de l'espace.

Cette réoccupation correspond alors à la deuxième phase du site. Il se traduit tout d'abord par une préparation des terrains : nivellement des surfaces, apport massif de remblais, système de terrasse permettant de rattraper le pendage du versant. Une vaste campagne de construction s'organise selon une trame orthonormée (nord-est/sud-ouest). On observe une densification de l'occupation qui semble débuter après 60 de notre ère et perdure jusqu'à la moitié du IIe s. Cette phase bâtie est identifiée par la mise en place d'un espace de circulation qui divise la surface entre au moins deux îlots. Cela s'observe par la présence d'une galerie supposée, large de 4.50 m, avec un niveau de sol associé. De l'autre côté du mur occidental, l'espace est caractérisé comme une parcelle aménagée en cour, agrémentée d'un puits. Cet ensemble pourrait appartenir à l'espace extérieur de la domus reconnue et fouillée dans la parcelle attenante. Deux axes de circulation (ruelle, chemin ?) ont également été mis au jour sur de petites surfaces, et témoignent d'une fréquentation relativement importante, comme le soulignent les différents niveaux de roulement et recharges observés. La présence d'un grand bâtiment est également supposée. La découverte d'un bac à chaux sur le niveau de sol chaulé de ce bâtiment pourrait indiquer le caractère artisanal de celui-ci. Cette observation nous amène à nous questionner sur la nature de cette occupation antique. Les parcelles diagnostiquées se situent à quelques mètres au sud du forum de l'agglomération de Darioritum. La construction d'un aussi vaste monument s'est nécessairement accompagnée de la mise en place d'espaces de

chantier, de zones de travail, ou encore de stockages qui ont dû impactés l'environnement immédiat du futur forum. Nous sommes peut-être en présence de bâtiments, d'espaces directement liés à la construction de cet imposant monument public.

Le troisième temps du site est marqué par une importante phase de démolition et de récupération datée de la fin IIe/début IIIe siècle. Les couches de démolition montrent un tri important des matériaux. Cette observation est récurrente sur les sites du Haut-Empire à Vannes. Les matériaux de construction sont récupérés sur les édifices de l'ancienne agglomération du Haut-Empire afin de construire l'enceinte du castrum, établie sur la colline de la Garenne.

Aucun indice du Bas-Empire et de l'époque médiévale n'a été mis en évidence. Les parcelles ne semblent pas connaître d'autre aménagement. Une couche importante de terre végétale a préservé les vestiges archéologiques, vraisemblablement grâce à une mise en culture des terrains comme le confirme le cadastre napoléonien (jardins maraîchers). On soulignera la découverte de larges fossés qui peuvent correspondre également à cette exploitation maraichère.

L'ensemble des observations de ce diagnostic montre un espace densément occupé et stratifié. La superficie disponible de la parcelle et sa localisation dans un contexte urbain antique sont exceptionnelles et offrent de nombreuses perspectives de recherche particulièrement enrichissantes dans le cadre d'une fouille.

Bibliographie

André, Triste, 1982 : ANDRE (P.), TRISTE (A.) – *Rapport de fouilles archéologiques, rue du Four à Vannes*, Rapport dactylographié, 1982, non paginé

Baillieu 1998 : BAILLIEU (M.) - *Vannes (Morbihan), 27 rue de la Tannerie : sondages d'évaluation*. Rapport dactylographié, Rennes, 1998, 27 p. 31 Fig.

Baillieu 1992 : BAILLIEU (M.) – *Rapport de fouille, ruelle du recteur à Vannes*, Rapport dactylographié. 33 p. 30 fig. 17 pl.

Bémont, Jeanlin 1993 : BEMONT (C.), JEABLIN (M.) - Les répertoires iconographiques, In : BEMONT (C.), JEABLIN (M.), LAHANIER (C.), *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, 1993 (Documents d'Archéologie Française, 38), p. 130-134.

Boucher, Perdu, Feugère 1980 : BOUCHER (S.), PERDU (G.), FEUGERE (M.) - *Bronzes antiques, II. Instrumentum, Aegyptiaca, Musée de la Civilisation Gallo-Romaine à Lyon*, Paris, 1980.

Bouet 1999 : BOUET (A.) - *Les matériaux de construction en terre cuite dans les thermes de la Gaule narbonnaise*. Bordeaux ; Paris : Ausonius ; diff. De Boccard, 1999.

Catalogue Vannes 1992 : Quand Vannes s'appelait Darioritum : Catalogue de l'exposition, La Cohue-Musées de Vannes, juin 1992-décembre 1993.

Clément 2013 : CLÉMENT (B.) - Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre-Est: (IIe s. av. - IIIe s. ap. J-C.). Montagnac : Mergoil, 2013. 350. (Monographies instrumentum ; 46).

Cormier 2008 : CORMIER (S.) - *Les décors antiques de l'ouest de la Gaule Lyonnaise : synthèse sur l'architecture d'applique dans les territoires des Aulerques (Ier siècle – IIIe siècle après J.-C.)*. Le Mans, 2008. Consultable à http://www.theses.fr/2008LEMA3004 [Accédé le 17 mai 2016].

Fichet de Clairfontaine, Kérébel 1993 : FICHET DE CLAIRFONTAINE (F.), KEREBEL (H.), BRETAGNE In : BEMONT (C.), JEABLIN (M.), LAHANIER (C.) - *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Paris, 1993 (Documents d'Archéologie Française, 38), p. 155-159.

Galliou et alii, 2009 : GALLIOU (P.), sous la direction de PROVOST (M.) - *Carte archéologique de la Gaule, 56*. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris : 445 p, 446 figures.

Ledauphin 2012 : LEDAUPHIN (A.), Les figurines en terre cuite gallo-romaines dans les cités des Aulerques Cénomans et Diablintes, In : RAUX (S), BERTRAND (I.), FEUGERE (M.) - *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, Actes de la table ronde européenne Instrumentum, Lyon (F, Rhône), 18-20 octobre 2012*, Monographie *Instrumentum* 51, 2015 ; Association des Publications Chauvinoises, Chauvigny Mémoire XLIX, 2015, p. 357-374.

Le Cloirec 1993 : LE CLOIREC (G.) – *10 rue de la Tannerie*, DFS de fouille préventive (15/07/1993-31/09/1993), AFAN, SRA Bretagne, 72 p.

Le Cloirec 1998 : LE CLOIREC (G.) – De la naissance à l'oubli d'un quartier antique de Vannes (Morbihan), *Revue archéologique de l'Ouest n°15*, p.151-171.

Le Cloirec 2001 : LE CLOIREC (G.) - *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor),* Monographie *Instrumentum* 18, 2001.

Nauleau 2013 : NAULEAU (J.-F.) - Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire. Premier bilan. *Revue archéologique de l'Ouest*, 30. Rev. Archéologique Ouest, 2013, p. 223-259.

Naveau 1992 : NAVEAU (J.) - Les thermes d'Entrammes (Mayenne). *Revue archéologique de l'Ouest*, 9. Rev. Archéologique Ouest, 1992, p. 129-159.

Py 2012 : PY (M.) – Manuel de SysLat-Terminal 4. Système d'information archéologique. CNRS 2012 [en ligne] http://syslat.on-rev.com/forum/?q=node/101 (pages consultées le 12/04/2016).

Triste, Daré 2009 : TRISTE (A.), DARE (S.) – *41 rue maréchal Leclerc, rapport de sondage archéologique*, Rapport dactylographié, CERAM, avril 2009 1 vol : 22 p. 8 fig. 11 clichés.

Triste 1985 : TRISTE (A.) – *Rapport de sauvetage archéologique, boulevard de la Paix, parcelle BO121 à Vannes (Morbihan)*, Rapport dactylographié, 1985, 22 p., 1 plan.

Triste 1988 : TRISTE (A.) – *Rapport de sauvetage archéologique, Z.A.C. de l'étang, entre le boulevard de la Paix et la rue de l'Etang, à Vannes (Morbihan)*, Rapport dactylographié, 1988, 47 p., 16 fig.

Triste 1991 : TRISTE (A.) – *Rapport de sauvetage archéologique, 55 boulevard de la Paix, à Vannes (Morbihan)*, Rapport dactylographié, 1991, 13 p., 1 plan, *5* clichés

Warry 2006 : WARRY (P.) - *Tegulae: manufacture, typology and use in Roman Britain*. Oxford : Archaeopress, 2006. 167. (BAR British series ; 417).

Liste des figures

Fig.1 : Vannes, 6-8 rue de la Tannerie - Localisation du diagnostic sur fonds de cartes IGN au 250 000e et 25 000e (© Géoportail, IGN - DAO : É. Fécamp).

Fig.2 : Vannes, 6-8 rue de la Tannerie - Localisation du diagnostic sur le cadastre actuel (© Cadastre.gouv - DAO : É. Fécamp).

Fig.3 : Carte géologique (© Infoterre,BRGM - DAO : J.M. Richard).

Fig.3 : Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique (© Infoterre,BRGM - DAO : J.M. Richard).

Fig.4 : Contexte archéologique de l'opération (© S. Daré).

Fig.5 : Environnement archéologique immédiat (DAO : K. Prêtre, E. Fécamp).

Fig.6 : Localisation du bâtiment moderne recensé sur le cadastre de 1980 et aujourd'hui disparu (DAO : K. Prêtre, Inrap).

Fig.7 : Résultats du diagnostic archéologique (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.8 : Localisation du diagnostic sur le cadastre napoléonien (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.9 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD1 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.10 : Mobilier céramique de la tranchée de diagnostic TRD1 (Relevés et DAO : L. Simon).

Fig.11 a : Plan et coupes 1,2 et 3 de la tranchée de diagnostic TRD2 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.11 b : Coupe 4 de la tranchée de diagnostic TRD2 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.12 : Mobilier céramique des tranchées de diagnostic TRD2, TRD4 et TRD5 (Relevés et DAO : L. Simon).

Fig.13 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD3 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.14 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD4 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.15 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD5 (DAO : É. Fécamp, J.M. Richard).

Fig.16 : Morphologie des encoches basse de *tegulae* (© J.-F. Nauleau).

Fig.17 : Les éléments de placage calcaire (© J.-F. Nauleau).

Fig.18 : Une brique à bouton et un crochet métallique « en T » (© J.-F. Nauleau).

Fig.19 : Interprétation des résultats du diagnostic (DAO : K. Prêtre, E. Fécamp).

Liste des clichés

Cliché 1 : Protection des vestiges avant rebouchage, exemple de la tranchée de diagnostic TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 2 : Signalement de l'atteinte du toit des vestiges, exemple de la tranchée de diagnostic TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 3 : Parcelle 355 section BO avant intervention, vue depuis le nord-est (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 4 : Parcelle 355 section BO avant intervention, vue depuis le sud-ouest (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 5 : Parcelle 203 section BO avant intervention (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 6 : Fondation d'un bâtiment moderne et affleurement des vestiges (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 7 : Tranchée TRD2 (© Y. Franel, Inrap).

Cliché 8 : Impact des constructions modernes sur l'ouverture de la tranchée (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 9 : Sondage manuel dans la tranchée TRD1 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 10 : Le niveau de sol SL1076, vue depuis le nord-ouest (© Y. Franel, Inrap).

Cliché 11 : Le mur MR1056 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 12 : Le sondage mécanique de la tranchée TRD1 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 13 : Coupe 3 de la tranchée TRD2 (© Y. Franel, Inrap).

Cliché 14 : Coupe 1 de la tranchée TRD2 (© Y. Franel, Inrap).

Cliché 15 : Le mur MR1038 (© Y. Franel, Inrap).

Cliché 16 : Le mur MR1057 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 17 : Vue générale du nord-ouest de la tranchée TRD2 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 18 : Le puits PT1023 et le sol SL1054 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 19 : Le puits PT1023 de la tranchée TRD2 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 20 : Vue générale de la tranchée de diagnostic TRD3 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 21 : Vue générale du niveau de sol SL1113 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 22 : Le sol SL1113 et le bac à chaux CU1128 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 23 : Coupe du tronçon de fossé FO1107 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 24 : Sondage manuel de l'angle formé par le fossé FO1133 et FO1107 (© P. Cocherel, Inrap).

Cliché 25 : Avers de la monnaie (iso 1) provenant du comblement 1131 de la fosse FS1130 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 26 : Revers de la monnaie (iso 1) provenant du comblement 1131 de la fosse FS1130 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 27 : Vue générale de la tranchée de diagnostic TRD4 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 28 : Vue de la Coupe 1 de la tranchée TRD4 (© Y. Franel, Inrap).

Cliché 29 : Fragments de balance (1093) (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 30 : Vue du sondage manuel de la tranchée TRD4 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 31 : Remblai massif d'altérite et fosses médiévales/modernes (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 32 : Vue générale de la tranchée de diagnostic TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 33 : Vue générale du sondage manuel partie nord-est de la tranchée TRD5 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 34 : Vue Cliché de détail de la sablière SA1163 (© K. Prêtre, Inrap).

Cliché 35 : Vue de détail de l'unité construite 2 (© K. Prêtre, Inrap).

III. Inventaires techniques

1 - Inventaire des tranchées de diagnostic

Tranchée (TRD)	Parcelle	Longueur (en m)	Largeur (en m)	Profondeur mini. (en m)	Profondeur max. (en m)	Surface réelle décapée avec ou sans extension (en m²)	Orientation	Substrat	Résultat	Fait	Mobilier	Chronologie
1	BO355	19.40	2.65	0.60	2	51.40	Nord-Ouest/ Sud-Est	Granite	**positif**	SL1005, SL1006, FS1011, FS1014, MR1056, SL1076, SL1079	oui	Gallo-romain Moderne
2	BO355	15.75	5.10	0.60	2	80.30	Nord-Ouest/ Sud-Est	Arène granitique	**positif**	PT1023, TR1026, SL1030, SL1034, MR1038, PO1046, PO1051, SL1054, MR1057, FS1060, SL1063, TR1070, FO1107	oui	Gallo-romain
3	BO355	12	3.50	0.60	1.60	42	Nord-Est/Sud-Ouest	Arène granitique	**positif**	FS1109, FS1111, SL1113, CU1128, FS1130, FO1133, FS1176	oui	Gallo-romain Moderne
4	BO203	9.20	3.25	0.90	2.40	30	Nord-Ouest/ Sud-Est	Granite	**positif**	SL1087, FS1091, FS1100, FS1106, SL1115, FS1116, MR1122	oui	Gallo-romain Moderne
5	BO355	18	3	0.60	1.50	50.40	Nord-Est/Sud-Ouest	Arène granitique et veines de granite	**positif**	FO1134, MR1138, MR1140, MR1142, FS1143, TR1148, SL1149, SL1150, PO1151, PO1153, SL1161, SA1163, MR1172	oui	Gallo-romain Moderne

2 - Catalogue des unités stratigraphiques

Us : 1001
Genre : positive
Catégorie : niveau actuel
Type : bitume
Sur : 1002
Documents : MN04, MN05
Photos : 20, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 47
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1002
Genre : positive
Catégorie : niveau actuel
Type : graviers pour installation bitume
Sous : 1001
Sur : 1003
Documents : MN04, MN05
Photos : 20, 21, 23, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 35, 36, 37
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1003
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Égalité : 1085 ?
Sous : 1002
Sur : 1004
Description : Remblais de terre végétale brun noir, terre de jardin ?
Documents : MN01, MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1004
Fait : SL1005
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de décomposition
Type : gravillons
Sous : 1003
Sur : 1005
Description : Gravillons de sable lié à la décomposition du sol SL1005, d'une épaisseur moyenne de 0.05 m.
Photos : 1
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1005
Fait : SL1005
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol construit en mortier
Équiv : 1079 ?
Sous : 1004
Sur : 1074
Ramassages : céramique
Description : Apparition à - 1 m sous le niveau de sol actuel (soit 16.15 m Ngf). Agrégat de mortier pulvérulent. Base de fondation de sol ?
Etude du mobilier :Le mobilier comprend notamment un bord de plat à cuire apode, réalisé dans la tradition des vases précoces à enduit interne rouge foncé, production en usage à Vannes en particulier dans les niveaux de la fin du IIe s. /première moitié du IIIe s. Le mobilier se compose également de fragments de cruche en céramique commune claire, dont un fond peut-être intentionnellement percé (vase horticole?) de pot en céramique commune sombre, ainsi que d'amphore vinaire italique (Dr. 2-4 probable, Ier s.).. On note encore un fragment de verre incolore informe avec application de filet blanc opaque (fin Ier-IIIe s.).
Documents : MN05
Photos : 1, 2, 3, 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1006
Fait : SL1006
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol constitué de fragments de tuile
Sous : 1074. 1077
Sur : 1075
Description : Horizon de petits fragments de tuiles constituant un niveau de circulation.
Documents : MN05
Photos : 2, 3, 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1007
Fait : SL1076
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation de sol
Sous : 1075

Sur : 1076
Ramassages : céramique
Description : Sédimentation du sol SL1008 composée par un limon sableux gris foncé avec de nombreuses inclusions de charbon d'une faible épaisseur (1 à 2 cm)
Etude du mobilier: Le mobilier est datable des deux dernières décennies du Ier s. (voire jusqu'au début du IIe s.). Il comprend de la sigillée du sud de la Gaule. Du pôle de Millau-La Graufesenque provient une assiette du Service Ve. A (v. 60-120), tandis que du pôle de Montans proviennent une coupelle, du Service Ve. A également (v. 70-120) et un bol moulé cylindrique Drag. 30 (v. 80-120). Les productions locales/régionales sont attestées par un bord de coupe M. 75 en terra nigra (deuxième tiers du Ier s.), ainsi que deux tessons de panse, une anse de cruche et un mortier en céramique commune claire. C'est la céramique à pâte sombre qui domine, avec 5 récipients, formes ouvertes et formes fermées, à bord majoritairement arrondi. Parallèlement à ces vases, mentionnons également un fragment de figurine en terre blanche de l'Allier (pâte blanc cassé très fine). La valve dorsale d'une déesse-mère assise dans un fauteuil d'osier est figurée par le cou et les épaules de la déesse, surmontant la partie haute du dossier du fauteuil. Ce type est considéré comme attribuable aux productions apparaissant à partir de la fin du Ier s. et surtout observées dans des contextes de la deuxième moitié du IIe et du IIIe s., d'après le répertoire mené à l'échelle de la Gaule en 1993 (Bémont, Jeanlin 1993, p. 131). A l'époque de cette recherche, les déesses-mères étaient recensées sur 26 des 46 sites de référence régionaux, dont déjà Vannes (Fichet de Clairfontaine, Kérébel 1993, p. 158 et fig. 58b). Un inventaire récent effectué sur un territoire voisin confirme ces tendances (Ledauphin 2012, p. 362).
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1008
Fait : SL1076
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : recharge de sol constitué de fragments de tuile
Sous : 1076
Sur : 1009
Description : Horizon de petits fragments de tuiles, recharge ponctuelle dans le niveau de sol SL1076.
Documents : MN05
Photos : 2, 3, 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1009
Fait : SL1076
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : radier de sol
Sous : 1076
Sur : NF
Ramassages : céramique
Description : Niveau constitué de pierre, tuile, mortier dans une matrice limono-sableuse grise brune. Peut être interprété comme un radier lié au sol SL1076. Arrêt de fouille.
Etude du mobilier :Le mobilier est relatif aux années 60-90, du fait de la présence d'une assiette du Service Ve. A en sigillée du sud de la Gaule, pôle de Millau-La Graufesenque. On note également des fragments de céramique commune sombre dont un bord de pot à lèvre arrondie courant à cette période , ainsi que plusieurs tessons de panse d'un mortier réduits en fragments de petite taille, suggérant un remploi.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1010
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche technique
Type : numéro d'ensemble
Description : Numéro d'ensemble attribué à la séquence de niveau de sol localisée en partie nord-ouest de la tranchée TRD1.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1011
Fait : FS1011
Entité : TRD1
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1003
Sur : 1015
Dimensions : long. 2.10 m prof. 2 m

Description : Creusement de la fosse circulaire FS1011. Cette fosse apparaît à 0, 50 m sous le niveau contemporain (sous le bitume) et entame le substrat. Le fond n'a pas été atteint.
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1012
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction d'habitat
Sous : 1017
Sur : 1013
Ramassages : céramique, enduit peint
Description : Remblai hétérogène composé de matériaux antiques divers : fragments de tegulae, de blocs de granite, de mortier blanc et de quelques fragments d'enduits peints.
Documents : MN01
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1013
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : paléosol à base de limon
Sous : 1012
Sur : 1036
Ramassages : céramique
Description : Sable limoneux brun gris à nodules jaunes de l'arène granitique avec quelques inclusions micro-charbon. On observe en coupe des tessons de céramiques à plat en surface. Niveau de circulation sur paléosol.
Etude du mobilier :Des fragments d'un pot en céramique commune sombre.
Documents : MN01
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1014
Fait : FS1014
Entité : TRD1
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1003
Sur : 1016
Dimensions : long. 2.50 larg. 0.75 m prof. 0.25 m
Description : Creusement de la fosse FS1014 aux parois relativement évasées et fond plat. Observée seulement en partie car se poursuit sous la berme sud-ouest de la tranchée TRD1.
Documents : MN01
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1015
Fait : FS1014
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1011
Sur : 1014
Texture : blocs, terre
Inclusions : blocs, cailloutis, charbons
Description : Comblement de la fosse FS1014 constitué de nombreux blocs de granite mêlés à de la terre (sorte de pierrier?).
Documents : MN01
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1016
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche d'épandage
Type : épandage de matériaux divers
Sous : 1014
Sur : 1017
Texture : limon sableux
Couleur : jaune, clair
Description : Mortier sableux jaunâtre mêlé à de la terre brune.
Documents : MN01
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1017
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de nivellement à base de matériaux de destruction
Sous : 1016
Sur : 1012
Description : Terre brune, inclusions de charbons de bois et de fragments de tuiles.
Documents : MN01

Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1018
Fait : FS1011
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1003
Sur : 1011
Description : Comblement de la fosse FS1011 composé d'une matrice de terre brune, assez organique avec inclusions de charbons de bois, TCA, blocs de granite et d'ardoises.
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1019
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : puits
Type : cuvelage de puits
Sous : 1002
Sur : 1003
Description : Puits moderne/ contemporain. Scellé par des dalles de granit. Non comblé !! Apparaît sous le bitume à - 0.30 m.
Photos : 37
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1020
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction-abandon
Type : couche de destruction
Sous : 1021
Sur : 1079
Description : La couche 1020 a été observée à l'ouest du mur MR1056, à - 1. 40 m sous le niveau actuel (soit 16.15 m Ngf). Elle est constituée de mortier jaunâtre mêlé à des blocs de granite posés à plat. Cette couche est compacte et semble lié au niveau de sol SL1079. Sol très altéré ? Ou remblai de démolition de mur antique ?
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1021
Fait : MR1056
Entité : TRD1
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1056
Sur : 1078
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : Tranchée de fondation du mur MR1056, largeur 0.45 m.
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1022
Fait : MR1056
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : reprise de mur en tuiles
Sous : 1076 ?
Sur : 1056
Ramassages : céramique
Description : Aménagement de tuiles sur les blocs de granite du mur MR1056. (Réaménagement, ré élévation ou construction primaire).
Etude du mobilier :Le mobilier se rapporte à la fin du Ier s.-début du IIe s.. On trouve un fragment de bol moulé en sigillée du Centre de la Gaule, des Martres-de-Veyre, présentant les caractéristiques techniques des productions des années 90-130. La sigillée est également représentée par des tessons plus anciens, à savoir un fragment d'assiette italique (v. -20/20) et un fragment d'assiette apode de Montans (v. 30-60).La céramique commune claire est attestée par des fragments de cruche, dont un bord cannelé , en usage de la deuxième moitié du Ier s. à la première moitié du IIe s., ainsi que des tessons de mortier.. La céramique commune sombre comprend des fragments de pots, certains à lèvre arrondie, un autre à lèvre équarrie.
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1023
Fait : PT1023
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de puits
Sous : 1082
Sur : NF
Description : Creusement du puits gallo-romain observé en limite de berme nord-ouest de la tranchée TRD2.

Documents : MN04
Photos : 19, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1024
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de terre
Type : Terre végétale
Sous : 1039
Sur : 1025
Description : Limon sableux gris brun avec quelques gravillons.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 18, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1025
Fait : TR1026
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée indifférenciée
Sous : 1024
Sur : 1027
Description : Comblement supérieur de la tranchée TR1026. Elle se compose de béton et granulats liés par de la terre brune.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1026
Fait : TR1026
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée indifférenciée
Équiv : 1070 ?
Sous : 1027
Sur : 1028
Orientation : nord-est>sud-ouest
Dimensions : larg. 1.60 m prof. 1 m
Description : Creusement d'une tranchée impactant ponctuellement une partie de l'élévation du mur MR1038. Ce creusement n'a été qu'observé en coupe et en raison des perturbations moderne, il n'a pas été possible de l'observer en plan. Ce creusement peut correspondre soit à un fossé soit à une tranchée de récupération.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1027
Fait : TR1026
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée indifférenciée
Sous : 1025
Sur : 1026
Description : Comblement inférieur de la tranchée TR1026 qui se compose d'une couche limono sableuse gris-brun avec graviers et quelques pierres.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1028
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de terre
Type : Terre végétale
Sous : 1024
Sur : 1029
Description : Limon sableux gris brun foncé avec graviers.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1029
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Sous : 1028
Sur : 1030
Ramassages : céramique, tuile
Description : Sable limoneux, hétérogène, de couleur brun gris à jaune, avec inclusions de charbons, de tuiles et d'une dallette travaillée et incisée
Etude du mobilier :Le mobilier est relatif à différentes phases du Ier s.. Il comprend un fragment d'assiette indéterminée en sigillée italique (v. -10/20) et un fragment de coupelle en sigillée du sud de la Gaule, pôle de La Graufesenque (v. 60-90). La céramique régionale est représentée par des fragments de céramique commune sombre et commune claire, tandis qu'on compte encore un fragment d'amphore vinaire de Tarraconaise (Pasc. 1 ou Dr. 2-4, v. -20/40-50).

Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1030
Fait : SL1030
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol chaulé
Sous : 1029. 1069
Sur : 1031
Dimensions : épais. 0.03 m
Description : Niveau de sol constitué par avec un sable gravillonneux jaune foncé, chaulé, induré et lissé en surface. Sol d'occupation interne.
Documents : MN02, MN03, MN04
Photos : 7, 8, 15, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 35
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1031
Fait : SL1030
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de construction
Type : couche préparatoire à une construction
Sous : 1030
Sur : 1032
Description : Couche d'installation, préparation (?), pour le niveau de sol (1030). Est constitué par un limon brun foncé.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1032
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Égalité : 1045
Sous : 1031
Sur : 1033
Ramassages : céramique, tuile
Description : Limon sableux de gris foncé à brun, avec inclusions de nombreux gravillons, charbons, tegulae et tessons (remblais ? colluvions ?)
Etude du mobilier :Le mobilier présente des caractéristiques de la période tibérienne, avec notamment un fragment d'assiette en sigillée précoce de Millau-La Graufesenque (v. 10-30), un fragment de cruche en céramique à engobe blanc et des fragments de céramique commune à pâte claire et à pâte sombre, dont l'aspect technique est compatible avec cette datation.
Documents : MN02, MN03
Photos : 7, 8, 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1033
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de terre
Type : Terre végétale
Équiv : 1103
Sous : 1032. 1045
Sur : 1034. 1047
Description : Limon sableux fin, gris foncé, homogène avec inclusions de charbons et de pierres. Terre végétale (apport ou développement in situ ?)
Documents : MN02, MN03, MN06
Photos : 7, 8, 15, 18, 20, 25, 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1034
Fait : SL1034
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : surface
Type : surface de circulation
Sous : 1033
Sur : 1035
Ramassages : céramique
Description : Horizon de circulation constitué de pierres et de tessons posés à plat sur le sommet du paléosol 1035.
Etude du mobilier :Un fragment d'amphore vinaire italique, probablement de type Dr. 2-4 (fin du Ier s. av. J.C.-Ier s. apr. J.C.).
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1035
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : paléosol à base de limon
Égalité : 1047
Équiv : 1104
Sous : 1034
Sur : 1036
Dimensions : épais. 0.20 m

Description : Sable limoneux brun gris à nodules jaunes issus de l'arène granitique avec inclusions de micro charbon.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1036
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : substrat de granite
Égalité : 1098
Équiv : 1037
Sous : 1035
Description : Arène granite brun jaune (substrat).
Documents : MN02, MN03
Photos : 7, 8, 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1037
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : substrat de granite
Égalité : 1098
Équiv : 1036
Sous : 1047. 1035
Description : Fragments de blocs granitiques provenant d'une veine d'axe nord/sud (substrat)
Documents : MN02, MN03
Photos : 7, 8, 15, 18, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1038
Fait : MR1038
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Équiv : 1057
Sous : 1174
Sur : 1045
Orientation : nord-est>sud-ouest
Dimensions : larg. 0.60 m
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 18, 21, 25, 32, 35
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1039
Fait : FS1039
Entité : TRD2
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de fosse
Sous : 1002
Sur : 1024
Dimensions : larg. 1.80 m prof. 0.50 m
Description : Fosse moderne contenant de la porcelaine et du métal.
Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1040
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction indifférenciée
Égalité : 1041 ?
Sous : 1039
Sur : 1042
Description : Limon sableux gris brun avec inclusions de graviers.
Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1041
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction indifférenciée
Égalité : 1040 ?
Sous : 1050
Sur : 1042
Description : Sable, gravier et limon contenant des agrégats de mortier jaune.
Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1042
Entité : TRD2
Genre : positive-
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction de structure en pierres
Sous : 1041
Sur : 1043
Description : Limon brun et fragments de pierres (provenant du mur ?).

Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1043
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Sous : 1042
Sur : 1044
Description : Petits fragments de pierres mêlé à du limon.
Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 21, 25, 32
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1044
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche d'habitat
Type : sédimentation de sol pauvre en traces
Sous : 1043
Sur : 1045
Description : Limon brun et fragments de pierres (provenant du mur ?)
Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 25
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1045
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai
Égalité : 1032
Sous : 1044
Sur : 1033
Ramassages : céramique, tuile
Description : Limon sableux de gris foncé à brun, avec inclusions de nombreux gravillons, charbons, tegulae et tessons (remblais ? colluvions ?)
Etude du mobilier :Ce niveau peut-être daté de la période tibérienne, comme l'indiquent plusieurs indices déterminants de cet horizon. On note la présence de céramique fine d'importation, à savoir d'une part de la sigillée italique: une coupelle du Serv. II (v. -10/20) et d'autre part de la sigillée du sud de la Gaule-pôle de Montans : une coupelle Ritt. 5 (v. 10-30) et une assiette indéterminée à pâte précoce (v. 10-30). La terra nigra est représentée par un bord d'assiette à lèvre en amande inclinée à l'oblique de type M. 22-27 (période augusto-tibérienne), ainsi qu'un fragment de paroi de «vase-bobine» à décor de baguettes de type M. 126 (période augusto-tibérienne). A côté de cette vaisselle de table, on recense un plat à cuire à enduit interne rouge foncé, vraisemblablement importé du centre de la Gaule. Un mortier à bord en bandeau en céramique commune claire peut également être mentionné.
Les autres fragments de céramique à pâte claire se rapportent principalement à des cruches. La céramique à engobe blanc compte un seul tesson (cruche probable). La céramique commune sombre est faiblement attestée (fragments de pots), tandis que cette catégorie de récipients utilitaires est surtout représentée par des vases non tournés. Enfin, les amphores sont variées, attestées uniquement par des fragments de panse. Pour l'Italie, on recense des tessons d'amphore à Alun de Lipari (îles Éoliennes) et de récipient vinaire de la côte tyrrhénienne (Dr. 2-4). L'Espagne est attestée par un fragment de conteneur à huile du sud de la péninsule (Dr. 20). La Gaule est représentée par des récipients vinaires à pâte orangée, cœur gris et couverte blanche (Pasc. 1, Dr. 2-4, principalement) ou à pâte rougeâtre (Gaule Lyonnaise). Enfin, un fragment de cruche en verre bleu-vert peut encore être mentionné. Sa fragmentation ne favorise pas une identification précise (Ier-IIe s. ; par ex. Isings 58).
Documents : MN02, MN03
Photos : 7, 8, 15, 18, 20, 21, 25, 32
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1046
Fait : PO1046
Entité : TRD2
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de trou de poteau
Sous : 1033
Sur : 1034
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN02, MN03
Photos : 20, 25
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1047
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : paléosol à base de limon
Égalité : 1035
Équiv : 1104
Sous : 1033

Sur : 1037
Dimensions : épais. 0.20 m
Description : Limon fin brun avec quelques pierres (paléosol sur blocs de granite).
Documents : MN02, MN03, MN06
Photos : 15, 18, 20, 25, 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1048
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : construite moderne
Type : béton injecté en sape
Sous : 1002
Sur : 1049
Description : Béton et sable gravillonneux avec inclusions de quelques pierres.
Documents : MN02, MN03
Photos : 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1049
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de construction
Type : couche de construction moderne
Sous : 1048
Sur : 1029
Ramassages : céramique
Description : Perturbations modernes, limon sableux fins avec inclusions de charbons, relativement compact.
Etude du mobilier :Un fragment de «vase-bobine» à décor de baguettes en terra nigra, de type M. 126 (période augusto-tibérienne).
Documents : MN02, MN03
Photos : 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1050
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction indifférenciée
Sous : 1024
Sur : 1041
Description : Limon sableux avec incluions de gravillons et fragments de pierres.
Etude du mobilier :Ce prélèvement a permis de recueillir des éléments de la deuxième moitié du Ier s.-début du IIe s. On compte un fond de vase en sigillée du sud de la Gaule, pôle de Millau-La Graufesenque, manifestement retaillé sur son pourtour. Il est datable des années 60-120. La céramique commune claire se compose notamment d'une cruche à lèvre en amande, en vogue de la période claudienne au courant du IIe s. et une cruche à bord en manchon, en usage de la deuxième moitié du Ier s. à la première moitié du IIe s. On compte également quelques fragments de céramique commune sombre. Dans le sondage : Le mobilier comprend des indices chronologiques à situer du dernier tiers du Ier s. au début du IIe s. La céramique fine est attestée par quatre fragments de sigillée, deux du sud de la Gaule et deux du centre. Ceux du sud de la Gaule proviennent du pôle de Millau-La Graufesenque (forme indéterminée, caractéristiques techniques des années 40-90) et de Montans (assiette indéterminée, v. 40-80). Un vase du centre de la Gaule est représenté par un fragment de Drag. 37 des années 70-110, l'autre est de forme indéterminée, des années 60-90. Le corpus de la vaisselle est complété par des productions locales/régionales en terra nigra, dont on ne peut déterminer la forme (coupe?). La céramique commune claire est attestée par des fragments de cruches. La céramique commune sombre figure dans ce lot par plusieurs exemplaires de pots à lèvre arrondie. La catégorie des amphores est représentée par deux fragments de conteneurs vinaires, l'un de Gaule Narbonnaise, de type G3-5 (Haut-Empire, après les années 60), l'autre de Gaule Lyonnaise, à pâte orangée et cœur gris (Ier s.).
Documents : MN02, MN03
Photos : 18, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1051
Fait : PO1051
Entité : TRD2
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de trou de poteau
Sous : 1044
Sur : 1045
Description : Voir fiche de fait.
Photos : 32
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1052
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction
Équiv : 1067 ?
Sous : 1065

Sur : 1054
Ramassages : céramique, métal, verre
Description : Couche de démolition comprenant des éléments de construction type tuiles, mortier et blocs de pierre, liés par un limon brun beige.
Documents : MN04
Photos : 22, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1053
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai indifférencié
Sous : 1003
Sur : 1081
Ramassages : céramique
Description : Remblais hétérogène sur le puits PT1023.
Etude du mobilier :Ce niveau a livré des fragments de céramique commune sombre, de commune claire, ainsi qu'un fragment d'amphore à huile de bétique Dr. 20 (Haut-Empire).
Photos : 19
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1054
Fait : SL1054
Entité : TRD2
Genre : positive-
Catégorie : sol de cour
Type : sol de cour avec lit de pierres
Sous : 1055
Sur : 1072. 1082
Description : limon jaune sableux sur lequel repose un petit cailloutis relativement grossier (sol de cour? sol extérieur?). Ce dernier s'appuie contre le mur MR1057. Ce niveau de sol apparait à 16.11 m NGF.
Documents : MN04
Photos : 19, 22, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1055
Fait : SL1054
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche d'occupation
Type : sédimentation de sol riche en détritus
Sous : 1067
Sur : 1054
Ramassages : céramique, métal, verre, tuile
Description : Niveau d'occupation du sol SL1054.
Etude du mobilier :Le mobilier est hétérogène, avec des éléments datables allant du début du Ier s. au milieu/deuxième moitié du IIe s. La céramique d'importation est représentée par trois fragments de sigillée, du sud de la Gaule (pôle de Montans) et du centre-ouest de la Gaule. Du sud de la Gaule proviennent une coupelle Drag. 24/25 (v. 20-50) et un fragment indéterminé (v. 10-40). Au centre-ouest de la Gaule est attribué un tesson de bol moulé Drag. 37, comportant des poinçons surmoulés du centre Gaule, datable des années 110-130. La céramique régionale figure par trois fragments informes de céramique commune claire. Un fragment d'anse d'amphore à vin Dr. 2-4 importée d'Italie peut encore être mentionné (fin du Ier s. av. J.C.-Ier s. apr. J.C.). Enfin, un fragment de gobelet en verre incolore constitue l'élément le plus récent. Il se rapporte au type Isings 85b / AR 98, en usage du milieu du IIe s. au milieu du IIIe s.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1056
Fait : MR1056
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : fondation de mur
Sous : 1022
Sur : 1021
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : Blocs de granite, radier de fondation de solin ?
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1057
Fait : MR1057
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en pierres liées au mortier
Égalité : 1038
Sous : 1054. 1069
Sur : 1068
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : voir fiche de fait.
Documents : MN04
Photos : 22, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1058
Fait : FS1060
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1002
Sur : 1059
Description : Comblement sommital de la fosse FS1060 composé d'un limon brun avec inclusions de petits fragments d'ardoises.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1059
Fait : FS1060
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1058
Sur : 1060
Description : Comblement sommital de la fosse FS1060 composé d'un limon brun avec inclusions de petits fragments d'ardoises.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1060
Fait : FS1060
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1059
Sur : 1003
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1061
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Égalité : 1062 ?
Sous : 1070
Sur : 1064
Description : Limon sableux jaune brun avec inclusions de tuiles et de mortier blanc.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1062
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Égalité : 1061 ?
Sous : 1070
Sur : 1063
Description : Limon brun sableux avec de nombreux fragments de mortier de tuileau et de mortier jaune.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1063
Fait : SL1063
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol construit
Sous : 1062
Sur : 1065
Description : Niveau de sol conservé ?, uniquement observé en coupe, composé d'un limon jaune induré en surface.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1064
Entité : TRD1
Genre : positive-négative
Catégorie : couche d'occupation
Type : sédimentation de sol riche en détritus
Égalité : 1065 ?
Sous : 1061
Sur : 1066
Ramassages : céramique
Description : Limon brun noir avec inclusions de charbon, de petits nodules de terre cuite, riche en mobilier. Semble correspondre à un niveau d'occupation.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1065
Entité : TRD1
Genre : positive-négative
Catégorie : couche d'occupation
Type : sédimentation de sol riche en détritus
Égalité : 1064 ?
Sous : 1062
Sur : 1052
Ramassages : céramique
Description : Limon brun noir avec inclusions de charbon, de petits nodules de terre cuite, riche en mobilier. Semble correspondre à un niveau d'occupation.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1066
Entité : TRD1
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction hétérogène
Sous : 1064
Sur : 1055
Description : Couche de démolition avec inclusions de nombreux fragments de matériaux. Limon jaune beige mêlé à des fragments de mortier pulvérulents et quelques pierres de calibre moyen (inf. à 0.20 m).
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1067
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction
Équiv : 1052 ?
Sous : 1066
Sur : 1055
Description : Limon légèrement sableux en raison de la décomposition de mortier. Semble lié à la couche 1066. La couche 1067 scelle le niveau de sol SL1054.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1068
Fait : MR1057
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de tranchée de fondation
Sous : 1057
Sur : NF
Description : Tranchée étroite de fondation du mur MR1057.
Documents : MN04
Photos : 22, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1069
Entité : TRD2
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction de structure en pierres
Sous : 1003
Sur : 1057
Description : Récupération de l'élévation du mur MR1057, rejet de fragment de mortier jaune.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1070
Fait : TR1070
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de récupération
Équiv : 1026 ?
Sous : 1083
Sur : 1061. 1062
Description : Creusement d'une tranchée de récupération ? D'un fossé ? Les parois sont droites et le fond relativement plat. Ce dernier s'arrête sur le niveau de sol SL1054. La tranchée est conservée sur 0.60 m de large et 0.50 m de profondeur. Elle apparaît directement sous 1003 (soit à - 0.70 m du niveau de sol actuel).
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1071
Fait : TR1070
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée
Sous : 1003
Sur : 1083
Ramassages : céramique

Description : Comblement sommital de la tranchée TR1070 composé d'un limon jaune en surface.
Etude du mobilier :Le mobilier se limite à un tesson de mortier, en sigillée du centre de la Gaule, de type Lez. 096 (v. 140-160).
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1072
Fait : SL1054
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : préparation niveau de sol
Sous : 1054
Sur : Nf
Description : Couche de limon brun permettant l'installation pour le niveau SL1054.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1073
Entité : TRD1
Genre : positive-
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation indifférenciée
Sous : 1079
Sur : 1080
Ramassages : céramique, faune, coquillage
Description : Remblai hétérogène lié par du mortier jaune. Riche en résidus.
Etude du mobilier :Ce niveau comporte du mobilier de plusieurs phases d'occupation du site. Il est à dater au plus tôt de la période flavienne. La sigillée est représentée par une assiette indéterminée de Montans, datable des années 40-90 et une coupelle de même provenance, des années 70-120. La terra nigra est attestée un fragment de «vase-bobine» à décor de baguettes, de type M. 126 (période augusto-tibérienne). On trouve également un fragment de paroi de céramique claire à enduit interne rouge foncé. La céramique commune claire est attestée par un mortier et des parois de cruche. La céramique commune sombre est attestée par des pots à bord arrondi.
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1074
Fait : SL1006
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation de sol
Équiv : 1077
Sous : 1005
Sur : 1006
Ramassages : céramique
Description : Sédimentation du sol SL1006 composée par un limon sableux brun gris. Semble être le résultat de l'utilisation du sol SL1006 (boue).
Etude du mobilier :On notera la présence d'un fragment de gobelet en céramique à paroi fine engobée du centre de la Gaule, à décor d'épingles à cheveux (v. 60-130), ainsi qu'un mortier en céramique commune claire (Ier-IIe s.), à côté de fragments en céramique commune sombre, dont le bord d'un grand conteneur.. Un fond de pot à pâte bicolore pourrait relever d'une production médiévale/moderne.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1075
Fait : SL1076
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation de sol
Sous : 1006
Sur : 1007
Ramassages : céramique
Description : Sédimentation du sol SL1006 composée par un limon sableux brun gris. Semble être le résultat de l'utilisation du sol SL1076 (boue).
Etude du mobilier :Le mobilier est relativement hétérogène, comme le montrent deux fragments de sigillée importés, d'une part d'Italie (pied d'assiette, v. -20 à 20), d'autre part du centre de la Gaule (pied d'assiette ou de coupe, v. 140-160, avec peut-être une cassure intentionnelle sur la paroi). On observe également quelques fragments de panse de céramique régionale, à pâte claire, pâte sombre et non tournée. Signalons encore une tête de clou décoratif en alliage cuivreux (diam. 11 mm).
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1076
Fait : SL1076
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : niveau de sol constitué de mortier jaune
Sous : 1008
Sur : 1009
Ramassages : céramique
Description : Niveau de sol constitué de mortier jaune.
Etude du mobilier :Des fragments de pot en céramique commune sombre.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1077
Fait : SL1006
Ensemble : VOI1010
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation de sol
Équiv : 1074
Sous : 1005
Sur : 1006
Ramassages : céramique, coquillage
Description : Couche présente ponctuellement sur le niveau de sol SL1006. Elle se compose d'un limon sableux charbonneux, noir, avec inclusions de tessons de céramiques et de fragments d'huître.
Etude du mobilier :Le mobilier se compose notamment d'un plat en céramique claire réalisé dans la tradition des récipients culinaires précoces à enduit interne rouge foncé, que l'on rencontre de temps à autre à Vannes dans des niveaux de la fin du IIe s./première moitié du IIIe s. On recense également des fragments de panse blanchâtre d'un vase à engobe micacé et des fragments de céramique commune claire et de commune sombre.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1078
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Sous : 1078
Sur : NF
Description : Couche homogène constituée d'un limon sableux gris brun avec quelques cailloutis et charbon.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Philippe Cocherel. Yodrik Franel

Us : 1079
Fait : SL1079
Entité : TRD1
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol construit en mortier
Équiv : 1005 ?
Sous : 1020
Sur : 1073
Description : Niveau de circulation très hétérogène lié par du mortier jaune.
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1080
Entité : TRD1
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation
Type : sédimentation de sol
Équiv : 1076 ? 1056
Sous : 1021
Sur : 1078
Description : Niveau de circulation relativement proche du sol SL1076 (synchrone ?). Semble fonctionner avec le mur MR1056.
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1081
Fait : PT1023
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : puits
Type : margelle de puits en pierres sèches
Sous : 1053
Sur : 1082
Dimensions : long. 1.50 m minimum larg.1.35 m minimum
Description : Aménagement du puits PT1023 2er état. Réaménagement des abords du puits, ré élévation quadrangulaire constituée de grandes dalles de granite (supérieur à 0.30 m). Cet aménagement s'installe sur le

sol de cour SL1054.
Documents : MN04
Photos : 19, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1082
Fait : PT1023
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : puits
Type : cuvelage de puits en pierres
Sous : 1081
Sur : 1023
Dimensions : diam. 0.65 m
Description : Aménagement du puits PT1023 1er état. Puits circulaire gallo-romain constitué de blocs de granite, diamètre intérieur 0.65 m. Le niveau de cour SL1054 s'appuie contre cet aménagement.
Documents : MN04
Photos : 19, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1083
Fait : TR1070
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée
Sous : 1071
Sur : 1070
Description : Comblement inférieur de la tranchée TR1070 composé d'un limon brun relativement homogène.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1084
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : niveau actuel
Type : remblais de terre
Sous : -
Sur : 1085
Description : Terre végétale actuelle (apport pour construction de la maison contemporaine).
Documents : MN06
Photos : 33, 34, 44
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1085
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Égalité : 1003 ?
Sous : 1084
Sur : 1086
Description : Terre végétale «ancienne» issue des jardins potagers sur cadastre napoléoniens ?
Documents : MN06
Photos : 33, 34, 44
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1086
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : sédimentation naturelle hydraulique
Sous : 1085
Sur : 1099. 1092
Description : Couche de colluvions végétalisée.
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1087
Fait : SL1087
Entité : TRD4
Genre : négative
Catégorie : surface
Type : surface de circulation
Sous : 11100. 1091
Sur : 1088
Description : Surface d'implantation et de circulation des fosses modernes, 14.70 m Ngf (- 0.80 m du niveau de sol actuel).
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Karine Prêtre. Yodrik Franel

Us : 1088
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Sous : 1087
Sur : 1089
Description : Couche de colluvions végétalisée et composée par un limon sableux brun gris avec inclusions de graviers.
Documents : MN06

Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1089
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Sous : 1088
Sur : 1090
Description : Sol humifère développé sur le sommet du remblai massif 1090. Développement d'une terre végétale ?
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1090
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de rehaussement
Égalité : 1125 ?
Sous : 1089
Sur : 1101
Description : Remblais massif homogène d'altérite, de granulats d'arène granitique (=1025 ?).
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34, 44
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1091
Fait : FS1091
Entité : TRD4
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Équiv : 1100
Sous : 1092
Sur : 1087
Dimensions : long. 2.35 m larg. 0.65 m prof. 1.10 m
Description : Creusement de la fosse FS1091, profil en forme en poire, parois droites et fond plat. Se poursuit dans la berme de la tranchée.
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1092
Fait : FS1091
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1086
Sur : 1091
Ramassages : céramique
Description : Comblement de limon sableux gris foncé avec inclusions de tuiles et de céramique porcelaine.
Etude du mobilier : Le mobilier est hétérogène, avec des fragments d'époque antique et d'autres plus récents. La céramique gallo-romaine se compose de terra nigra et de céramique commune claire. Elle se distingue d'un petit lot de tessons aux caractéristiques techniques à rapprocher de la période médiévale/moderne.
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34, 44
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1093
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1102
Sur : 1095. 1094
Ramassages : céramique, métal
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 constitué par un sable peu limoneux avec inclusions de quelques tessons de céramique et d'un élément de bronze (fragment de balance?).
Etude du mobilier : A côté de quelques fragments de céramique commune sombre, on a recueilli un fléau de balance en alliage cuivreux. Il se compose d'une tige longue dont une extrémité se termine par un petit anneau, l'autre extrémité étant brisée. Une petite plaque métallique est positionnée sur la longueur de la tige. Des exemplaires de comparaison sont par exemple signalés à Lyon (Boucher, Perdu, Feugère 1980, p. 78-81, surtout n°391); pour la région on pourra se reporter à Corseul (Le Cloirec 2001, p. 113-114).
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1094
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse

Sous : 1093
Sur : 1096
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 constitué de sable limoneux brun avec inclusions de quelques pierres.
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1095
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1093
Sur : 1098. 1097
Ramassages : céramique
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 constitué de pierres granitiques fragmentées avec inclusions de graviers, sables et tessons de céramique.
Etude du mobilier :Des fragments de cruche en céramique commune claire.
Documents : MN06
Photos : 33, 34, 44
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1096
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1094. 1098
Sur : 1106
Ramassages : céramique
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 constitué de sable limoneux brun gris hétérogène ayant livré des fragments de céramique, de fer, de scories et un morceau d'ocre rouge.
Etude du mobilier : Des fragments de terra nigra, dont un bord de coupe M. 66 (période augusto-tibérienne).
Documents : MN06
Photos : 33, 34, 44
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1097
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1095
Sur : 1106
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 de limon sableux fin brun.
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1098
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : substrat de granite
Égalité : 1036. 1037
Sous : 1104
Description : Substrat de granite.
Documents : MN06
Photos : 33, 34, 44
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1099
Fait : FS1100
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1086
Sur : 1100
Ramassages : céramique
Description : Comblement de limon sableux gris foncé avec inclusions de céramique porcelaine.
Etude du mobilier : Ce fait a livré des vases de plusieurs époques. On trouve d'une part de la céramique commune d'époque romaine, dont des bords de pot à lèvre équarrie (IIe-IIIe s.) et d'autre part quelques tessons aux caractéristiques techniques à rapprocher de la période médiévale/moderne.
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34, 44
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1100
Fait : FS1100
Entité : TRD4
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Équiv : 1091
Sous : 1099

Sur : 1087
Dimensions : long. 4.35 m larg. 1.70 m prof. 0.35 m
Description : Creusement de la fosse FS1100, profil en forme en poire, parois droites et fond plat.
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1101
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1090
Sur : 1102
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 constitué des able peu limoneux gris brun jaune hétérogène avec inclusions de graviers et de charbons.
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1102
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1101
Sur : 1093
Ramassages : céramique
Description : Comblement lié à effondrement ou carrière FS1106 constitué par un limon sableux brun gris avec inclusions de quelques graviers et fragments de tessons de céramique.
Etude du mobilier : On recense un fragment de terra nigra (période augustéenne aux années 80) et des fragments de céramique commune claire et de commune sombre, dont un bord de pot à lèvre arrondie (Ier-IIe s.).
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1103
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Équiv : 1033
Sous : 1106
Sur : 1104
Description : Limon sableux gris foncé avec inclusions de charbon, sans mobilier, terre végétale gallo romaine ?
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1104
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : paléosol à base de limon
Équiv : 1035. 1047
Sous : 1033
Sur : 1037
Dimensions : épais. 0.20 m
Description : Limon fin brun moyen avec quelques pierres (paléosol sur blocs de granit).
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1105
Fait : PO1105
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de trou de poteau
Sous : 1090
Sur : 1098
Dimensions : diam. 0.15 m prof. 0.15 m
Description : Voir fiche de fait.
Photos : 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1106
Fait : FS1106
Entité : TRD4
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement extraction ?
Sous : 1096. 1097
Sur : 1103
Orientation : est>ouest
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1107
Fait : FO1107
Entité : TRD3

Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fossé
Équiv : 1133
Sous : 1127
Sur : 1126
Orientation : nord-ouest>sud-est
Dimensions : larg. 1.20 m prof.1.10 m
Description : Creusement du fossé FO1107, ouverture de 1.20 m large conservé sur une profondeur de 1.10 m. Son profil est en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond concave.
Documents : MN07
Photos : 38, 39, 40, 45, 46
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1108
Fait : FO1107
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1003
Sur : 1127
Dimensions : épais. 0.70 m
Description : Comblement supérieur du fossé FO1107 constitué de nodules de granite et d'arène granitique mêlés à de la terre brune. On observe des inclusions de fragments de schiste ardoisier.
Documents : MN07
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1109
Fait : FS1109
Entité : TRD3
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse moderne
Sous : 1010
Sur : 1113
Dimensions : long. 1.60 m larg. 1.30 m
Description : voir fiche de fait.
Photos : 45, 46, 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1110
Fait : FS1109
Entité : TRD3
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1003
Sur : 1109
Dimensions : long. 1.60 m larg. 1.30 m
Description : voir fiche de fait.
Photos : 45, 46, 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1111
Fait : FS1111
Entité : TRD3
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse moderne
Sous : 1112
Sur : 1113
Orientation : nord>sud
Dimensions : long. 0.85 m larg. 0.70 m prof. 0.25 m
Description : voir fiche de fait.
Photos : 45, 46, 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1112
Fait : FS1111
Entité : TRD3
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse moderne
Sous : 1003
Sur : 1111
Orientation : nord>sud
Dimensions : épais. 0.25 m
Description : voir fiche de fait.
Photos : 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1113
Fait : SL1113
Entité : TRD3
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol construit en chaux
Sous : 1126. 1128
Sur : NF
Description : Niveau de sol constitué de nodules de calcaire légèrement damé.
Documents : MN07
Photos : 38, 39, 40, 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1114
Fait : SL1115

Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Type : recharge de niveau de sol
Sous : 1085
Sur : 1115
Description : Recharge du niveau de sol SL1115 constituée de petits fragments de granite, tuiles et de coquilles d'huitres.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1115
Fait : SL1115
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol de cailloutis
Sous : 1114
Sur : 1116
Description : Niveau de circulation constitué de petits fragments de granite.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1116
Fait : FS1116
Entité : TRD4
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de fosse
Sous : 1117. 1115
Sur : 1119. 1118
Dimensions : larg. 0.30 m prof. 0.12 m
Description : Creusement comblement observé uniquement en coupe constitué de mortier et de limon.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1117
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de cailloutis et terre
Sous : 1125
Sur : 1116
Ramassages : céramique
Description : Sable limoneux gris noir à charbon. Cette couche présente un très fort pendage (effondrement?). Niveau d'apparition de 14.65 m Ngf à 14,35 m Ngf sur une distance de 50 cm.
Etude du mobilier : Le mobilier comprend un bord de coupelle tibérienne en sigillée Ritt. 5 du sud de la Gaule, pôle de Montans, ainsi qu'un tesson de céramique commune claire.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1118
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Égalité : 1119 ?
Sous : 1116
Sur : 1175. 1123
Description : Limon à poche sableuse, brun, jaune.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1119
Entité : TRD4
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction indifférenciée
Égalité : 1118 ?
Sous : 1116
Sur : 1120
Description : Couche de démolition constituée d'inclusions de mortier et de granite inclus dans une matrice limoneuse sableuse grise.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1120
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Sous : 1119
Sur : 1121
Ramassages : céramique
Description : Remblai composé par un limon sableux gris brun, hétérogène avec inclusions de gravillons, fragments de céramiques et pierres de petit calibre (inf. à 0.10 m).
Etude du mobilier : Un bord de pot à lèvre arrondie en céramique commune sombre, dont la surface est partiellement enduite de graphite (Ier-IIe s.).

Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1121
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de pierre
Sous : 1120. 1122
Sur : NF
Description : Petits blocs de granite. Arrêt de fouille.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1122
Fait : MR1122
Entité : TRD4
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1175
Sur : 1121
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1123
Entité : TRD4
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de destruction
Type : couche de destruction indifférenciée
Sous : 1118
Sur : 1124
Description : Couche de démolition.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1124
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : terre végétale et colluvions
Sous : 1123
Sur : NF
Description : Limon sableux gris avec inclusions de gravillons.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Us : 1125
Entité : TRD4
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de rehaussement
Égalité : 1090 ?
Équiv : 1114
Sous : 1085
Sur : 1117
Description : Remblais massif homogène d'altérite, de granulats d'arène granitique (=1090?).
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43, 44
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1126
Entité : TRD3
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de terre
Sous : 1130. 1107. 1128
Sur : 1113
Description : Remblai graveleux voir sableux composé d'altérite granitique mêlée à de la terre brune.
Documents : MN07
Photos : 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1127
Fait : FO1107
Entité : TRD2
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1108
Sur : 1107
Dimensions : épais. 0.40 m
Description : Comblement inférieur du fossé FO1107 composé par une matrice limoneuse brune assez homogène avec des incluions de petits cailloux de granite.
Documents : MN07
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1128
Fait : CU1128
Entité : TRD3
Genre : négative

Catégorie : creusement
Type : creusement d'installation de bac
Sous : 1129
Sur : 1113
Dimensions : haut. 0.35 m
Description : Creusement dont les parois sont tapissées de chaux. Bac à chaux?
Documents : MN07
Photos : 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1129
Fait : CU1128
Entité : TRD3
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de bac
Sous : 1003
Sur : 1128
Description : Comblement du bac à chaux CU1128 composé d'une terre brune homogène.
Documents : MN07
Photos : 47
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1130
Fait : FS1130
Entité : TRD2
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fosse
Sous : 1131
Sur : 1126
Dimensions : prof. 0.30 m
Description : voir fiche de fait.
Documents : MN07
Photos : 45, 46
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1131
Fait : FS1130
Entité : TRD3
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fosse
Sous : 1003
Sur : 1130
Ramassages : céramique, monnaie
Description : Comblement de la fosse FS1130 composé limon brun gris avec de nombreuses inclusions d'huitre, de céramique et d'ossement d'animaux. Découverte d'une monnaie romaine en parfait état de conservation.
Etude du mobilier : Un fragment de panse de céramique commune sombre constitue le seul mobilier céramique, tandis qu'on recense une monnaie, un dupondius (identification P.-A. Bésombes, SRA Bretagne). NERO CLAVDIVS CAESAR AVG GER P M TR P M IMP P P tête radiée à droite, globe à la pointe du cou. [SECVRITAS] AVGVSTI //II S C Securitas assise à droite ; devant elle, un autel. Peu usé et non corrodé.
Documents : MN07
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1132
Fait : FO1133
Entité : TRD3
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Équiv : 1108
Sous : 1003
Sur : 1133
Dimensions : épais. 1.10 m
Description : Comblement du fossé FO1133 constitué de nodules de granite et d'arène granitique mêlés à de la terre brune. On observe des inclusions de fragments de schiste ardoisier au sommet.
Etude du mobilier: Un petit fragment d'objet en alliage cuivreux est peut-être un fragment de fibule (sous réserve).
Photos : 38, 39, 40, 45, 46
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1133
Fait : FO1133
Entité : TRD3
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fossé
Équiv : 1107
Sous : 1132
Sur : 1126
Orientation : nord-est>sud-ouest
Dimensions : larg. 1.30 m prof.1.10 m
Description : Creusement du fossé FO1107, ouverture de 1.30 m large conservé sur une profondeur de 1.10 m. Son profil est en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond concave.
Photos : 38, 39, 40, 45, 46
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1134

Fait : FO1134
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de fossé
Sous : 1160
Sur : 1168
Dimensions : larg. 1.30 m prof.1.20 m
Description : Creusement du fossé FO1134, profil en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond relativement plat.
Documents : MN08, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1135
Fait : FO1134
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1002
Sur : 1159
Description : Comblement supérieur du fossé FO1134 composé d'un limon brun avec inclusions de petits éléments de démolition.
Documents : MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1136
Description : ANNULE

Us : 1137
Description : ANNULE
Documents : MN08

Us : 1138
Fait : MR1138
Entité : TRD5
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de tranchée de fondation de mur
Sous : 1157
Sur : 1162
Description : Creusement et semelle de fondation de mur constituée par des moellons de granite mêlés à du mortier jaune, largeur max. conservé 0.55 m.
Documents : MN08, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1139
Fait : MR1140
Entité : TRD5
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur en pierres liées à la terre
Sous : 1150. 1149
Sur : 1140
Description : Radier du mur MR1140 composé de blocs de granite compactés
Photos : 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1140
Fait : MR1140
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1139
Sur : NF
Orientation : nord-est>sud-ouest
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN08, MN10
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1141
Fait : MR1142
Entité : TRD5
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur en pierres liées à la terre
Sous : 1149. 1150
Sur : 1142
Description : Radier du mur MR11 42 composé de blocs de granite compactés.
Documents : MN08, MN10
Photos : 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1142
Fait : MR1142
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1141
Sur : NF

Orientation : nord-ouest>sud-est
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN08, MN10
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1143
Fait : FS1143
Entité : TRD5
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de fosse
Sous : 1167
Sur : 1098
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN08
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1144
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : couche de dépotoir
Type : couche de dépotoir artisanal rejet d'activité
Sous : 1170
Sur : 1144
Ramassages : céramique
Description : Couche de rejets rubéfiés, épaisse d'une dizaine de centimètres.
Etude du mobilier : Le mobilier peut être situé au cours de la période augusto-tibérienne, de fait de la présence conjointe de marqueurs typiques de cet horizon. On recense en effet des fragments de terra nigra, dont un bord d'assiette à lèvre en amande inclinée à l'oblique de type M. 22-27, un bord de pot en céramique grise mi-fine à lèvre arrondie, des fragments de céramique commune à pâte claire et à pâte sombre aux caractéristiques techniques typiques de la période, ainsi qu'un fragment d'amphore vinaire de Tarraconaise (Pasc. 1 ou Dr. 2-4, période augusto-tibérienne).
Documents : MN08, MN09, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1145
Description : ANNULE
Documents : MN08, MN09, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 57, 59, 60

Us : 1146
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Sous : 1172
Sur : nf
Ramassages : céramique
Description : Niveau brun sableux relativement compact à sa surface. Arrêt de fouille.
Etude du mobilier: Des fragments de céramique commune claire et commune sombre aux caractéristiques techniques des Ier-IIe s.
Documents : MN08
Photos : 48, 49, 50, 52, 53
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1147
Fait : MR1172
Entité : TRD5
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : radier de mur en pierres liées à la terre
Sous : 1156
Sur : 1172
Ramassages : céramique
Description : Radier ou solin composé de blocs de granite de calibre de moyen, sup à 0.20 m
Etude du mobilier : Le mobilier se limite à quelques tessons de production locale/régionale. On trouve notamment deux tessons de terra nigra: un bord de coupe carénée M. 96 (fin du Ier s. av. J.C.-troisième quart du Ier s. apr. J.C.) et un fond de coupe campaniforme M. 75 (deuxième tiers du Ier s.).
Les autres fragments sont des tessons de céramique commune claire (dont une anse de cruche) et de commune sombre.
Documents : MN08, MN09, MN10
Photos : 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1148
Fait : TR1148
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée indifférenciée
Sous : 1155
Sur : 1162. 1156
Orientation : nord-ouest>sud-est
Description : Tranchée large de 0.60 m, profil en cuvette aux parois relativement droites et fond légèrement plat.
Documents : MN08
Photos : 48, 51, 52, 53

Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1149
Fait : SL1149
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : surface
Type : surface de circulation chaulée
Équiv : 1150
Sous : 1153. 1151
Sur : NF
Description : Surface chaulée, lambeaux de niveaux de sol ?
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1150
Fait : SL1150
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : surface
Type : surface de circulation chaulée
Équiv : 1149
Sous : 1167
Sur : NF
Ramassages : céramique
Description : Surface chaulée, lambeaux de niveaux de sol ?
Etude du mobilier : Le mobilier comprend un bord d'assiette Drag. 18 en sigillée du sud de la Gaule, pôle de Montans, datable des années 40-70, ainsi qu'un fragment indéterminé de même provenance, d'époque tibérienne. Signalons également quelques fragments de céramique commune claire
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1151
Fait : PO1151
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de trou de poteau
Équiv : 1153
Sous : 1152
Sur : 1149
Dimensions : long. 0.50 m larg. 0.40 m prof. 0.07 m
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1152
Fait : PO1151
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de trou de poteau
Sous : 1167
Sur : 1151
Description : Comblement du trou de poteau PO1151 constitué de terre brune homogène.
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1153
Fait : PO1153
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de trou de poteau
Équiv : 1151
Sous : 1154
Sur : 1149
Dimensions : diam. 0.40 m prof. 0.13 m
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1154
Fait : PO1153
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de trou de poteau
Sous : 1167
Sur : 1153
Description : Comblement du trou de poteau PO1153 constitué de terre brune homogène mêlée à des blocs de chaux.
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1155
Fait : TR1148
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée indifférenciée
Sous : 1168
Sur : 1148

Ramassages : céramique
Description : Comblement de la tranchée 1148 constitué de nodules de mortier, de chaux, de terre cuite mêlés à du sable granitique et de la terre brune avec inclusions de nombreux charbons de bois.
Etude du mobilier : Signalons un fragment informe de terra nigra (fin du Ier s. av. J.C.-troisième quart du Ier s. apr. J.C.) et un fragment d'amphore de Gaule Lyonnaise de type orangé à cœur gris (Ier s.).
Documents : MN10
Photos : 51, 52, 53
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1156
Fait : MR1172
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée de fondation
Sous : 1145
Sur : 1147
Description : Comblement de la tranchée de fondation du mur MR1172 composé de nodules de mortier, cailloux de granite liés par une terre relativement brune.
Documents : MN09, MN10
Photos : 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1157
Fait : TR1157
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de récupération
Sous : 1158
Sur : 1138. 1165
Description : Creusement de la tranchée de récupération du mur MR1138.
Documents : MN10
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1158
Fait : TR1157
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de tranchée de récupération
Sous : 1167
Sur : 1157
Description : Comblement de la tranchée de récupération du mur MR1138.
Documents : MN10
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1159
Fait : FO1134
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1135
Sur : 1160
Ramassages : céramique
Description : Comblement intermédiaire du fossé FO1134 composé d'une couche de rejet de démolition de nodules de granite mêlés à du mortier jaune pulvérulent.
Etude du mobilier : Le corpus se compose uniquement de tessons relevant de la période médiévale/moderne
Documents : MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1160
Fait : FO1134
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement de fossé
Sous : 1159
Sur : 1134
Description : Comblement inférieur du fossé FO1134 composé d'un limon brun avec inclusions de tuiles et de petites plaquettes de schiste.
Documents : MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1161
Fait : SL1161
Entité : TRD5
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : sol construit en cailloutis et mortier
Sous : 1165
Sur : 1162
Description : Uniquement perçu en coupe sur une longueur de 0.40 m. Ce niveau de sol a pu fonctionner avec le mur MR1138.
Documents : MN10
Photos : 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre. Philippe Cocherel

Us : 1162
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : paléosol à base de limon
Sous : 1163
Sur : 1171
Dimensions : épais. min. 0.20 m
Description : Sable limoneux brun gris à nodules jaunes issus de l'arène granitique avec inclusions de micro charbon.
Documents : MN09, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre. Philippe Cocherel

Us : 1163
Fait : SA1163
Entité : TRD5
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : sablière de basse
Sous : 1164
Sur : 1162
Orientation : nord-ouest>sud-est
Description : Creusement de la tranchée d'installation de la sablière basse SA1163
Documents : MN09, MN10
Photos : 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1164
Fait : SA1163
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : comblement
Type : comblement d'installation de sablière
Sous : 1172
Sur : 1163
Description : Comblement de la tranchée d'installation de la sablière basse SA1163 Ce dernier se compose d'un limon sableux noir avec des grandes dalles de granite posées à plat, marqué par des traces de carbonisation (en place de la poutre?) et de rubéfaction.
Documents : MN09, MN10
Photos : 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1165
Entité : TRD5
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai indifférencié
Sous : 1157
Sur : 1161
Description : Remblai hétérogène sur le sol SL1161, uniquement perçu en coupe.
Documents : MN10
Photos : 55, 56, 59, 60
Auteurs : Philippe Cocherel. Karine Prêtre

Us : 1166
Entité : TRD5
Genre : positive-négative
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai indifférencié
Sous : 1170
Sur : 1164
Description : Couche de démolition constituée de cailloux et de mortier jaune. Uniquement perçu en coupe.
Documents : MN10
Photos : 55, 56, 59, 60
Auteurs : Philippe Cocherel. Karine Prêtre

Us : 1167
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : Terre végétale
Sous : 1168
Sur : VESTIGES
Documents : MN10
Auteurs : Philippe Cocherel

Us : 1168
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : couche de remblai
Type : remblai de nivellement
Sous : 1002
Sur : 1167
Description : Remblai pour le nivèlement du parking.
Documents : MN10
Photos : 52, 53
Auteurs : Philippe Cocherel. Karine Prêtre

Us : 1169
Entité : TRD5
Genre : construite
Catégorie : sol
Type : fondation de sol construit en chaux

Sous : 1167
Sur : 1162
Description : Blocs de chaux légèrement compactés. Niveau de sol ? Uniquement perçu en coupe.
Documents : MN10
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1170
Genre : positive
Catégorie : couche indifférenciée
Type : couche de terre
Sous : 1167
Sur : 1166
Description : Terre brune homogène, uniquement perçue en coupe.
Documents : MN10
Photos : 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre. Philippe Cocherel

Us : 1171
Entité : TRD5
Genre : positive
Catégorie : couche de sédimentation naturelle
Type : substrat de granite
Sous : 1162
Sur : -
Description : Poche de terre et de substrat (naturel).
Documents : MN10
Photos : 51, 52, 53
Auteurs : Philippe Cocherel. Karine Prêtre

Us : 1172
Fait : MR1172
Entité : TRD5
Genre : négative
Catégorie : creusement
Type : creusement de tranchée de fondation
Sous : 1147
Sur : 1164. 1146
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN08, MN09, MN10
Photos : 48, 49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1173
Fait : MR1038
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : fondation de mur en pierres liées au mortier
Sous : 1174
Sur : 1038
Dimensions : long. 2.85 m larg. 0.60 m haut. 0.85 m
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 18, 21, 25, 32, 35
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1174
Fait : MR1038
Entité : TRD2
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur
Sous : 1026
Sur : 1173
Orientation : nord-est>sud-ouest
Dimensions : long. 2.85 m larg. 0.60 m haut. 0.85 m
Description : Mur gallo-romain avec une élévation maximale conservée sur 0.85 m de hauteur, 10 assises.
Documents : MN02
Photos : 15, 18, 21, 25, 32, 35
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1175
Fait : MR1122
Entité : TRD4
Genre : construite
Catégorie : mur
Type : élévation de mur en pierres liées au mortier
Sous : 1118
Sur : 1122
Dimensions : haut. 0.20 m
Description : Elévation conservée du mur MR1122 sur 0.20 m de hauteur minimum (soit 3 assises). Constituée par des moellons de granite liés au mortier jaune.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Karine Prêtre

Us : 1176
Fait : FS1176
Entité : TRD3
Genre : composite
Catégorie : creusement-comblement
Type : creusement-comblement de fosse
Sous : 1003
Sur : 1026
Description : Voir fiche de fait.
Documents : MN07
Auteurs : Karine Prêtre

3 - Catalogue des faits

Fait : SL1005
Entité : TRD1
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Lié à l'espace de circulation mis en évidence dans la tranchée TRD1, voie ? Ruelle ? Mise en évidence de ce niveau en partie nord-ouest de la tranchée de diagnostic n°1 sur une largeur de 2.60 m (apparition à 1, 20 m du niveau de sol actuel soit 16.15 m Ngf). Mise en place d'un sondage manuel non destructif qui a permis de mettre en évidence toute une séquence d'occupation. Apparition à - 1 m sous le niveau de sol actuel (soit 16.15 m Ngf). Agrégat de mortier pulvérulent. Base de fondation de sol ?
Documents : MN05
Photos : 1, 2, 3, 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1006
Entité : TRD1
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Lié à l'espace de circulation mis en évidence dans la tranchée TRD1, voie ? Ruelle ? Le Sol Sl1006 est construit principalement par des fragments de tuiles posés à plat (SL1006). Le sondage manuel a permis d'observer également des couches liées à l'utilisation du sol (1074 et 1077)
Documents : MN05
Photos : 2, 3, 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : FS1011
Entité : TRD1
Catégorie : fosse
Commentaire : Cette fosse apparaît à 0, 50 m sous le niveau contemporain (sous le bitume) et entame le substrat. Le fond n'a pas été atteint. Son comblement est composé d'une matrice de terre brune, assez organique avec inclusions de charbons de bois, TCA, blocs de granite et d'ardoises.
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1014
Entité : TRD1
Catégorie : fosse
Commentaire : Le creusement de fosse FS1014 présente un profil en U aux parois relativement évasées et fond plat. Observée seulement en partie car se poursuit sous la berme sud-ouest de la tranchée TRD1. Le comblement de la fosse FS1014 est constitué de nombreux blocs de granite mêlés à de la terre (sorte de pierrier?).
Documents : MN01
Photos : 4, 5, 6
Auteurs : Philippe Cocherel

Fait : PT1023
Entité : TRD2
Catégorie : puits
Commentaire : Le puits PT1023 a été observé en limite de berme nord-ouest de la tranchée TRD2 à 16.29 m NGF (soit 1.10 m du niveau de sol actuel). De facture gallo-romaine ce puits semble connaître au moins deux états de construction. Le 1er correspond à son aménagement primaire, circulaire de petit diamètre (0.65 m), constitué de blocs de granite (1082). Le sol de cour SL1054 s'appuie contre le cuvelage. Puis dans un second temps, plus ou moins proche (?), le puits connait une phase de réfection ou de réaménagement s'accompagnant d'une élévation quadrangulaire constituée de grandes dalles de granite (supérieur à 0.30 m) formant une margelle. Cet aménagement s'installe alors sur le sol de cour SL1054. Le puits est scellé par une couche de remblais (1053).
Documents : MN04
Photos : 19, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1026
Entité : TRD2
Catégorie : tranchée
Commentaire : La tranchée TR1076 a été observée uniquement en coupe et en raison des perturbations modernes, il n'a pas été possible de l'observer en plan. Son creusement impacte ponctuellement une partie de l'élévation du mur MR1038 (1026). Large de 1.60 m, il est conservé sur une profondeur de 1 m. Ce creusement présente un profil en V avec une paroi nord légèrement évasée et un fond concave. Le creusement peut correspondre soit à un fossé soit à une tranchée de récupération. Il est comblé par une couche limono sableuse gris-brun avec graviers et quelques pierres (1027) surmonté par une couche de béton et granulats liés par de la terre brune (1025). L'ensemble s'ouvre sous le niveau de terre végétale (1024) à -0.60 m sous le niveau de sol actuel.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 25
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1030
Entité : TRD2
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Le sol SL1030 a été mis au jour dans la tranchée de diagnostic TRD2 sur une surface de plus de 10 m². On observe un léger pendage du nord au sud. Le sol est circonscrit à l'ouest par le mur MR1057 et à l'ouest par le mur MR1038. Ce sol est construit sur un niveau limoneux brun foncé, niveau d'installation de quelques centimètres d'épaisseur (1031). La surface de circulation est constituée par un sable gravillonneux jaune foncé, chaulé, induré et lissé en surface (1030). Sa constitution semble indiquer un sol d'occupation interne, tout du moins protégé. Il apparaît à 16.18 m Ngf (soit 1.10 m du niveau de sol actuel).
Documents : MN02, MN03, MN04
Photos : 7, 8, 15, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 35
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : SL1034
Entité : TRD2
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Horizon de circulation constitué de pierres et de tessons posés à plat sur le sommet du paléosol 1035.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 20, 25
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : MR1038
Entité : TRD2
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1038 a été mis au jour dans la tranchée de diagnostic TRD2. Il a été observé sur 2,85 m de longueur, pour une largeur moyenne de 0.60 m, avec une élévation maximale de 0.85 m de hauteur conservée. Il apparaît à 0.50 m sous le niveau de sol (soit à 16.68 m Ngf). Ce mur est orienté nord-est/ sud-ouest (soit NL 35° Est). Sa tranchée de fondation semble être étroite (1038) et s'ouvre dans la couche 1045. Cette tranchée permet la mise en place d'un radier de fondation constitué de blocs de granite posés pèle mêle liés par de fines couches de mortier (1173). L'élévation du mur est soignée, construite par de moellons de granite liés par du mortier jaune (1174). Son parement occidental a été détruit par la tranchée TR1026. En revanche le parement oriental est très bien conservé. Les joints sont tirés au fer. Si la relation chronologique est coupée par la tranchée TR1026, il semble acquis que le mur MR1038 fonctionne avec le sol SL1030.
Documents : MN02, MN03
Photos : 15, 18, 21, 25, 32, 35
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PO1046
Entité : TRD2
Catégorie : poteau
Commentaire : Le trou de poteau PO1046 a été observé uniquement en coupe, coupe 3 de la tranchée TRD2. Il est large de 0.12 m, conservé sur une profondeur 0.20 m. Son profil est en U et comblé par un limon sableux gris foncé homogène. Il semble s'ouvre dans l'horizon SL1034, à 15.68 m NFG (soit 1.70 m du niveau de sol actuel).
Documents : MN02, MN03
Photos : 20, 25
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PO1051
Entité : TRD2
Catégorie : poteau
Commentaire : Le trou de poteau PO1051 a été observé en plan, à l'est du mur MR1038 dans la tranchée TRD2. Il n'a pas été testé. Son diamètre peut être estimée à 0.25 m, son comblement supérieur est limono-sableux brun avec inclusions de pierre de champs (calage). Il s'ouvre dans le niveau 1045 à -1.40 m du niveau de sol actuel (soit 15.80 m NGF).
Photos : 32
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1054
Entité : TRD2
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Le sol SL1054 a été mis au jour dans la tranchée de diagnostic TRD2, circonscrit en partie ouest par le mur MR1057 et se poursuit sous la berme nord-ouest de la tranchée. Un sondage manuel a permis de l'étudier sur une surface de 3.5 m². Ce sol est construit sur un niveau limoneux brun, niveau d'installation (1072 - arrêt de fouille)). La surface de circulation est constituée par limon jaune sableux sur lequel repose un petit cailloutis relativement grossier (1054). La fouille de la couche d'occupation du sol (1055) a permis de récolter des éléments datant. La constitution du sol semble indiquer un sol extérieur, type de cour(?), peu soigné. Il apparaît à 16.12 m Ngf (soit 1.20 m du niveau de sol actuel).
Documents : MN04
Photos : 19, 22, 23, 24, 25, 26

Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1056
Entité : TRD1
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1056 a été mis au jour dans la tranchée de diagnostic TRD1. Il a été observé sur 2 m de longueur, pour une largeur moyenne de 0.45 m, sur 0.44 m de hauteur observée dans le sondage manuel. Il apparaît à 0.90 m sous le niveau de sol (soit à 16.16 m Ngf) Ce mur est orienté nord-est/ sud-ouest (soit NL 43° Est). Sa tranchée de fondation est relativement étroite (1021) et est comblée par des blocs de granit pèle mêle de calibre moyen (1056). Ces derniers sont surmontés par un aménagement de tuiles plus ou moins fragmentées (1022) qui, à ce stade des investigations, peuvent correspondre soit au mode de construction primaire ou soit à un réaménagement.
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Philippe Cocherel

Fait : MR1057
Entité : TRD2
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1057a été mis au jour dans la tranchée de diagnostic TRD2. Il a été observé sur 2 m de longueur, pour une largeur moyenne de 0.70 m, sur 0.20 m de hauteur observée dans le sondage manuel. Il apparaît à 1 m sous le niveau de sol (soit à 16.30 m Ngf). Ce mur est orienté nord-est/ sud-ouest (soit NL 36° Est). Il est constitué de moellons de granite liés par du mortier jaune. Sa tranchée de fondation semble être étroite (1068). La réalisation d'un sondage manuel a permis de mettre en évidence la conservation d'une seule assise en partie est. Le mur MR1057 peut fonctionner avec le niveau de sol SL1030. En revanche, le sol SL1054 est postérieur à la construction. Néanmoins, ce sol et le mur peuvent avoir fonctionné ensemble à un moment donné.
Documents : MN04
Photos : 22, 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1060
Entité : TRD2
Catégorie : fosse
Commentaire : La fosse est conservée sur 1 m de large et 0.38 m de profondeur. Elle s'ouvre dans la couche 1003 (soit à - 0.40 m du niveau de sol actuel). Son profil est en forme de cuvette, parois évasées et fond concave. Son premier comblement est composé d'un limon brun clair (1059) surmonté par une couche d'un limon brun avec inclusions de petits fragments d'ardoises (1058).
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1063
Entité : TRD2
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Niveau de sol conservé ?, uniquement observé en coupe, composé d'un limon jaune induré en surface.
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1070
Entité : TRD2
Catégorie : tranchée
Commentaire : Creusement d'une tranchée de récupération ? D'un fossé ? Les parois sont droites et le fond relativement plat. Ce dernier s'arrête sur le niveau de sol SL1054. La tranchée est conservée sur 0.60 m de large et 0.50 m de profondeur. Elle apparaît directement sous 1003 (soit à - 0.70 m du niveau de sol actuel). Elle présente deux comblements; le premier se compose composé d'un limon brun relativement homogène (1083) surmonté par une couche de limon jaune (1071).
Documents : MN04
Photos : 23, 24, 25, 26
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1076
Entité : TRD1
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Lié à l'espace de circulation mis en évidence dans la tranchée TRD1, voie ? Ruelle ? La première installation repérée correspond à la mise en place d'un radier (1009) constitué de pierres, tuiles mortiers dans une matrice limono-sableuse grise brune sur lequel est aménagé le sol SL1076 Etudié sur une petite fenêtre, il semble construit de manière relativement hétérogène lié par un mortier jaune (1076). Il présente des traces de réfection comme par exemple une recharge de tuiles fragmentées (1009). Son utilisation est marquée par un niveau de sédimentation limono-sableux gris foncé avec de nombreuses inclusions de charbon de quelques

centimètres d'épaisseur (1007).
Documents : MN05
Photos : 28, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : SL1079
Entité : TRD1
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Niveau de circulation très hétérogène lié par du mortier jaune.
Documents : MN05
Photos : 27, 28, 29, 30, 31, 36, 37
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : SL1087
Entité : TRD4
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Surface d'implantation et de circulation des fosses modernes, 14.70 m Ngf (- 0.80 m du niveau de sol actuel).
Documents : MN06
Photos : 33, 34
Auteurs : Karine Prêtre. Yodrik Franel

Fait : FS1091
Entité : TRD4
Catégorie : fosse
Commentaire : La fosse FS1091 a été mise au jour en limite de berme sud-ouest de la tranchée TRD4. De forme ovalaire, ses dimensions maximales observée sont de 2.35 m de longueur, 0.65 m de large et 1.10 m de profondeur. Son profil est en forme de poire, avec des parois relativement droites et un fond plat (1091). Son comblement se compose limon sableux gris foncé avec inclusions de tuiles et de céramique porcelaine (1092). Elle apparaît à 14.42 m Ngf (soit 1.10 m sous le niveau de sol actuel).
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34, 44
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1100
Entité : TRD4
Catégorie : fosse
Commentaire : La fosse FS1100 a été mise au jour en limite de berme nord-est de la tranchée TRD4. De forme ovalaire, ses dimensions maximales observée sont de 4.35 m de longueur, 1.70 m de large et 0.35 m de profondeur. Son profil est en forme de poire, avec des parois relativement droites et un fond plat (1100). Son comblement se compose limon sableux gris foncé avec inclusions de céramique porcelaine (1099). Elle apparaît à 14.74 m Ngf (soit 0.95 m sous le niveau de sol actuel).
Documents : MN06
Photos : 16, 17, 33, 34, 44
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PO1105
Catégorie : poteau
Commentaire : Le trou de poteau PO1105 a été observé à proximité directe du creusement FS1106. Il présente un diamètre de 0.15 m, conservé sur une profondeur 0.15 m. Son profil est en U et comblé par un limon sableux gris foncé homogène (niveau d'apparition 13.81 m NGF soit 1.80 m du niveau de sol actuel).
Photos : 34
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : FS1106
Entité : TRD4
Catégorie : fosse
Commentaire : Le socle granitique dans la tranchée TRD4 a une inclusion très prononcée vers le sud. Lors de la réalisation du sondage manuel un important creusement a été mis au jour. Est-ce un creusement anthropique (pour récupérer des fragments de granite, type carrière par exemple ou bien est-ce un effondrement d'un bord de paroi de granite, naturel ou anthropique. Niveau le plus profond atteint est à 13.63 m NGF soit -1.90 m de la surface actuelle. Cette dépression (1106) est comblée par une succession de comblements des pierres, du sable (gravats) et du mobilier archéologique (1096, 1097, 1094, 1098, 1095, 1093, 1101 et 1102). Elle est surmontée ensuite par un comblement massif qui aplanit, nivèle ou rehausse la zone (1090) et fait gagner de l'espace vers le sud-est. Système de terrasse certainement.
Documents : MN06
Photos : 33, 34, 44
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : FO1107
Entité : TRD2
Catégorie : fossé
Commentaire : Le tronçon de fossé FO1107 a été observé en partie sud-ouest de la tranchée TRD3 sur une longueur de 2.65 m. Il est orienté nord-ouest/ sud-est (soit NL 127° Est). Son profil est en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond concave (1107). Son ouverture apparait à 15.20 m

NGF, soit à 0.55 m sous le niveau de sol actuel et est conservé sur 1.20 m de large. Le fossé FO1107 est comblée par deux couches; la 1ere se compose d'une matrice limoneuse brune assez homogène avec des inclusions de petits cailloux de granite (1127) et la 2nd par de nodules de granite et d'arène granitique mêlés à de la terre brune où l'on observe des inclusions de fragments de schiste ardoisier (1108). Le fossé FO1107 fonctionne avec le tronçon de fossé FO1133 avec qui il forme un angle perpendiculaire (de parcelle?).
Documents : MN07
Photos : 38, 39, 40, 45, 46
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1109
Entité : TRD3
Catégorie : fosse
Commentaire : Fosse de forme ovalaire mis au jour dans la tranchée TRD3. Non testée. Ses dimensions sont de 1.60 m de longueur pour 1.30 m de large. Le comblement supérieur se compose de terre brune mêlée à des blocs de granite et du schiste ardoisier (1110). Le creusement (1109) de la fosse coupe le niveau de sol SL1113 à 14.72 m NGF (soit à 0.80 m sous le niveau de sol actuel).
Photos : 45, 46, 47
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1111
Entité : TRD3
Catégorie : fosse
Commentaire : Fosse de forme ovalaire mis au jour dans la tranchée TRD3. Ses dimensions sont de 0.85 m de longueur pour 0.70 m de large. Son unique comblement est conservé sur 0.25 m de profondeur. Il se compose de terre brune mêlée à des blocs de granite et du schiste ardoisier (1112). Le creusement de la fosse (1111) s'ouvre à 14,84 m Ngf (soit à 0.85 m sous le niveau de sol actuel).
Photos : 45, 46, 47
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1113
Entité : TRD3
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Le niveau de sol SL1113 a été mis au jour sur la quasi-totalité de la surface de la tranchée TRD3 soit sur près de 24.5 m². Aucune limite n'a été observée. Ce niveau se caractérise par des nodules de calcaire légèrement damés qui apparaissent à une altitude moyenne de 14, 74 m NGF (soit à 0.80 m du niveau de sol actuel). Ce niveau n'est pas véritablement bien soigné et son aspect pose question sur son utilisation. Espace de travail ? Intérieur ou extérieur ?
Documents : MN07
Photos : 38, 39, 40, 47
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1115
Entité : TRD4
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Le niveau de circulation SL115 a été observé en limite de berme nord de la tranchée de diagnostic TRD4. Coupé par la fosse moderne FS11100, il a été étudié sur une bande de 4.30 m de longueur par 0.70 m de large. Ce niveau apparaît à 14.65 m NGF (soit 1 m sous le niveau de sol actuel). Il est installé directement sur une couche de démolition constituée d'inclusions de mortier et de granite inclus dans une matrice limoneuse sableuse grise (1119). Cette dernière sert certainement de remblai de nivèlement. Le sol SL115 est constitué de petits fragments de granite. Son utilisation a nécessité un entretien comme le montre une recharge (115) constituée de petits fragments de granite, tuiles et de coquilles d'huitres. Ces niveaux fonctionnent avec le remblai massif 1125.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1116
Entité : TRD4
Catégorie : fosse
Commentaire : Creusement comblement observé uniquement en coupe constitué de mortier et de limon. Non interprétable à ce stade des investigations.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Yodrik Franel

Fait : MR1122
Entité : TRD4
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1122 a été observé en partie sud-est de la tranchée TRD4 au cours d'un sondage manuel à 14.45 m Ngf (soit 1.20 m du niveau de sol actuel). Ce dernier a été mis au jour sur seulement 0.90 m de longueur pour 0.55 m de large. Son élévation est en partie conservée sur 3 assises, soit 0.20 m de hauteur (1175). Orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 33.9° Est) il est constitué par des moellons de

granite liés au mortier jaune.
Documents : MN07
Photos : 41, 42, 43
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : CU1128
Entité : TRD3
Catégorie : cuve
Commentaire : La structure de chaux CV1128 a été observée uniquement dans la berme occidentale de la tranchée TRD2 (largeur 1.20 m?). Son niveau de conservation semble très bon puisque la paroi nord est en élévation sur plus de 0.30 m (1128). Elle apparaît directement sous le niveau de terre végétale (1003) à 14.82 m NGF (soit à 0.50 m du niveau de sol actuel). Cette structure semble coulée, liée avec le niveau de sol SL1113. Son comblement se compose d'une terre brune homogène (1129). Cette structure peut être un bac, une cuve à chaux.
Documents : MN07
Photos : 47
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1130
Entité : TRD3
Catégorie : fosse
Commentaire : Comblement de la fosse FS1130 composé limon brun gris avec de nombreuses inclusions d'huitre, de céramique et d'ossement d'animaux. Découverte d'une monnaie romaine en parfait état de conservation.
Documents : MN07
Photos : 45, 46
Auteurs : Philippe Cocherel

Fait : FO1133
Entité : TRD3
Catégorie : fossé
Commentaire : Le tronçon de fossé FO1133 a été observé en partie sud-ouest de la tranchée TRD3 sur une longueur de 2.55 m. Il est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 37° Est). Son profil est en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond concave (1133). Son ouverture apparait à 15 m NGF, soit à 0.70 m sous le niveau de sol actuel et est conservé sur 1.30 m de large. Le fossé FO1133 est comblé par une matrice limoneuse brune assez homogène avec des inclusions de petits cailloux de granite où l'on observe des inclusions de fragments de schiste ardoisier au sommet (1132). Le fossé FO1133 fonctionne avec le tronçon de fossé FO1107 avec qui il forme un angle perpendiculaire (de parcelle?).
Photos : 38, 39, 40, 45, 46
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FO1134
Entité : TRD5
Catégorie : fossé
Commentaire : Le tronçon de fossé FO1134 a été observé en partie nord-est de la tranchée TRD5 sur une longueur de 2.55 m. Il est orienté nord-ouest/sud-est (soit NL 125° Est). Son profil est en forme de U, avec des parois relativement droites et un fond relativement plat (1134). Son ouverture apparait à 15 m NGF, soit à 0.35 m sous le niveau de sol actuel et est conservé sur 1.30 m de large pour 1.20 m de profondeur. Trois couches successives composent son comblement. La couche inférieure est constituée d'un limon brun avec inclusions de tuiles et de petites plaquettes de schiste (1160). Le comblement intermédiaire correspond à une couche de rejet de démolition de nodules de granite mêlés à du mortier jaune pulvérulent (1159). Enfin, le comblement supérieur se caractérise par un limon brun avec inclusions de petits éléments de démolition (1135).
Documents : MN08, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1138
Entité : TRD5
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1138 a été observé en partie nord de la tranchée TRD5. Ce dernier a été mis au jour sur 2.55 m de longueur pour 0.55 m de large. Orienté nord-ouest/sud-est (soit NL 127° Est), il se présente uniquement sous la forme d'une semelle de fondation constituée par des moellons de granite mêlés à du mortier jaune (1139).
Documents : MN08, MN10
Photos : 49, 50, 54, 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1140
Entité : TRD5
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1140 a été observé en partie sud de la tranchée TRD5. Ce dernier a été mis au jour sur 2.40 m de longueur pour 0.50 m de large observée (se poursuit dans la berme). Il est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 37° Est). Le creusement de la tranchée de fondation (1140) est étroit et comblé

par un radier de blocs de granite compactés. Ce mur est synchrone avec le mur MR1142 avec qui il forme un angle droit. Niveau d'apparition 14.75 m Ngf soit 0.55 m sous le niveau de sol actuel.
Documents : MN08, MN10
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1142
Entité : TRD5
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1142 a été observé en partie sud de la tranchée TRD5. Ce dernier a été mis au jour sur 2.30 m de longueur pour 0.65 m de large. Il est orienté nord-ouest/sud-est (soit NL 127° Est). Le creusement de la tranchée de fondation (1142) est étroit et comblé par un radier de blocs de granite compactés. Ce mur est synchrone avec le mur MR1140 avec qui il forme un angle droit. Niveau d'apparition 14.75 m Ngf soit 0.55 m sous le niveau de sol actuel.
Documents : MN08, MN10
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1143
Entité : TRD5
Catégorie : fosse
Commentaire : La fosse FS1143 a été mise au jour en limite de berme nord-est de la tranchée TRD5. De forme circulaire (?), elle se poursuit dans la berme, son diamètre est de 0.50 m. Son comblement se compose d'un limon sableux gris foncé relativement homogène.
Documents : MN08
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : TR1148
Entité : TRD5
Catégorie : tranchée
Commentaire : La tranchée TR148 a été mise au jour en partie centrale de la tranchée de diagnostic TRD5. Elle a été observée sur une longueur de 2.50 m, mesure 0.60 m de large et profonde de 0.35 m. Elle est orientée nord-ouest/sud-est (soit NL 125° Est). Elle se compose d'un unique comblement constitué de nodules de mortier, de chaux, de terre cuite mêlés à du sable granitique et de la terre brune avec inclusions de nombreux charbons de bois (1155). Elle apparait à une altitude de 14.64 m Ngf soit à 0, 60 m sous la surface actuelle. A ce stade de l'exploration archéologique, il n'a pas été possible d'identifier sa fonction. Notons que cette tranchée est perpendiculaire au MR1172.
Documents : MN10
Photos : 48, 51, 52, 53
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1149
Entité : TRD5
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Le niveau SL1149 correspond à une surface chaulée, certainement à un lambeau de niveaux circonscrit par les murs MR1140 et MR1142. Ce niveau se poursuit dans la berme. Niveau d'apparition 14.78 m NGF (soit 0.70 m sous le niveau de sol actuel). Peut être synchrone avec le niveau SL1050.
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1150
Entité : TRD5
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Le niveau SL1150 correspond à une surface chaulée, certainement à un lambeau de niveaux de sol localisé au nord du mur MR1142. Ce niveau se poursuit dans les bermes. Niveau d'apparition 14.73 m NGF (soit 0.70 m sous le niveau de sol actuel). Peut être synchrone avec le niveau SL1049.
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PO1151
Entité : TRD5
Catégorie : poteau
Commentaire : Le trou de poteau PO1151 a été observé en plan, dans l'espace délimité par les murs MR1140 et MR1142, au sud de la tranchée de diagnostic TRD5. Testé par moitié, il est de forme ovale, de 0.50 m par 0.40 m de large, conservé sur une profondeur de 0.07 m. Son profil est en forme de U (1151). Son comblement est constitué de terre brune homogène (1152). Il fonctionne certainement avec le trou de poteau PO1153, situé 0.30 m à l'ouest. Il s'ouvre dans le niveau de sol 1149 0.70 m du niveau de sol actuel (soit 14.81 m NGF).
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : PO1153
Entité : TRD5
Catégorie : poteau

Commentaire : Le trou de poteau PO1153 a été observé en plan, dans l'espace délimité par les murs MR1140 et MR1142, au sud de la tranchée de diagnostic TRD5. Testé par moitié, il est de forme circulaire, de 0.40 de diamètre conservé sur une profondeur de 0.13 m. Son profil est en forme de U (1153). Son comblement est constitué de terre brune mêlée à des blocs de chaux (1154). Il fonctionne certainement avec le trou de poteau PO1151, situé à 0.30 m directement à l'est. Il s'ouvre dans le niveau de sol 1149 0.70 m du niveau de sol actuel (soit 14.77 m NGF).
Documents : MN08
Photos : 48, 58
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : SL1161
Entité : TRD5
Catégorie : sol bâti
Commentaire : Uniquement perçu en coupe sur une longueur de 0.40 m. Ce niveau de sol a pu fonctionner avec le mur MR1138.
Documents : MN10
Photos : 55, 56, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre. Philippe Cocherel

Fait : SA1163
Entité : TRD5
Catégorie : Sablière
Commentaire : La sablière basse SA1163 a été mise au jour au nord de la tranchée TRD5 lors de la réalisation du sondage manuel du mur MR1172. Cette dernière semble être l'indice d'une première occupation. Elle est encore en place malgré les perturbations postérieures (coupée par le mur MR1172). Elle se compose d'un creusement au profil en cuvette et est comblée par un limon sableux noir avec des grandes dalles de granite posées à plat, marqué par des traces de carbonisation (en place de la poutre?) et de rubéfaction. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. Elle apparaît sous 0.80 m de la surface actuelle soit à 14.52 m NGF.
Documents : MN09, MN10
Photos : 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : MR1172
Entité : TRD5
Catégorie : mur
Commentaire : Le mur MR1172 a été observé en partie nord de la tranchée TRD5. Ce dernier a été mis au jour sur 6.45 m de longueur pour 0.65 m de large. Il est orienté nord-est/sud-ouest (soit NL 32° Est). Le creusement de la tranchée de fondation (1172) est en forme de U, parois légèrement évasées et fond plat. Le fond de la tranchée est comblé par un radier de blocs de granite de calibre moyen, sup à 0.20 m (1147) surmonté des nodules de mortier et cailloux de granite liés par une terre relativement brune (1156). Cette construction peut être identifiée comme la base d'un mur ou d'un solin. Son niveau d'apparition est à 14.60 m Ngf de moyenne soit 0.70 m sous le niveau de sol actuel. Notons que le mur MR1172 est perpendiculaire au mur MR1138 et à la tranchée TR1148.
Documents : MN09, MN10
Photos : 54, 55, 56, 57, 59, 60
Auteurs : Karine Prêtre

Fait : FS1176
Entité : TRD3
Catégorie : fosse
Commentaire : Fosse observée uniquement en coupe dans la tranchée TRD3. Ses dimensions sont de 0.50 m de large pour 0.30 m de profondeur. Le profil du creusement est en forme de V, avec des parois relativement droites et fond concave. Le comblement se compose de terre brune mêlée à des blocs de granite et du schiste ardoisier.
Documents : MN07
Auteurs : Karine Prêtre

4 - Catalogue des photos

Numéro : 1
Sujet : Mise en évidence du niveau de sol SL1005 en cours du décapage de la tranchée.
UsFaits : TRD1, SL1005, 1004,1005
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-est

Numéro : 2
Sujet : Cliché en cours de décapage de la succession des niveaux de sols dans la partie nord-ouest de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, SL1005, SL1006, SL1008, 1005, 1006, 1008
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 3
Sujet : Cliché en cours de décapage de la succession des niveaux de sols dans la partie nord-ouest de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, SL1005, SL1006, SL1008, 1005, 1006, 1008
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis nord

Numéro : 4
Sujet : Détail de la coupe AB de la tranchée de diagnostic TRD1
UsFaits : TRD1, FS1011, 1016,1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1011
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 5
Sujet : Photo du sondage mécanique réalisé à l'extrémité est de la tranchée de diagnostic TRD1.
UsFaits : TRD1, FS1011, FS1014, 1016,1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1011
Auteur :Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 6
Sujet : Photo générale du sondage mécanique réalisé à l'extrémité est de la tranchée de diagnostic TRD1
UsFaits : TRD1, FS1011, FS1014, 1016,1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1011
Auteur :Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 7
Sujet : Photo de travail du sondage mécanique réalisé dans le niveau de sol SL1030, jusqu'au substrat (tranchée TRD2).
UsFaits : TRD2, SL1030, 1032, 1033, 1036, 1030
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 8
Sujet : : Photo de travail du sondage mécanique réalisé dans le niveau de sol SL1030, jusqu'au substrat (tranchée TRD2).
UsFaits : : TRD2, SL1030, 1032, 1033, 1036, 1030
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 9
Sujet : Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 10
Sujet : Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-est

Numéro : 11
Sujet : Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le sud-ouest

Numéro : 12
Sujet : Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 13
Sujet : Condition d'intervention pour accéder à la parcelle n°203.
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 14
Sujet : Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 15
Sujet : Vue générale de la stratigraphie mise en évidence par le sondage mécanique réalisé dans le niveau de sol SL1030 (tranchée TRD2).
UsFaits : TRD2, SL1030, SL1034, TR1026, MR1038, 1035, 1036, 1047, 1031, 1032, 1033, 1024, 1028, 1029, 1027, 1025, 1030, 1034, 1026, 1038, 1173, 1174
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 16
Sujet : Vue générale des fosses modernes avant la réalisation du sondage mécanique (tranchée TRD4).
UsFaits : TRD4, FS1100, FS1091, 1090, 1100, 1091, 1092, 1099
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 17
Sujet : Vue en plan des fosses modernes avant la réalisation du sondage mécanique (tranchée TRD4).
UsFaits : TRD4, FS1100, FS1091, 1090, 1100, 1091, 1092, 1099
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 18
Sujet : Coupe n°2 de la tranchée de diagnostic TRD2
UsFaits : TRD2, MR1038, FS1039, 1024, 1050, 1041, 1040, 1042, 1043, 1044, 1045, 1033, 1047, 1037, 1038, 1039, 1173, 1174
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 19
Sujet : Clichés du puits PT1023 pour photoscan (tranchée TRD2).
UsFaits : TRD2, PT1023, SL1054, 1081, 1082, 1023, 1054, 1053
Auteur : Philippe Cocherel

Numéro : 20
Sujet : Coupe n°3 de la tranchée TRD2.
UsFaits : TRD2, SL1030, PO1046, SL1034, 1001, 1002, 1029, 1031, 1032, 1033, 1035, 1036, 1049, 1030, 1046, 1034
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 21
Sujet : Cliché de l'élévation du mur MR1038 (tranchée TRD2).
UsFaits : TRD2, MR1038, 1043, 1045, 1001, 1002, 1038, 1173, 1174
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 22
Sujet : Vue de détail du mur MR1057 et du niveau de sol SL1030 en partie dégagé (tranchée TRD2).
UsFaits : TRD2, MR1057, SL1030, SL1054, 1057, 1030, 1054, 1052, 1068
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 23
Sujet : Coupe n°4 de la tranchée TRD2.
UsFaits : Us/Faits : TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 24
Sujet : Coupe n°4, partie sud-est, de la tranchée TRD2.
UsFaits : TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 25
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD2.
UsFaits : TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060,TR1026, SL1030, SL1034, MR1038, 1024, FS1039, 1025, 1027, 1028, 1029, 1031, 1032, 1033, 1035, 1036, 1037, 1038, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1047, 1049, 1048, 1050, 1046, 1026, 1030, 1034, 1039, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059, 1173, 1174
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 26
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD2.
UsFaits : TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-ouest

Numéro : 27
Sujet : Cliché de détail du sol SL1005, du mur MR1056 et du niveau de mortier 1020, sondage manuel tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, SL1005, MR1056, SL1079, 1020, 1022, 1073, 1079, 1021
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le nord-est

Numéro : 28
Sujet : Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 29
Sujet : Cliché de détail du sol SL1005, du mur MR1056 et du niveau de mortier 1020, sondage manuel tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, SL1005, MR1056, SL1079, 1020, 1022, 1073, 1079, 1021
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 30
Sujet : Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le nord-est

Numéro : 31
Sujet : Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis nord-ouest

Numéro : 32
Sujet : Cliché de l'élévation du mur MR1038 (tranchée TRD2).
UsFaits : TRD2, MR1038, PO1051, 1043, 1045, 1001, 1002, 1038, 1173, 1174, 1051
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 33
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD4.
UsFaits : TRD4, FS1091, SL1087, FS1100, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1095, 1097, 1098, 1096, 1094, 1093, 1092, 1099, 1103, 1104, 1102, 1106, 1047, 1033, 1091, 1100, 1101
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 34
Sujet : Coupe n°1 du sondage mécanique de la tranchée TRD4.
UsFaits : TRD4, FS1091, SL1087, FS1100, PO1105, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1095, 1097, 1098, 1096, 1094, 1093, 1092, 1099, 1103, 1104, 1102, 1106, 1047, 1033, 1091, 1100, 1105, 1101
Auteur : Yodrik Franel
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 35
Sujet : Présence de puissantes fondations d'un bâtiment moderne.
UsFaits : TRD2, MR1038, SL1030, 1001, 1002, 1038, 1030, 1173, 1174
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 36
Sujet : Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 37
Sujet : Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.
UsFaits : TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, PT1019, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079, 1019
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-ouest

Numéro : 38
Sujet : Vue en plan de l'angle formé par les fossés FO1133 et FO1107 (tranchée TRD3).
UsFaits : TRD3, FO1133, FO1107, SL1113, 1133, 1113, 1132
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud

Numéro : 39
Sujet : Vue en plan de l'angle formé par les fossés FO1133 et FO1107 (tranchée TRD3).
UsFaits : TRD3, FO1133, FO1107, SL1113, 1133, 1113, 1132
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis l'ouest

Numéro : 40
Sujet : Coupe du fossé FO1107 (tranchée TRD3).
UsFaits : TRD3, FO1133, FO1107, SL1113, 1133, 1113, 1132
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 41
Sujet : Vue en plan du sondage manuel de la tranchée TRD4.
UsFaits : TRD4, SL1115, SL114, MR1122, 1116, 117, 1125, 1123, 1124, 1118, 1121, 1120, 1119, 1115, 1122, 1175, 1114, 1117
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 42
Sujet : Vue de détail du sondage manuel de la tranchée TRD4.
UsFaits : : TRD4, SL1115, SL114, MR1122, 1116, 117, 1125, 1123, 1124, 1118, 1121, 1120, 1119, 1115, 1122, 1175, 1114, 1117
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 43
Sujet : Coupe n°3 du sondage manuel de la tranchée TRD4.
UsFaits : TRD4, SL1115, SL114, MR1122, 1116, 117, 1125, 1123, 1124, 1118, 1121, 1120, 1119, 1115, 1122, 1175, 1114, 1117
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 44
Sujet : Coupe de la berme sud-ouest de la tranchée TRD4.
UsFaits : TRD4, FS1091, FS1100, 1099, 1092, 1084, 1085, 1090, 1095, 1098, 1125
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 45
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD3.
UsFaits : TRD3, FO1107, FO1133, FS1130, FS1109, FS1111, SL113, 1107, 1133, 1130, 1109, 1111, 1132
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 46
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD3.
UsFaits : TRD3, FO1107, FO1133, FS1130, FS1109, FS1111, SL113, 1107, 1133, 1130, 1109, 1111, 1132
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 47
Sujet : Vue de détail du niveau de sol SL1113 (tranchée TRD3)
UsFaits : TRD3, SL1113, FS1109, FS1111, CU1128, 1128, 1126, 1129, 1126, 1113, 1109, 1111, 1001, 1112
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 48
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD5.
UsFaits : TRD5, PO1153, PO1151, SL1150, SL1149, MR1140, MR1142, TR1148, MR1147, 1146, 1153, 1151, 1150, 1149, 1140, 1142, 1148, 1147
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 49
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD5, avant sondage manuel.
UsFaits : TRD5, MR1138, FO1134, MR1147, 1144, 1146, 1138, 1134, 1147, 1145, 1162, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 50
Sujet : Vue générale de la tranchée TRD5, avant sondage manuel.
UsFaits : TRD5, MR1138, FO1134, MR1147, 1144, 1146, 1138, 1134, 1147, 1145, 1162, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-ouest

Numéro : 51
Sujet : Sondage manuel réalisé dans la tranchée TR117 et la couche 1148 (tranchée TRD5).
UsFaits : TRD5, TR1137, 1148, 1155, 1171
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 52
Sujet : Sondage manuel réalisé dans la tranchée TR117 et la couche 1148 (tranchée TRD5).
UsFaits : TRD5, TR1137, 1148, 1155, 1171, 1147, 1147, 1168
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis le sud

Numéro : 53
Sujet : Sondage manuel réalisé dans la tranchée TR117 et la couche 1148 (tranchée TRD5).
UsFaits : TRD5, TR1137, 1148, 1155, 1171, 1147, 1147, 1168
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis nord-ouest

Numéro : 54
Sujet : Sondage manuel dans la tranchée TRD5.
UsFaits : TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1138, 1134, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 55
Sujet : Sondage manuel dans la tranchée TRD5.
UsFaits : TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-ouest

Numéro : 56
Sujet : Sondage manuel dans la tranchée TRD5.
UsFaits : TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 57
Sujet : Coupe du sondage manuel dans la tranchée TRD5.
UsFaits : TRD5, MR1172, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 58
Sujet : Sondages des trous de poteau PO1151 et PO1152 sur le niveau de sol SL1149 (tranchée TRD5).
UsFaits : , PO1153, PO1151, SL1149, MR1140, 1153, 1151, 1149, 1140, 1139
Auteur : Philippe Cocherel
Cliché pris depuis sud-ouest

Numéro : 59
Sujet : Cliché de détail de la sablière SA1163 (tranchée TRD5).
UsFaits : TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 60
Sujet : Sondage manuel dans la tranchée TRD5, arrêt de fouille.
UsFaits : TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 61
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD5).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le sud-ouest

Numéro : 62
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD5).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-est

Numéro : 63
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD4).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-ouest

Numéro : 64
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD3).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis nord-est

Numéro : 65
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD2).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis sud-est

Numéro : 66
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD1).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le sud-est

Numéro : 67
Sujet : Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD1).
Auteur : Karine Prêtre
Cliché pris depuis le nord-ouest

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.001	1	Mise en évidence du niveau de sol SL1005 en cours de décapage de tranchée.	TRD1, SL1005, 1004, 1005	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.002	2	Cliché en cours de décapage de la succession des niveaux de sols en partie nord-ouest de la tranchée de diagnostic TRD1.	TRD1, SL1005, SL1006, SL1008, 1005, 1006, 1008	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.003	3	Cliché en cours de décapage de la succession des niveaux de sols en partie nord-ouest de la tranchée de diagnostic TRD1.	TRD1, SL1005, SL1006, SL1008, 1005, 1006, 1008	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.004	4	Détail de la coupe AB de la tranchée de diagnostic TRD1.	TRD1, FS1011, 1016, 1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1011	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.005	5	Photo du sondage mécanique réalisé à l'extrémité est de la tranchée de diagnostic TRD1.	TRD1, FS1011, FS1014, 1016, 1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1011	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.006	6	Photo générale du sondage mécanique réalisé à l'extrémité est de la tranchée de diagnostic TRD1.	TRD1, FS1011, FS1014, 1016, 1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1011	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.007	7	Photo de travail du sondage mécanique réalisé dans le niveau de sol SL1030, jusqu'au substrat (tranchée TRD2).	TRD2, SL1030, 1032, 1033, 1036, 1030	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.008	8	Photo de travail du sondage mécanique réalisé dans le niveau de sol SL1030, jusqu'au substrat (tranchée TRD2).	TRD2, SL1030, 1032, 1033, 1036, 1030	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.009	9	Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.010	10	Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.011	11	Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.012	12	Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.013	13	Condition d'intervention pour accéder à la parcelle n°203.		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.014	14	Vue générale de l'emprise de diagnostic avant ouverture des tranchées.		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.015	15	Vue générale de la stratigraphie mise en évidence par le sondage mécanique réalisé dans le niveau de sol SL1030 (tranchée TRD2).	TRD2, SL1030, SL1034, TR1026, MR1038, 1035, 1036, 1047, 1031, 1032, 1033, 1024, 1028, 1029, 1027, 1025, 1030, 1034, 1026, 1038, 1173, 1174	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.016	16	Vue générale des fosses modernes avant la réalisation du sondage mécanique (tranchée TRD4).	TRD4, FS1100, FS1091, 1090, 1100, 1091, 1092, 1099	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.017	17	Vue en plan des fosses modernes avant la réalisation du sondage mécanique (tranchée TRD4).	TRD4, FS1100, FS1091, 1090, 1100, 1091, 1092, 1099	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.018	18	Coupe n°2 de la tranchée de diagnostic TRD2	TRD2, MR1038, FS1039, 1024, 1050, 1041, 1040, 1042, 1043, 1044, 1045, 1033, 1047, 1037, 1038, 1039, 1173, 1174	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.019	19	Clichés du puits PT1023 pour photoscan (tranchée TRD2).	TRD2, PT1023, SL1054, 1081, 1082, 1023, 1054, 1053	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.020	20	Coupe n°3 de la tranchée TRD2.	TRD2, SL1030, PO1046, SL1034, 1001, 1002, 1029, 1031, 1032, 1033, 1035, 1036, 1049, 1030, 1046, 1034	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.021	21	Cliché de l'élévation du mur MR1038 (tranchée TRD2).	TRD2, MR1038, 1043, 1045, 1001, 1002, 1038, 1173, 1174	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.022	22	Vue de détail du mur MR1057 et du niveau de sol SL1030 en partie dégagé (tranchée TRD2).	TRD2, MR1057, SL1030, SL1054, 1057, 1030, 1054, 1052, 1068	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.023	23	Coupe n°4 de la tranchée TRD2.	TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, , 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.024	24	Coupe n°4, partie sud-est, de la tranchée TRD2.	TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, , 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.025	25	Vue générale de la tranchée TRD2.	TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060,TR1026, SL1030, SL1034, MR1038, 1024, FS1039, 1025, 1027, 1028, 1029, 1031, 1032, 1033, 1035, 1036, 1037, 1038, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1047, 1049, 1048, 1050, 1046, 1026, 1030, 1034, 1039, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, , 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059, 1173, 1174	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.026	26	Vue générale de la tranchée TRD2.	TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, , 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.027	27	Cliché de détail du sol SL1005, du mur MR1056 et du niveau de mortier 1020, sondage manuel tranchée TRD1.	TRD1, SL1005, MR1056, SL1079, 1020, 1022, 1073, 1079, 1021	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.028	28	Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.	TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.029	29	Cliché de détail du sol SL1005, du mur MR1056 et du niveau de mortier 1020, sondage manuel tranchée TRD1.	TRD1, SL1005, MR1056, SL1079, 1020, 1022, 1073, 1079, 1021	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.030	30	Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.	TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.031	31	Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.	TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.032	32	Cliché de l'élévation du mur MR1038 (tranchée TRD2).	TRD2, MR1038, PO1051, 1043, 1045, 1001, 1002, 1038, 1173, 1174, 1051	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.033	33	Vue générale de la tranchée TRD4.	TRD4, FS1091, SL1087, FS1100, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1095, 1097, 1098, 1096, 1094, 1093, 1092, 1099, 1103, 1104, 1102, 1106, 1047, 1033, 1091, 1100, 1101	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.034	34	Coupe n°1 du sondage mécanique de la tranchée TRD4.	TRD4, FS1091, SL1087, FS1100, PO1105, 1084, 1085, 1086, 1087, 1088, 1089, 1090, 1095, 1097, 1098, 1096, 1094, 1093, 1092, 1099, 1103, 1104, 1102, 1106, 1047, 1033, 1091, 1100, 1105, 1101	Yodrik Franel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.035	35	Présence de puissantes fondations d'un bâtiment moderne.	TRD2, MR1038, SL1030, 1001, 1002, 1038, 1030, 1173, 1174	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.036	36	Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.	TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.037	37	Vue générale du sondage manuel de la tranchée TRD1.	TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, PT1019, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079, 1019	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.038	38	Vue en plan de l'angle formé par les fossés FO1133 et FO1107 (tranchée TRD3).	TRD3, FO1133, FO1107, SL1113, 1133, 1113, 1132	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.039	39	Vue en plan de l'angle formé par les fossés FO1133 et FO1107 (tranchée TRD3).	TRD3, FO1133, FO1107, SL1113, 1133, 1113, 1132	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.040	40	Coupe du fossé FO1107 (tranchée TRD3).	TRD3, FO1133, FO1107, SL1113, 1133, 1113, 1132	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.041	41	Vue en plan du sondage manuel de la tranchée TRD4.	TRD4, SL1115, SL114, MR1122, 1116, 117, 1125, 1123, 1124, 1118, 1121, 1120, 1119, 1115, 1122, 1175, 1114, 1117	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.042	42	Vue de détail du sondage manuel de la tranchée TRD4.	TRD4, SL1115, SL114, MR1122, 1116, 117, 1125, 1123, 1124, 1118, 1121, 1120, 1119, 1115, 1122, 1175, 1114, 1117	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.043	43	Coupe n°3 du sondage manuel de la tranchée TRD4.	TRD4, SL1115, SL114, MR1122, 1116, 117, 1125, 1123, 1124, 1118, 1121, 1120, 1119, 1115, 1122, 1175, 1114, 1117	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.044	44	Coupe de la berme sud-ouest de la tranchée TRD4.	TRD4, FS1091, FS1100, 1099, 1092, 1084, 1085, 1090, 1095, 1098, 1125	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.045	45	Vue générale de la tranchée TRD3.	TRD3, FO1107, FO1133, FS1130, FS1109, FS1111, SL113, 1107, 1133, 1130, 1109, 1111, 1132	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.046	46	Vue générale de la tranchée TRD3.	TRD3, FO1107, FO1133, FS1130, FS1109, FS1111, SL113, 1107, 1133, 1130, 1109, 1111, 1132	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.047	47	Vue de détail du niveau de sol SL1113 (tranchée TRD3)	TRD3, SL1113, FS1109, FS1111, CU1128, 1128, 1126, 1129, 1126, 1113, 1109, 1111, 1001, 1112	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.048	48	Vue générale de la tranchée TRD5.	TRD5, PO1153, PO1151, SL1150, SL1149, MR1140, MR1142, TR1148, MR1147, 1146, , 1153, 1151, 1150, 1149, 1140, 1142, 1148, 1147	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.049	49	Vue générale de la tranchée TRD5, avant sondage manuel.	TRD5, MR1138, FO1134, MR1147, 1144, 1146, 1138, 1134, 1147, 1145, 1162, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.050	50	Vue générale de la tranchée TRD5, avant sondage manuel.	TRD5, MR1138, FO1134, MR1147, 1144, 1146, 1138, 1134, 1147, 1145, 1162, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.051	51	Sondage manuel réalisé dans la tranchée TR117 et la couche 1148 (tranchée TRD5).	TRD5, TR1137, 1148, 1155, 1171	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.052	52	Sondage manuel réalisé dans la tranchée TR117 et la couche 1148 (tranchée TRD5).	TRD5, TR1137, 1148, 1155, 1171, 1147, 1146, 1168	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.053	53	Sondage manuel réalisé dans la tranchée TR117 et la couche 1148 (tranchée TRD5).	TRD5, TR1137, 1148, 1155, 1171, 1147, 1146, 1168	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.054	54	Sondage manuel dans la tranchée TRD5.	TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1138, 1134, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.055	55	Sondage manuel dans la tranchée TRD5.	TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.056	56	Sondage manuel dans la tranchée TRD5.	TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.057	57	Coupe du sondage manuel dans la tranchée TRD5.	TRD5, MR1172, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.058	58	Sondages des trous de poteau PO1151 et PO1152 sur le niveau de sol SL1149 (tranchée TRD5).	TRD5, PO1153, PO1151, SL1149, MR1140, 1153, 1151, 1149, 1140, 1139	Philippe Cocherel	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.059	59	Cliché de détail de la sablière SA1163 (tranchée TRD5).	TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.060	60	Sondage manuel dans la tranchée TRD5, arrêt de fouille.	TRD5, MR1172, MR1138, FO1134, SL1161, SA1163, 1162, 1145, 1164, 1144, 1147, 1156, 1172, 1163, 1159, 1170, 1165, 1138, 1134, 1161, 1170, 1166, 1160, 1159, 1135	Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.061	61	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD5).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.062	62	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD5).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.063	63	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD4).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.064	64	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD3).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.065	65	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD2).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg
N.IM.FO.066	66	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD1).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire photographique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	numéro photo interne	Sujet	Us et Faits	Auteur	date	Support
N.IM.FO.067	67	Protection des vestiges lors du rebouchage, bidime et filets orange, (tranchée TRD1).		Karine Prêtre	févr-16	Num. jpeg

Inventaire du mobiler céramique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Tranchée	Fait	US	Lot	Catégorie	NR	NMI	Parcelle
M.CE.TRD1.1005.01.	TRD1		1005	01	CEIRP	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1005.02.	TRD1		1005	02	commune claire	7	2	BO355
M.CE.TRD1.1005.03.	TRD1		1005	03	commune sombre	3	1	BO355
M.CE.TRD1.1005.04.	TRD1		1005	04	amphore	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1007.05.	TRD1	SL1076	1007	05	sigillée	5	3	BO355
M.CE.TRD1.1007.06.	TRD1	SL1076	1007	06	terra nigra	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1007.07.	TRD1	SL1076	1007	07	commune claire	5	2	BO355
M.CE.TRD1.1007.08.	TRD1	SL1076	1007	08	commune sombre	8	5	BO355
M.CE.TRD1.1009.09.	TRD1	SL1076	1009	09	sigillée	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1009.10.	TRD1	SL1076	1009	10	commune claire	12	1	BO355
M.CE.TRD1.1009.11.	TRD1	SL1076	1009	11	commune sombre	10	1	BO355
M.CE.TRD1.1013.12.	TRD1		1013	12	commune sombre	25	1	BO355
M.CE.TRD1.1022.13.	TRD1	MR1056	1022	13	sigillée	3	3	BO355
M.CE.TRD1.1022.14.	TRD1	MR1056	1022	14	commune claire	16	2	BO355
M.CE.TRD1.1022.15.	TRD1	MR1056	1022	15	commune sombre	12	4	BO355
M.CE.TRD1.1073.16.	TRD1		1073	16	sigillée	2	2	BO355
M.CE.TRD1.1073.17.	TRD1		1073	17	terra nigra	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1073.18.	TRD1		1073	18	CEIRP	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1073.19.	TRD1		1073	19	commune claire	15	1	BO355
M.CE.TRD1.1073.20.	TRD1		1073	20	commune sombre	11	2	BO355
M.CE.TRD1.1074.21.	TRD1		1074	21	paroi fine engobée	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1074.22.	TRD1		1074	22	commune claire	4	2	BO355
M.CE.TRD1.1074.23.	TRD1		1074	23	commune sombre	5	3	BO355
M.CE.TRD1.1074.24.	TRD1		1074	24	commune post GR	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1075.25.	TRD1		1075	25	sigillée	2	2	BO355
M.CE.TRD1.1075.26.	TRD1		1075	26	commune claire	2	1	BO355
M.CE.TRD1.1075.27.	TRD1		1075	27	commune sombre	2	1	BO355
M.CE.TRD1.1075.28.	TRD1		1075	28	cér. non tournée	5	1	BO355
M.CE.TRD1.1076.29.	TRD1		1076	29	commune sombre	3	1	BO355

Inventaire du mobiler céramique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Tranchée	Fait	US	Lot	Catégorie	NR	NMI	Parcelle
M.CE.TRD1.1077.30.	TRD1		1077	30	engobe micacé	2	1	BO355
M.CE.TRD1.1077.31.	TRD1		1077	31	CEIRP	4	1	BO355
M.CE.TRD1.1077.32.	TRD1		1077	32	commune claire	1	1	BO355
M.CE.TRD1.1077.33.	TRD1		1077	33	commune sombre	8	1	BO355
M.CE.TRD2.1029.34.	TRD2		1029	34	sigillée	2	2	BO355
M.CE.TRD2.1029.35.	TRD2		1029	35	commune claire	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1029.36.	TRD2		1029	36	commune sombre	2	1	BO355
M.CE.TRD2.1029.37.	TRD2		1029	37	amphore	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1032.38.	TRD2		1032	38	sigillée	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1032.39.	TRD2		1032	39	engobe blanc	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1032.40.	TRD2		1032	40	commune claire	5	1	BO355
M.CE.TRD2.1032.41.	TRD2		1032	41	commune sombre	2	1	BO355
M.CE.TRD2.1034.42.	TRD2		1034	42	amphore	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1045.43.	TRD2		1045	43	sigillée	5	3	BO355
M.CE.TRD2.1045.44.	TRD2		1045	44	engobe blanc	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1045.45.	TRD2		1045	45	CEIRP	2	1	BO355
M.CE.TRD2.1045.46.	TRD2		1045	46	commune claire	13	3	BO355
M.CE.TRD2.1045.47.	TRD2		1045	47	commune sombre	3	1	BO355
M.CE.TRD2.1045.48.	TRD2		1045	48	cér. non tournée	9	1	BO355
M.CE.TRD2.1045.49.	TRD2		1045	49	amphore	15	6	BO355
M.CE.TRD2.1049.50.	TRD2		1049	50	terra nigra	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1052.51.	TRD2		1052	51	sigillée	5	5	BO355
M.CE.TRD2.1052.52.	TRD2		1052	52	terra nigra	6	2	BO355
M.CE.TRD2.1052.53.	TRD2		1052	53	commune claire	22	4	BO355
M.CE.TRD2.1052.54.	TRD2		1052	54	commune sombre	31	7	BO355
M.CE.TRD2.1052.55.	TRD2		1052	55	amphore	2	2	BO355
M.CE.TRD2.1053.56.	TRD2		1053	56	commune claire	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1053.57.	TRD2		1053	57	commune sombre	3	2	BO355
M.CE.TRD2.1053.58.	TRD2		1053	58	amphore	1	1	BO355

Inventaire du mobiler céramique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Tranchée	Fait	US	Lot	Catégorie	NR	NMI	Parcelle
M.CE.TRD2.1055.59.	TRD2	SL1054	1055	59	sigillée	3	3	BO355
M.CE.TRD2.1055.60.	TRD2	SL1054	1055	60	commune claire	3	1	BO355
M.CE.TRD2.1055.61.	TRD2	SL1054	1055	61	amphore	1	1	BO355
M.CE.TRD2.1071.62.	TRD2	TR1070	1071	62	sigillée	1	1	BO355
M.CE.TRD3.1131.63.	TRD3	FS 1130	1131	63	commune sombre	1	1	BO355
M.CE.TRD4.1092.64.	TRD4	FS1091	1092	64	terra nigra	1	1	BO203
M.CE.TRD4.1092.65.	TRD4	FS1091	1092	65	commune claire	3	1	BO203
M.CE.TRD4.1092.66.	TRD4	FS1091	1092	66	commune post GR	7	1	BO203
M.CE.TRD4.1093.67.	TRD4		1093	67	commune sombre	2	1	BO203
M.CE.TRD4.1095.68.	TRD4		1095	68	commune claire	2	1	BO203
M.CE.TRD4.1096.69.	TRD4	FS1106	1096	69	terra nigra	9	1	BO203
M.CE.TRD4.1099.70.	TRD4	FS1100	1099	70	commune claire	1	1	BO203
M.CE.TRD4.1099.71.	TRD4	FS1100	1099	71	commune sombre	6	2	BO203
M.CE.TRD4.1099.72.	TRD4	FS1100	1099	72	commune post GR	3	1	BO203
M.CE.TRD4.1102.73.	TRD4		1102	73	terra nigra	1	1	BO203
M.CE.TRD4.1102.74.	TRD4		1102	74	commune claire	1	1	BO203
M.CE.TRD4.1102.75.	TRD4		1102	75	commune sombre	3	1	BO203
M.CE.TRD4.1117.76.	TRD4		1117	76	sigillée	1	1	BO203
M.CE.TRD4.1117.77.	TRD4		1117	77	commune claire	1	1	BO203
M.CE.TRD4.1120.78.	TRD4		1120	78	commune sombre	1	1	BO203
M.CE.TRD5.1144.79.	TRD5		1144	79	terra nigra	4	1	BO355
M.CE.TRD5.1144.80.	TRD5		1144	80	cér. grise mi-fine	1	1	BO355
M.CE.TRD5.1144.81.	TRD5		1144	81	commune claire	3	1	BO355
M.CE.TRD5.1144.82.	TRD5		1144	82	commune sombre	2	1	BO355
M.CE.TRD5.1144.83.	TRD5		1144	83	amphore	1	1	BO355
M.CE.TRD5.1146.84.	TRD5		1146	84	commune claire	3	1	BO355
M.CE.TRD5.1146.85.	TRD5		1146	85	commune sombre	1	1	BO355
M.CE.TRD5.1147.86.	TRD5	1172	1147	86	terra nigra	2	2	BO355
M.CE.TRD5.1147.87.	TRD5	1172	1147	87	commune claire	3	1	BO355

Inventaire du mobiler céramique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Tranchée	Fait	US	Lot	Catégorie	NR	NMI	Parcelle
M.CE.TRD5.1147.88.	TRD5	1172	1147	88	commune sombre	1	1	BO355
M.CE.TRD5.1150.89.	TRD5	SL1150	1150	89	sigillée	2	2	BO355
M.CE.TRD5.1150.90.	TRD5	SL1150	1150	90	commune claire	2	1	BO355
M.CE.TRD5.1155.91.	TRD5	TR1148	1155	91	terra nigra	1	1	BO355
M.CE.TRD5.1155.92.	TRD5	TR1148	1155	92	amphore	1	1	BO355
M.CE.TRD5.1159.93.	TRD5	FO1134	1159	93	commune post GR	5	4	BO355

Inventaire des matériaux de constructions

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Tranchée	Fait	Us	Lot	Type TCA	Observations	NR	Masse	Parcelle
M.TA.TRD1.1010.01.	TRD1		1010	01	Brique	Brique à bouton. Ep. = 39 mm.	1	1480	BO355
M.TA.TRD2.1029.02.	TRD2		1029	02	*Tegula*	Partie basse droite. Haut. Rebord / largeur rebord / epaisseur = 51/31/25 mm. Réserve latérale = ?/16 mm. Pâte rouge finement grenue.	1	520	BO355
M.TA.TRD2.1029.03.	TRD2		1029	03		Partie basse droite = 44/33/31 mm. Réserve latérale cassée. Pâte semblant fine.	1	760	BO355
M.TA.TRD2.1029.04.	TRD2		1029	04		Rebords de tuiles plutôt fines	2	720	BO355
M.TA.TRD2.1029.05.	TRD2		1029	05		Partie haute gauche. Perforation faite après cuisson à 155 mm du rebord et à 63 mm du haut. Ep. = 25/26 mm	1	1880	BO355
M.TA.TRD2.1052.06.	TRD2		1052	06	*Tegula*	Partie basse droite = 50/27/27 mm. Réserve latérale cassée.	2	500	BO355
M.TA.TRD2.1052.07.	TRD2		1052	07		Rebords divers	1	1110	BO355
M.TA.TRD2.1052.08.	TRD2		1052	08	*Imbrex*		1	300	BO355

Codification	Tranchée	Fait	Us	Lot	Type matériaux	Observations	NR	Masse	Parcelle
M.LT.TRD1.1012.01.	TRD1		1012	01	Plaque de pavement de sol	Plaque calcaire avec biseau sur tranche en face inférieure. Ep. = 40/47 mm.	1	2175	BO355
M.LT.TRD2.1029.02.	TRD2		1029	02	Plaque de revêtement mural	Placage de calcaire fin. Ep. = 23/24 mm. Gorge d'accroche avec perforations et tracé préparatoire	1	800	BO355

Inventaire du mobilier métallique

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2014**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	TRD	Fait	US	Lot	Matière	Identification	NR	Parcelle
M.MT.TRD3.1131.01	TRD3	FS1130	1131	01	métal-brz	monnaie	1	BO355
M.MT.TRD3.1132.02	TRD3	FO1133	1132	02	métal-brz	fibule ?	1	BO355
M.MT.TRD4.1093.03	TRD4		1093	03	métal-brz	tige	1	BO203
M.MT.TRD1.1005.04	TRD1		1005	04	métal-fer	clou	1	BO355
M.MT.TRD1.1007.05	TRD1	SL1076	1007	05	métal-fer	clou	4	BO355
M.MT.TRD1.1075.06	TRD1		1075	06	métal-fer	clou	5	BO355
M.MT.TRD1.1075.07	TRD1		1075	07	métal-fer	indét.	2	BO355
M.MT.TRD1.1077.08	TRD1		1077	08	métal-fer	clou	2	BO355
M.MT.TRD2.1032.09	TRD2		1032	09	métal-fer	clou	1	BO355
M.MT.TRD2.1045.10	TRD2		1045	10	métal-fer	clou	3	BO355
M.MT.TRD2.1045.11	TRD2		1045	11	métal-fer	indét. (outil ?)	1	BO355
M.MT.TRD2.1049.12	TRD2		1049	12	métal-fer	clou	1	BO355
M.MT.TRD2.1055.13	TRD2	SL1054	1055	13	métal-fer	clou	1	BO355
M.MT.HS.14	HS détection métal tas de terre			14	métal-fer	clou	1	BO355
					métal-fer	indét.	1	BO355

Inventaire du mobilier de verre

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2014**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Tranchée	Fait	US	Lot	Matière	Identification	NR	Parcelle
M.VR.TRD1.1007.01	TRD1	SL1076	1007	01	verre	récipient	1	BO355
M.VR.TRD2.1045.02	TRD2		1045	02	verre	récipient	1	BO355
M.VR.TRD2.1055.03	TRD2	SL1054	1055	03	verre	récipient	3	BO355

Inventaire de faune

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2014**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	TRD	Fait	US	Lot	Matière	NR	Parcelle
M.OS.TRD1.1007.01.	TRD1	SL1076	1007	01	os	3	BO355
M.OS.TRD1.1073.02.	TRD1		1073	02	os	1	BO355
M.OS.TRD1.1075.03.	TRD1		1075	03	os	1	BO355
M.OS.TRD2.1032.04.	TRD2		1032	04	os	3	BO355
M.OS.TRD2.1045.05.	TRD2		1045	05	os	4	BO355
M.OS.TRD2.1052.06.	TRD2		1052	06	os	4	BO355

Autre mobilier

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	TRD	Fait	US	Lot	Matière	Identification	NR	Parcelle
M.TC.TRD1.1007.01	TRD1	SL1076	1007	01	terre cuite	figurine	1	BO355

Codification	TRD	Fait	US	Lot	Matière	Identification	NR	Parcelle
M.EP.TRD1.1012.01	TRD1		1012	01	enduit peint mural		2	BO355

Inventaire des documents graphiques

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	Réf. Int. des minutes	Secteurs	UsFaits	description	échelles	support	auteurs
G.MI.FO.01	MN01	TRD1	TRD1, FS1014, 1016, 1017, 1012, 1013, 1014, 1015, 1003	Coupe AB du sondage mécanique de la tranchée de diagnostic TRD1.	01:20	calque	Philippe Cocherel
G.MI.FO.02	MN02	TRD2	TRD2, TR1026, SL1030, SL1034, MR1038, 1024, FS1039, 1025, 1027, 1028, 1029, 1031, 1032, 1033, 1035, 1036, 1037, 1038, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1047, 1049, 1048, 1050, 1046, 1026, 1030, 1034, 1039, 1174, 1173	Coupes 1 et 2 de la tranchée de diagnostic TRD2, vue depuis le sud-est.	01:20	calque	Yodrik Franel
G.MI.FO.03	MN03	TRD2	TRD2, TR1026, SL1030, SL1034, MR1038, 1024, FS1039, 1025, 1027, 1028, 1029, 1031, 1032, 1033, 1035, 1036, 1037, 1038, 1040, 1041, 1042, 1043, 1044, 1045, 1047, 1049, 1048, 1050, 1046, 1026, 1030, 1034, 1039	Description des faits et unités stratigraphiques des coupes 1 et 2 de la tranchée de diagnostic TRD2, vue depuis le sud-est.	01:20	calque	Yodrik Franel
G.MI.FO.04	MN04	TRD2	TRD2, TR1070, SL1054, PT1023, MR1057, SL1030, FS1060, 1069, 1023, 1081, 1082, 1068, 1001, 1002, 1061, 1065, 1064, 1066, 1067, 1055, 1072, 1052, 1063, 1062, 1071, 1083, , 1070, 1054, 1057, 1030, 1060, 1058, 1059	Coupe 4 de la tranchée de diagnostic TRD2, vue depuis le sud-est.	01:20	calque	Karine Prêtre
G.MI.FO.05	MN05	TRD1	TRD1, MR1056, SL1005, SL1006, SL1076, SL1008, SL1079, 1074, 1075, 1007, 1009, 1077, 1078, 1080, 1073, 1010, 1020, 1021, 1022, 1001, 1002, 1003, 1056, 1005, 1006, 1076, 1008, 1079	Coupe 2 du sondage mécanique de la tranchée de diagnostic TRD1, vue depuis le nord-est.	01:20	calque	Yodrik Franel

Autre mobilier

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Nom du responsable : **Karine Prêtre**

Codification	TRD	Fait	US	Lot	Matière	Identification	NR	Parcelle
M.TC.TRD1.1007.01	TRD1	SL1076	1007	01	terre cuite	figurine	1	BO355

Codification	TRD	Fait	US	Lot	Matière	Identification	NR	Parcelle
M.EP.TRD1.1012.01	TRD1		1012	01	enduit peint mural		2	BO355

Inventaire des documents écrits

Nom de la commune : **Vannes**

Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

Responsable d'opération : **Karine Prêtre**

Code document	ref. Interne	Descritptif	auteur	date	rangement
E.CP.DI.001	Composite	Exemplaire non relié du rapport	Inrap	avril 2016	Boite archive
E.FO.US.001	Documents de fouille	cahier d'enregistrement	Inrap	avril 2016	Boite archive
E.FO.US.002		Inventaire graphique	K. Prêtre	avril 2016	Boite archive
E.FO.US.003		Inventaire de la documentation écrite	K. Prêtre	avril 2016	Boite archive
E.FO.US.004		Inventaire de la documentation numérique	K. Prêtre	avril 2016	Boite archive
E.FO.AV.001		Inventaire des photographies	Inrap	avril 2016	Boite archive
E.FO.MO.001		Inventaire du mobilier archéologique	K. Prêtre	avril 2016	Boite archive
E.AD.CO.001	Documents administratifs	Courriers et arrêtés	SRA Bretagne	août 2015, janv. 2016	Boite archive
E.AD.CO.002		Projet scientifique d'intervention Inrap	M. Baillieu	décembre 2015	Boite archive

14 - Inventaire des documents numériques

Inventaire des documents numériques

Nom de la commune : **Vannes** Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

responsable d'opération : **Karine Prêtre**

Code document	Type	Description	Format	plateforme	auteur	date
N.CP.DI.0001	Composite	rapport d'opération	pdf.	PC	Inrap	juin 2016
N.AN.FO.001	Alphanumérique	Inventaire stratigraphique (Us, Fait et Ensemble)	word	PC	Inrap	juin 2016
N.AN.FO.002		Inventaire graphique	pdf.	PC	K. Prêtre	juin 2016
N.AN.FO.003		Inventaire de la documentation écrite	pdf.	PC	K. Prêtre	juin 2016
N.AN.FO.004		Inventaire de la documentation numérique	pdf.	PC	K. Prêtre	juin 2016
N.AN.MO.001		Inventaire du mobilier archéologique	pdf.	PC	K. Prêtre	juin 2016
N.AN.MO.002		Etude du mobilier céramique	pdf.	PC	L. Simon	juin 2016
N.AN.MO.003		Inventaire du mobilier céramique	pdf.	PC	L. Simon	juin 2016
N.AN.MO.004		Etude des matériaux de construction en terre cuite	pdf.	PC	J.-F. Nauleau	juin 2016
N.AN.MO.005		Inventaire des matériaux de construction en terre cuite	pdf.	PC	J.-F. Nauleau	juin 2016
N.AN.AV.001		inventaire des photographies	pdf.	PC	K. Prêtre	juin 2016
N.AN.GR.001		Inventaires des minutes	pdf.	PC	K. Prêtre	juin 2016
N.AN.DI.001		base de données	syslat terminal 4	serveur CNRS	K. Prêtre	mai 2016
N.IM.FO.001 à 0154		Photos de fouille	jpeg	PC	Inrap	fev 2016
N.IM.CT.001		Documents topographiques	ai	PC	E. Leclercq	fevrier 2016
N.IM.CT.002		Documents topographiques	dwg	PC		
N.IM.DI.001		Fig.1 : Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 250 000e et 25 000e	AI	PC	Géoportail, Ign, E. Fécamp	mai 2016

Inventaire des documents numériques

Nom de la commune : **Vannes** Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

responsable d'opération : **Karine Prêtre**

Code document	Type	Description	Format	plateforme	auteur	date
N.IM.DI.002	Image	Fig.2 : Localisation du diagnostic sur cadastre actuel	AI	PC	Géoportail, Ign, E. Fécamp	mai 2016
N.IM.DI.003		Fig.3 : Localisation du diagnostic sur un extrait de la carte géologique	AI	PC	Infoterre, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.004		Fig.4 : Contexte archéologique de l'opération	AI	PC	S. Daré	2009
N.IM.DI.005		Fig.5 : Environnement archéologique immédiat	AI	PC	K. Prêtre, E. Fécamp	mai 2016
N.IM.DI.006		Fig.6 : Localisation du bâtiment moderne recensé sur le cadastre de 1980 et aujord'hui disparu	AI	PC	K. Prêtre	mai 2016
N.IM.DI.007		Fig.7 : Résultats du diagnostic archéologique	AI	PC	E. Fécamp, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.008		Fig.8 : Localisation du diagnostic sur le cadastre napoléonien	AI	PC	K. Prêtre, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.009		Fig.9 : Plan et coupes de la tranchée de diagnostic TRD1	AI	PC	E. Fécamp, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.010		Fig.10 : Mobilier céramique de la tranchée de diagnostic TRD1	AI	PC	L. Simon	mai 2016
N.IM.DI.011		Fig.11a : Plan et coucpes 1,2 et 3 de la tranchée de diagnostic TRD2.	AI	PC	K. Prêtre, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.012		Fig.11b : Coupe 4 de la tranchée de diagnostic TRD2.	AI	PC	E. Fécamp, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.013		Fig.12 : mobilier céramique des tranchées TRD2, TRD4 et TRD5	AI	PC	L. Simon	mai 2016
N.IM.DI.014		Fig. 13 : Plan et coupe de la tranchée de diagnsotic TRD3	AI	PC	E. Fécamp, J.M Richard	mai 2016

Inventaire des documents numériques

Nom de la commune : **Vannes** Nom du site : **6-8 rue de la Tannerie**

Arrêté de prescription : **2015/233 du 17/08/2015**

responsable d'opération : **Karine Prêtre**

Code document	Type	Description	Format	plateforme	auteur	date
N.IM.DI.015		Fig. 14 : Plan et coupes de la tranchée de diagnsotic TRD4	AI	PC	E. Fécamp, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.016		Fig. 15 : Plan et coupes de la tranchée de diagnsotic TRD5	AI	PC	E. Fécamp, J.M Richard	mai 2016
N.IM.DI.017		Fig. 16 : Morphologie des encoches basses de tegulae	AI	PC	J.-F. Nauleau	mai 2016
N.IM.DI.018		Fig.17 : Les éléments de placages calacires	AI	PC	J.-F. Nauleau	mai 2016
N.IM.DI.019		Fig. 18 : Une brique à bouton et un crochet métallique	AI	PC	J.-F. Nauleau	mai 2016
N.IM.DI.020		Fig. 19 : Interprétation des résultats du diagnostic	AI	PC	K; Prêtre, E. Fécamp	mai 2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Bretagne, Morbihan, Vannes (56 260)

6-8 rue de la Tannerie

Chronologie
Antiquité romaine
République romaine
Empire romain
Haut-Empire
Bas-Empire
Époque médiévale
Moyen âge
Bas Moyen âge
Temps modernes

Sujets et thèmes
Bâtiment
Voirie
Urbanisme
Structure urbaine
Fosse
Fossé parcellaire
Trou de poteau
Carrière d'extraction de granite

Mobilier
Céramique
Objet métallique
Monnaie
Verre
Enduit peint

Situé dans l'agglomération antique de Vannes, Darioritum, un projet de construction de trente cinq logements comprenant un immeuble et quelques maisons individuelles, sur une surface de 2529 m², a déterminé la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'exploration a justifié l'ouverture de cinq fenêtres qui ont livré une importante densité de vestiges présents sur l'intégralité de la surface sondée. Tous sont attribués à la période antique. L'état de conservation des vestiges est très bon et paraît, pour l'instant, se développer en deux grandes phases d'occupation.

La première séquence d'occupation est datée de la période augusto-tibérienne. Elle a été sensiblement perçue par la mise au jour de structures en creux, de solins et d'une sablière basse qui s'ouvrent à la surface d'un paléosol conservé, surmontant le substrat granitique. L'organisation de cette occupation à ce stade des recherches ne peut être perçue sans le biais d'un décapage extensif. La seconde séquence du site s'apparente à une période d'abandon matérialisée par le développement d'une couche de terre végétale antique. De nombreux fragments de charbons ont été observés dans ces couches de terre et peuvent témoigner d'un défrichement des terrains en vue d'une réoccupation de l'espace.

Cette réoccupation correspond alors à la deuxième phase du site. Il se traduit tout d'abord par une préparation des terrains : nivellement des surfaces, apport massif de remblais, système de terrasse permettant de rattraper le pendage du versant. Une vaste campagne de construction s'organise selon une trame orthonormée (nord-est/sud-ouest). On observe une densification de l'occupation qui semble débuter après 60 de notre ère et perdure jusqu'à la moitié du IIe s. Cette phase bâtie est identifiée par la mise en place d'un espace de circulation qui divise la surface entre au moins deux îlots. Cela s'observe par la présence d'une galerie supposée, large de 4.50 m, avec un niveau de sol associé. De l'autre côté du mur occidental, l'espace est caractérisé comme une parcelle aménagée en cour, agrémentée d'un puits. Cet ensemble pourrait appartenir à l'espace extérieur de la domus reconnue et fouillée dans la parcelle attenante. Deux axes de circulation (ruelle, chemin ?) ont également été mis au jour sur de petites surfaces, et témoignent d'une fréquentation relativement importante, comme le soulignent les différents niveaux de roulement et recharges observés. La présence d'un grand bâtiment est également supposée. La découverte d'un bac à chaux sur le niveau de sol chaulé de ce bâtiment pourrait indiquer le caractère artisanal de celui-ci. Cette observation nous amène à nous questionner sur la nature de cette occupation antique. Les parcelles diagnostiquées se situent à quelques mètres au sud du forum de l'agglomération de Darioritum. La construction d'un aussi vaste monument s'est nécessairement accompagnée de la mise en place d'espaces de chantier, de zones de travail, ou encore de stockages qui ont dû impactés l'environnement immédiat du futur forum. Nous sommes peut-être en présence de bâtiments, d'espaces directement liés à la construction de cet imposant monument public.

Le troisième temps du site est marqué par une importante phase de démolition et de récupération datée de la fin IIe/début IIIe siècle. Les couches de démolition montrent un tri important des matériaux. Cette observation est récurrente sur les sites du Haut-Empire à Vannes. Les matériaux de construction sont récupérés sur les édifices de l'ancienne agglomération du Haut-Empire afin de construire l'enceinte du castrum, établie sur la colline de la Garenne.

Aucun indice du Bas-Empire et de l'époque médiévale n'a été mis en évidence. Les parcelles ne semblent pas connaître d'autre aménagement. Une couche importante de terre végétale a préservé les vestiges archéologiques, vraisemblablement grâce à une mise en culture des terrains comme le confirme le cadastre napoléonien (jardins maraîchers). On soulignera la découverte de larges fossés qui peuvent correspondre également à cette exploitation maraichère.

L'ensemble des observations de ce diagnostic montre un espace densément occupé et stratifié. La superficie disponible de la parcelle et sa localisation dans un contexte urbain antique sont exceptionnelles et offrent de nombreuses perspectives de recherche particulièrement enrichissantes dans le cadre d'une fouille.

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon,
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Cedex
Tél. 02 23 36 00 40 ;
grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr